



LES ACTIFS EN SITUATION DE PAUVRETE : QUELLES EXPERIENCES DE LA PAUVRETE ?

Elodie DAVID
Anne DUJIN
Christine OLM
Marie-Odile SIMON

CAHIER DE RECHERCHE N° 227

NOVEMBRE 2006

Département « *Evaluation des Politiques sociales* »
dirigé par Marie-Odile SIMON

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : ezvan@credoc.fr

Sommaire

SYNTHÈSE	7
INTRODUCTION	11
PREMIÈRE PARTIE : LES SPÉCIFICITÉS DES MÉNAGES COMPRENANT AU MOINS UN ACTIF OCCUPÉ	17
I. Caractéristiques socio-démographiques des actifs occupés	17
I.1 Des ménages plus jeunes, de nombreux couples avec enfants	17
I.2 Moins de propriétaires	18
I.3 Un niveau de diplôme plus élevé, pas de différences dans la CSP	19
I.4 Des revenus plus élevés	20
I.5 Situation par rapport au travail des conjoints des ménages actifs occupés	21
II. description et déterminants des formes de pauvreté parmi les actifs occupés	23
II.1 Spécificités de consommation des actifs occupés et pauvreté monétaire	23
II.1.a Le mode de calcul de la pauvreté monétaire	23
II.1.b Des spécificités dans les modes de consommation induisant un coût un peu plus faible de l'enfant 26	
II.1.c Une pauvreté monétaire moins fréquente et moins intense.....	30
II.2 Spécificités de conditions de vie des actifs occupés et pauvreté par conditions de vie	32
II.2.a Le mode de calcul de la pauvreté par conditions de vie.....	32
II.2.b Quelques spécificités des conditions de vie des actifs occupés, induisant une adaptation de l'indicateur	34
II.2.c Une pauvreté par conditions de vie moins intense	37
DEUXIÈME PARTIE : LES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ DES ACTIFS OCCUPÉS	41
I. Les déterminants de la pauvreté des travailleurs pauvres : les enseignements des études précédentes	42
I.1 La pauvreté monétaire expliquée par les formes d'emploi et les caractéristiques individuelles	42
I.2 La pauvreté monétaire expliquée par les faibles rémunérations, la configuration familiale et les transferts sociaux.....	43
II. Les déterminants de la pauvreté des travailleurs pauvres : le point de vue des professionnels du monde social et de l'insertion	44
III. La confrontation des formes de pauvreté des actifs occupés	46
III.1 La situation familiale et les formes d'emploi ont un impact important sur la pauvreté monétaire, plus faible sur la pauvreté par conditions de vie	46
III.2 Les autres caractéristiques socio-démographiques : des taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie relativement proches	49

III.3	Un impact important des évolutions sur les 12 mois précédant l'enquête	52
III.4	Un raisonnement "toutes choses égales par ailleurs" confirme ces constats	53
III.5	Les contours de la "pauvreté des actifs occupés" : quelques spécificités par rapport à la population générale	56
IV.	Une typologie des actifs en situation de pauvreté.....	58
TROISIÈME PARTIE : FORMES DE PAUVRETÉ ET JUGEMENT SUR SA SITUATION.....		67
I.	La perception de son niveau de vie : la "pauvreté subjective"	67
I.1	Une perception de son niveau de vie relativement dégradée parmi les actifs.....	67
I.2	Un lien qui n'est pas toujours systématique entre les formes de pauvreté objective et la perception de sa situation.....	69
II.	les déterminants des différences entre perception et situation objective	70
III.	Approche qualitative du sentiment de pauvreté	75
IV.	Les déterminants de la perception de son niveau de vie et le poids des formes objectives de pauvreté.....	82
IV.1	L'activité d'un membre du ménage ne joue qu'un faible rôle dans la perception du niveau de vie .	82
IV.2	Les évolutions récentes connues par le ménage, plus que la précarité des formes d'emploi, déterminent la perception du niveau de vie.....	82
IV.3	Le poids des conditions de vie sur la perception du niveau de vie est particulièrement important pour les ménages actifs	85
CONCLUSION		89
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE.....		95
ANNEXE 2 : LA MÉTHODE DES RÉSIDUS SIMULÉS		99
ANNEXE 3 : LES SEPT AXIOMES DE DICKES PERMETTANT D'ÉTABLIR L'INDICATEUR DE PAUVRETÉ PAR CONDITIONS DE VIE		101
ANNEXE 4 : LES MODÈLES UTILISÉS POUR LE CALCUL DE LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE..		103
ANNEXE 4 : DÉTAIL DES GROUPES DE LA TYPOLOGIE DES ACTIFS EN SITUATION DE PAUVRETÉ.....		111

Liste des tableaux

Tableau n° 1 Taux de pauvreté monétaire, (seuil à 50% de la médiane) de 1970 à 2001	12
Tableau n° 2 Taux de pauvreté monétaire, (seuil à 50% de la médiane) de 2001 à 2004	12
Tableau n° 3 Évolution de la part d'emplois précaires de 2003 à 2005	12
Tableau n° 4 Ménages actifs et cycle de vie.....	18
Tableau n° 5 Revenus des ménages actifs	21
Tableau n° 6 situation par rapport au travail des conjoints des ménages actifs	22
Tableau n° 7 Moyenne des coefficients budgétaires pour les actifs et l'ensemble de la population 6 postes agrégés	27
Tableau n° 8 Élasticités taille par poste budgétaire, pour les actifs et la population totale.....	28
Tableau n° 9 échelles d'équivalence estimées pour les actifs et la population totale.....	29
Tableau n° 10 Seuils et taux de pauvreté à 50% et 60% pour les actifs et l'ensemble de la population	31
Tableau n° 11 Les indicateurs envisagés et retenus pour la construction de l'indicateur de pauvreté par conditions de vie.	36
Tableau n° 12 score de conditions de vie dégradées pour les actifs et l'ensemble des ménages pauvres par conditions de vie	37
Tableau n° 13 Score sur les différentes dimensions considérées pour les actifs et l'ensemble des ménages pauvres par conditions de vie.....	38
Tableau n° 14 impacts de la situation familiale et des formes d'emploi sur les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie	48
Tableau n° 15 impacts des autres caractéristiques socio-démographiques.....	51
Tableau n° 16 Incidences des évolutions sur les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie	52
Tableau n° 17 Résultats de la régression logistique sur le fait d'être pauvre respectivement monétairement et par conditions de vie	55
Tableau n° 18 Résultats des régressions logistiques sur les différentes formes de pauvreté. Comparaison entre les actifs occupés et l'ensemble de la population.....	57
Tableau n° 19 Une typologie des actifs en situation de pauvreté	65
Tableau n° 20 Situations de pauvreté selon la perception de son niveau de vie.....	69
Tableau n° 21 Impact de la situation familiale et des formes d'emploi sur les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie	74
Tableau n° 22 Résultats de la régression PLS sur la perception d'un niveau de vie dégradée, pour les actifs	84
Tableau n° 23 Résultats des régression PLS sur la perception d'un niveau de vie dégradée, comparaison entre les actifs et la population totale	86

Liste des graphiques

Graphique n° 1 Ménages actifs et situation par rapport au logement.....	19
Graphique n° 2 Ménages actifs et niveau de diplôme de la personne de référence	20
Graphique n° 3 Comparaison entre les taux de pauvreté et le taux de perception d'un niveau de vie insatisfaisant.....	68
Graphique n° 4 Perception du niveau de vie selon les formes de pauvreté	70
Graphique n° 5 Perception d'un niveau de vie dégradé, parmi les actifs en pauvreté monétaire d'une part, en pauvreté par conditions de vie d'autre part.....	73

SYNTHESE

Ce cahier de recherche éprouve, pour une population particulière que sont **les travailleurs pauvres**, **le lien entre une approche objective de la pauvreté**, appréhendée selon des critères monétaires ou portant sur les conditions de vie et une **approche plus subjective**, caractérisée par la façon dont les personnes elles-mêmes perçoivent leur situation.

Les déterminants de la pauvreté des travailleurs pauvres

La pauvreté parmi les personnes qui travaillent est en augmentation et l'emploi ne protège plus même des formes les plus extrêmes de pauvreté : 28% des sans domicile fixes interrogés en 2001 par l'INSEE exerçaient une activité professionnelle. Les professionnels du secteur social interrogés pour cette recherche comme les récentes études réalisées sur ce sujet expliquent cette pauvreté essentiellement par deux facteurs : d'une part la précarité de l'emploi (temps partiel subi, faible durée du contrat de travail) d'autre part la faiblesse des rémunérations, qui même complétées par des transferts sociaux, ne permettent pas toujours d'assurer un niveau de vie décent à une famille complète. L'exploitation complémentaire de l'enquête Permanente sur les Conditions de Vie de l'INSEE réalisée pour cette recherche conforte ce point de vue, tout en introduisant une nuance selon l'approche de la pauvreté privilégiée.

La pauvreté monétaire, qui concerne les ménages dont les ressources sont inférieures à un seuil donné touche moins les actifs occupés que les autres ménages (14% sont en dessous du seuil contre 19% parmi l'ensemble de la population). Lorsqu'ils sont en dessous du seuil, les ménages ayant un emploi conservent des revenus en moyenne plus élevés que les autres actifs. Cependant, les taux de pauvreté sont très élevés si le ou les emplois occupés ne sont pas des CDI à temps plein. Les familles nombreuses sont également plus exposées à cette pauvreté.

La pauvreté par les conditions de vie, qui concerne les ménages dont les ressources contraignent l'accès à certains biens ou la possibilité de faire face à ses échéances, est comme la pauvreté monétaire à la fois moins répandue et moins intense parmi les ménages actifs occupés que parmi l'ensemble des ménages : seulement 12% des actifs occupés sont pauvres par conditions de vie contre 16% de l'ensemble ; le score moyen obtenu à l'indicateur de conditions de vie dégradé est de 8,1 pour les actifs pauvres contre 8,4 pour l'ensemble des ménages pauvres. Les actifs en situation de pauvreté ont des contraintes budgétaires et des retards de paiement plus fréquents que la population générale, mais ont moins de restrictions de consommation, de difficultés de logement ou encore de manques dans leur équipement.

Cette deuxième forme de pauvreté est moins sensible à la taille du ménage et aux types d'emploi occupés que la pauvreté monétaire. Mais elle varie fortement en fonction des événements vécus dans le passé récent : baisse du niveau de vie, incident professionnel, période de chômage, accident ou problème de santé grave. Ce passé a moins d'influence sur la pauvreté monétaire. **Ainsi, la mesure de la pauvreté monétaire renverrait plus à une vision en instantané de la pauvreté, alors que la pauvreté par conditions de vie renverrait à une vision en dynamique.**

Les différents déterminants de la "pauvreté des actifs occupés" ne sont pas très différents de ceux expliquant la pauvreté parmi l'ensemble de la population. En particulier, les familles nombreuses et les familles monoparentales sont plus exposées à la pauvreté monétaire comme par conditions de vie, mais les écarts sont encore plus marqués qu'en population générale. Être âgé de moins de 30 ans ou sans diplôme accroît considérablement le risque de pauvreté en population générale car ces populations ont du mal à s'insérer professionnellement. Mais une fois en emploi, elles n'ont pas un risque plus élevé que les autres d'être pauvres.

Qui sont les travailleurs pauvres ?

Une typologie a été faite à partir de tous les ménages considérés comme pauvres selon au moins une des approches monétaire ou par conditions de vie. Elle permet d'isoler cinq groupes de pauvreté.

Les familles d'ouvriers (41% des ménages pauvres), faiblement diplômés, perçoivent un seul salaire correspondant à un CDI à temps plein. Leur rémunération est alors insuffisante pour assurer un niveau de vie décent au ménage, qui compte couramment plus de deux enfants.

Les familles monoparentales ou les isolés sont le plus souvent âgés de 40 à 49 ans et sont faiblement diplômés. Le seul adulte du ménage occupe un emploi précaire, qui procure de très faibles revenus. Les ménages de ce groupe cumulent en général les deux formes de pauvreté.

Les indépendants en difficulté (14%) sont âgés, vivent souvent en couple depuis le départ des enfants. Fréquemment exploitants agricoles, ils sont propriétaires de leur logement. Ils ont des conditions de vie satisfaisantes même si leurs revenus sont en dessous du seuil de pauvreté.

Les jeunes assez diplômés (22%) sont le plus souvent âgés de moins de 30 ans et sont plutôt au début de leur vie professionnelle. Leur niveau de diplôme leur permet d'accéder à des emplois de cadre intermédiaire, le plus souvent encore avec un contrat précaire. Ils ont un niveau de vie qu'ils estiment en voie d'amélioration, et souffrent surtout d'une pauvreté par conditions de vie.

Les cadres ayant des contraintes budgétaires (6%) sont âgés de moins de 30 ans ou de plus de 50 ans. Que ce soit parce qu'ils n'ont pas encore trouvé d'emploi stable ou parce qu'ils l'ont perdu, ils occupent des emplois précaires. Face à un avenir incertain, ils s'imposent des contraintes budgétaires qui pèsent sur leurs conditions de vie.

☛ Le décalage entre le ressenti et la perception objective

La pauvreté ressentie, appréhendée par la part de ménages qui estiment que financièrement, ils y arrivent difficilement ou qu'ils ne peuvent y arriver sans faire de dettes, **est plus affirmée que la pauvreté objective parmi les actifs occupés** que parmi l'ensemble des ménages. Plusieurs indicateurs en témoignent :

- le taux de pauvreté ressentie est équivalent au taux de pauvreté monétaire chez les actifs occupés (14%), alors qu'il est plus faible parmi l'ensemble de la population (16% contre 19%).
- le tiers des ménages actifs occupés se ressentant en difficulté financière ne sont pas considérés pauvres ni monétairement, ni par leurs conditions de vie, contre seulement le quart parmi l'ensemble de la population.
- à l'inverse, la proportion de personnes qui ne se perçoivent pas en difficulté financière alors qu'ils sont objectivement pauvres est plus forte parmi l'ensemble de la population que parmi les actifs occupés (18% contre 14%).

Il semble que **la pauvreté par conditions de vie influence plus le ressenti que la pauvreté monétaire** : ainsi, 58% des ménages pauvres par conditions de vie estiment avoir un niveau de vie dégradé. Cette proportion n'est que de 39% parmi les ménages pauvres monétaires et même de seulement 20% parmi ceux qui ne sont pauvres que selon ce critère. À l'inverse, les ménages qui cumulent les deux formes de pauvreté sont 73% à penser avoir des difficultés financières.

Une analyse toutes choses égales par ailleurs montre que **les conditions de l'activité occupée (temps partiel, contrat précaire) joue en fait un faible rôle sur la perception du niveau de vie**. Ce sont plutôt les évolutions récentes connues par le ménage qui influencent leur ressenti : ceux qui estiment avoir connu une baisse du niveau de vie au cours des 12 derniers mois ou encore ceux qui ont connu des problèmes de santé. Les facteurs socio-démographiques interviennent dans une moindre mesure : les jeunes ainsi que les diplômés ont tendance à avoir une perception moins dégradée que les autres, de même que les personnes propriétaires de leurs logements.

D'après les entretiens réalisés auprès d'une vingtaine de travailleurs, se dégagent trois figures type restituant la relation au travail et le niveau de perception des actifs en situation de pauvreté.

➤ Des actifs non intégrés : le travail : espoir et résignation

Ce public n'a que peu connu la stabilité d'emploi, enchaîne les temps partiels ou les contrats aidés et n'a pas le sentiment d'être intégré au marché de l'emploi. Le jeune en voie d'insertion constitue l'archétype de cette catégorie qui considère l'emploi comme un tremplin possible vers l'autonomie. Le sentiment de pauvreté est atténué par le soutien familial et la perspective d'un avenir meilleur. Les adultes plus avancés dans la vie, en responsabilité d'une famille mettent davantage l'accent sur la dureté de leur quotidien et sur leur désarroi quant à leur impossibilité d'intégrer le marché de l'emploi en dépit de leur effort.

➤ Des actifs : la fierté d'une activité

Ces actifs sont relativement intégrés au marché du travail (temps plein ou partiel) connaissent d'importantes difficultés financières mais se distinguent par l'intérêt porté à leur travail qui apporte fierté et satisfaction. Sont ainsi valorisés le statut d'actif et non d'assisté et le choix d'un travail peu rémunérateur mais aimé.

➤ Des actifs en fin de vie professionnelle

Les actifs de la présente catégorie constatent amèrement la non garantie du travail contre la pauvreté. Très souvent en fin de parcours professionnel, ces travailleurs ont le sentiment de ne pas s'en sortir malgré un volume et une durée d'activité importants. La colère et l'indignation prédominent dans le discours et exacerbent la perception de la pauvreté.

Ainsi, la trajectoire professionnelle conditionne fortement la perception des conditions de vie et détermine une première ligne de séparation entre les personnes ayant connu la stabilité de l'emploi ou une longue période d'activité et celles n'ayant jamais eu accès à cette stabilité. Cette différence d'intégration au marché du travail détermine la constitution ou non de l'identité professionnelle. Identité qui en fonction de l'âge ou de la composition familiale du ménage pauvre déterminera l'acuité de la perception des conditions de vie, de la "pauvreté des actifs occupés".

Cette importance de la dynamique à la fois dans l'approche objective par conditions de vie et dans le ressenti de la pauvreté amène à envisager une meilleure prise en compte des trajectoires à l'avenir dans les études sur la pauvreté des travailleurs pauvres.

INTRODUCTION

Ce cahier de recherche mesure et analyse, pour une population particulière que sont **les travailleurs pauvres, le lien entre une approche objective de la pauvreté**, appréhendée selon des critères monétaires ou portant sur les conditions de vie et une **approche plus subjective**, caractérisée par la façon dont les personnes elles-mêmes perçoivent leur situation.

Ce cahier de recherche poursuit une réflexion menée depuis quelques années par le département Evaluation des Politiques Sociales du CRÉDOC sur la mesure de la pauvreté¹.

Notre souhait d'étudier cette question est lié à **deux constats** :

- Il a longtemps été considéré que l'emploi protégeait de la pauvreté. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et les travailleurs pauvres sont de plus en plus nombreux. Or, on peut supposer que ce lien avec l'emploi modifie leur vécu de la pauvreté par rapport aux inactifs ou aux chômeurs.
- La pauvreté est un phénomène complexe, qui amène pour pouvoir la cerner à multiplier les mesures et donc à multiplier les contours de la pauvreté : on peut penser que croiser ces différentes approches permet de mieux comprendre la réalité des situations de pauvreté.

Les actifs occupés sont de plus en plus touchés par la pauvreté

A long terme, depuis le début des années 1970, la pauvreté monétaire est en forte diminution. Le taux de pauvreté monétaire (à 50% de la médiane), est ainsi passé de 15,3% en 1970 à 6,2% en 2001.

Si au début des années 1970, les ménages les plus concernés par la pauvreté étaient les retraités, ce n'est plus le cas depuis 1985. Le taux de pauvreté des salariés, ou des personnes ayant été salariés et en recherche d'emploi, est ainsi passé de 3,9% en 1970, à 6,2% en 2001.

¹ Chauffaut, Olm (2002) Hétérogénéité des conditions de vie sous le seuil de pauvreté, cahier de recherche n°173.

Olm, Simon (2005) Une approche de la pauvreté à partir de l'hétérogénéité des conditions de vie : quelles conséquences pour l'analyse de la consommation des populations pauvres ?, cahier de recherche n°214.

Tableau n° 1 Taux de pauvreté monétaire, (seuil à 50% de la médiane) de 1970 à 2001

	salariés, ou chômeurs ayant travaillé	retraités	ensemble de la population
1970	3,9%	27,3%	15,3%
1975	3,9%	17,6%	12,3%
1979	4,6%	9,9%	8,7%
1984	4,6%	3,7%	7,4%
1990	4,5%	5,6%	6,8%
1997	6,1%	3,1%	6,4%
2001	5,4%	3,8%	6,2%

Sources : INSEE / DGI, enquêtes revenus fiscaux

Les chiffres les plus récents montrent une stagnation, voire une nouvelle augmentation de la pauvreté. Le taux de pauvreté est ainsi monté à 6,3% en 2003, pour redescendre à 6,2% en 2004. Sur la même période, la pauvreté des actifs occupés a connu des fluctuations : après un tassement en 2002, elle a recommencé à augmenter en 2003 pour atteindre 4% en 2004.

Tableau n° 2 Taux de pauvreté monétaire, (seuil à 50% de la médiane) de 2001 à 2004

	actifs occupés	ensemble
2001	3,9%	6,1%
2002	3,6%	6,0%
2003	3,9%	6,3%
2004	4,0%	6,2%

Source : enquêtes revenus fiscaux de 2001 à 2004, Insee-DGI

D'autres chiffres témoignent d'une vulnérabilité croissante des actifs occupés face à la pauvreté. En particulier, la part des emplois précaires parmi l'ensemble des emplois salariés est en augmentation : si la part des contrats aidés a baissé entre 2003 et 2005, toutes les autres formes d'emplois précaires sont en augmentation.

Tableau n° 3 Évolution de la part d'emplois précaires de 2003 à 2005

	2003			2004			2005		
	Homme	femme	Ensemble	Homme	femme	Ensemble	Homme	femme	Ensemble
part des intérimaires parmi les salariés	2,8%	1,5%	2,2%	2,9%	1,4%	2,2%	3,2%	1,6%	2,5%
part des contrats aidés parmi les salariés	1,9%	2,9%	2,3%	1,6%	2,6%	2,1%	1,6%	2,3%	2,0%
part des CDD parmi les salariés	5,5%	9,5%	7,4%	6,0%	9,5%	7,6%	6,2%	9,4%	7,7%
part des emplois partiels contraints	1,7%	8,3%	4,8%	1,9%	8,6%	5,1%	2,0%	8,6%	5,1%
total formes d'emploi "précaires"	11,9%	22,2%	16,7%	12,4%	22,1%	17,0%	13,0%	21,9%	17,3%

Source : enquêtes emploi, INSEE

Enfin, deux données montrent la prévalence de la conjonction entre pauvreté et emploi :

- la part des allocataires du RMI occupant un emploi est élevée : selon l'enquête menée par la DREES en 2003 auprès d'allocataires de minima sociaux, 17% des personnes allocataires du RMI fin 2001 et encore présentes dans le dispositif début 2003, occupaient un emploi au moment de l'enquête. La part d'allocataires ayant eu des expériences d'emploi depuis leur entrée dans le dispositif mais qui ne sont plus en emploi au moment de l'enquête est encore plus importante.
- La part des personnes sans domicile fixe exerçant une activité professionnelle est également élevée : selon l'enquête menée en 2001 par l'INSEE auprès de personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas chaud, elle s'élève à 28%.

Par ailleurs, dans un contexte où de nombreuses interrogations apparaissent quant à l'incitation financière à l'activité faiblement rémunérée, la réflexion enclenchée sur les relations entre formes de pauvreté et perception de sa propre situation semble particulièrement intéressante en ce qui concerne les actifs occupés. **En effet, l'analyse de la perception que les actifs ont de leur situation peut être éclairante des attentes minimales en termes de niveau de vie lorsqu'on exerce un emploi.**

La complexité de la mesure de la pauvreté

Les méthodes pour mesurer la pauvreté sont nombreuses. L'approche absolue, qui se réfère à la notion de minimum vital, s'oppose à l'approche relative, qui raisonne en terme d'inégalités. C'est la deuxième approche qui est le plus souvent privilégiée dans les travaux récents cherchant à mesurer et décrire la pauvreté.

Parmi ces approches relatives, **la définition monétaire** de la pauvreté est la plus utilisée. Le niveau de vie des ménages est défini en divisant le revenu disponible du ménage, par des unités de consommation calculées sur la base d'une échelle d'équivalence. Cette échelle attribue un poids variable à chaque personne du ménage, en fonction de son rang et de son âge. Elle permet de ramener le revenu d'un ménage de taille N au niveau de vie défini comme étant le revenu qui serait nécessaire à un ménage de 1 personne pour avoir le même bien-être que le ménage de taille N. Sont alors définis comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur à un seuil fonction du niveau de vie médian de la population. Conventionnellement, ce seuil est fixé soit à 50%, soit à 60% de la médiane de la distribution des niveaux de vie dans la population.

De nombreux auteurs² font le constat de l'aspect réducteur de cette définition : si la pauvreté se définit par un manque de ressources provoquant l'exclusion des modes de vie normaux de la société, elle ne peut se limiter à son aspect monétaire, mais doit prendre en compte les privations que s'imposent un ménage sur l'ensemble des modes de vie jugés socialement nécessaires. Ces constats ont induit une **définition de la pauvreté par les conditions de vie** : sont pauvres les personnes dont les ressources contraignent l'accès à un certain nombre de biens (dans le domaine du logement, de l'équipement, ...) ou la possibilité de faire face à ses échéances.

Ces deux définitions sont fortement normatives. La définition monétaire renvoie à des choix dans le mode de construction des échelles d'équivalence, dans la définition du revenu disponible pris en compte, dans la part de la médiane retenue pour fixer le seuil de pauvreté. La définition par conditions de vie dépend des conditions d'existence retenues pour construire l'échelle. Le choix de ces conditions est lié à un certain nombre de critères – elles doivent relever de contraintes et non de choix de vie et notamment dépendre du revenu, elles doivent être considérées comme nécessaires par la majeure partie de la population – mais n'est pas exempt des choix subjectifs du chercheur (en particulier dans la définition de ce qui dépend ou non des choix de vie plutôt que de contraintes financières). Ces choix sont enfin contraints par les données disponibles dans les enquêtes qui permettent de les mettre en application.

Différentes études montrent que les pauvretés définies par chacune de ces deux approches ne se recouvrent que partiellement. La plus récente, menée par Madior Fall et Daniel Verger à partir du Panel Européen 2001, calcule un faible coefficient de corrélation entre la pauvreté monétaire et la pauvreté par conditions de vie de 0,23. 15% des ménages sont pauvres soit monétairement uniquement (7% au seuil de 50% de la médiane), soit par conditions de vie (5%), soit à la fois monétairement et par conditions de vie (3% seulement des ménages). Ce ne sont ainsi que 30% des ménages pauvres monétairement, qui le sont également par conditions de vie³.

Si chacune de ces deux mesures a ses avantages et ses inconvénients, aucune ne peut être définie comme "la bonne mesure". La faiblesse du recoupement entre ces deux approches confirme l'aspect multidimensionnel de la pauvreté. Cette dernière pourrait alors être considérée comme une variable latente, non directement observable, mais résultant de la combinaison des pauvretés monétaires et par conditions de vie⁴.

Selon cette hypothèse, il est nécessaire de mieux comprendre l'articulation entre ces deux approches pour mieux cerner la pauvreté.

² (1997) Mesurer la pauvreté aujourd'hui, INSEE, Economie et Statistique n°308-310.

³ "Pauvreté relative et conditions de vie en France", Madior Fall et Daniel Verger, in Economie et Statistiques N° 383-384-385, INSEE 2005, p 91-107.

⁴ Comme l'observent par exemple Tony Atkinson, Jacques Freyssinet, Michel Glaude et Claude Seibel dans "Pauvreté et exclusion", Rapport du Conseil d'Analyse Économique, 1998.

Ces approches monétaires et par conditions de vie peuvent également être confrontées au ressenti des personnes elles-mêmes sur leur situation, appréhendé par la perception de leur niveau de vie. **On peut se demander dans quelle mesure cette perception s'explique par les caractéristiques socio-démographiques et les pauvretés par conditions de vie et monétaires.** En particulier, on peut se demander si ce ressenti est lié aux conditions d'emplois.

Ce travail de recherche est mené dans la continuité des travaux précédents du CRÉDOC sur la pauvreté. Ces travaux faisaient le constat d'une forte hétérogénéité des conditions de vie des ménages en situation de pauvreté monétaire. Ils montraient que la construction de pauvretés adaptées à des sous-populations homogènes permettait d'améliorer l'approche de la pauvreté de ces sous-populations. Pour tenir compte des enseignements de ces différents travaux, les différentes mesures de la pauvreté utilisées ici sont donc adaptées à la population choisie, qui est celle des actifs occupés.

Les données mobilisées

Ce cahier de recherche s'appuie principalement sur deux types de données :

- Les différentes approches objectives et subjectives de la pauvreté ont été mesurées à partir des données de l'enquête Permanente sur les Conditions de vie menée par l'INSEE. La vague utilisée est celle de mai 2001 : les vagues de mai contiennent les variables décrivant les conditions de vie des ménages. L'année 2001 a été retenue par soucis de cohérence avec les données ayant permis de construire les échelles d'équivalence utilisées en particulier pour les actifs (enquête budget des familles 2001) ;
- Les facteurs influant sur la perception des situations de pauvreté ont été appréciés de manière plus concrète par l'interrogation d'une quinzaine d'actifs identifiés en situation de pauvreté par des professionnels⁵ du monde social, de l'insertion par l'économique. L'analyse de ces professionnels sur le phénomène de "pauvreté des actifs occupés" a également été recueillie.

Les données portent sur les ménages et non sur les individus. Les ménages actifs occupés sont définis comme ceux dans lesquels au moins le chef de ménage, ou son conjoint s'il existe, est actif occupé au moment de l'enquête.

⁵ Travailleurs sociaux de Conseil Généraux, MSA, URJAE du Nord pas de Calais, associations d'insertion par le logement, association d'accompagnement vers l'emploi, PLIE, Régie de quartier.

Plan du rapport

La première partie de ce rapport est consacrée à décrire les spécificités des ménages actifs occupés et ce que cela induit comme adaptation sur les mesures de la pauvreté, monétaires ou par conditions de vie.

La deuxième partie cherche à repérer les déterminants de la pauvreté des actifs occupés, et à en repérer les particularités par rapport à l'ensemble de la population. Cette analyse est menée comparativement sur la pauvreté monétaire et sur la pauvreté par conditions de vie.

Enfin, la troisième partie rapproche le ressenti des personnes avec les deux mesures objectives de la pauvreté et cherche à mesurer et à expliquer les décalages entre ces deux approches.

PREMIERE PARTIE : LES SPECIFICITES DES MENAGES COMPRENANT AU MOINS UN ACTIF OCCUPE

Dans cette partie, nous allons montrer que les ménages avec au moins un actif occupé possèdent un certain nombre de caractéristiques qui les différencient de l'ensemble de la population :

- Ils sont plus jeunes que les autres ménages, vivent plus souvent en couple avec enfants, sont un peu plus diplômés.
- La pauvreté y est moins répandue que dans l'ensemble de la population (taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie plus faibles).
- Lorsqu'ils sont pauvres, que ce soit monétairement ou par conditions de vie, les actifs occupés font face à une pauvreté moins intense que l'ensemble de la population (revenus moyens plus élevés et score de privation moins fort).
- Les actifs pauvres par conditions de vie tendent à moins se restreindre sur leurs consommations et sur le confort du logement mais acceptent de vivre avec un budget peu équilibré.

I. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES ACTIFS OCCUPES

Ce paragraphe détaille les spécificités socio-démographiques de la population de l'ensemble des actifs occupés, quelque soit leur niveau de revenu.

I.1 Des ménages plus jeunes, de nombreux couples avec enfants

Les actifs sont dans l'ensemble plus jeunes que l'ensemble de la population, notamment parce que la part des personnes âgées de 50 ans ou plus, fréquemment retraitées, est faible. Les chefs de ménage comprenant au moins un actif occupé sont souvent âgés de 30-49 ans : c'est le cas pour 59% d'entre eux, contre 39% sur l'ensemble de la population.

La situation familiale la plus fréquente est celle des couples avec enfants : elle concerne près de la moitié des actifs occupés, pour le tiers de l'ensemble de la population. Les isolés sont moins nombreux alors que les familles monoparentales sont aussi fréquentes parmi les actifs occupés que parmi l'ensemble de la population.

Tableau n° 4 Ménages actifs et cycle de vie

	Ménages avec au moins 1 actif occupé	Ensemble des ménages
Âge de la personne de référence		
Moins de 30 ans	15%	12%
30-39 ans	<u>29%</u>	19%
40-49 ans	<u>30%</u>	20%
50 ans ou plus	<i>26%</i>	50%
Total	100%	100%
Personne seule	22%	32%
Couple sans enfant	22%	28%
Couples avec enfants	<u>49%</u>	32%
<i>1 enfant</i>	<i>19%</i>	<i>13%</i>
<i>2 enfants</i>	<i>20%</i>	<i>13%</i>
<i>3 enfants ou plus</i>	<i>10%</i>	<i>7%</i>
Familles monoparentales	7%	7%
Total	100%	100%

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

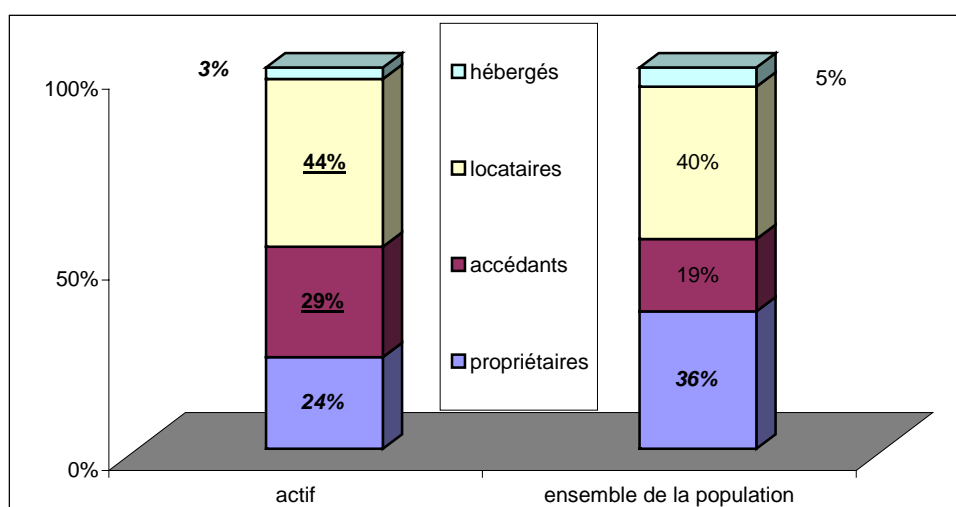
Guide de lecture : l'utilisation des caractères gras, soulignés ou italiques, montrent l'existence de différences significatives entre la situation des ménages avec au moins un actif occupé, et celle de l'ensemble des ménages. Le souligné ou les italiques montrent le sens de la différence.

I.2 Moins de propriétaires

Les ménages avec au moins un actif occupé sont moins souvent propriétaires de leur logement, ce qui est lié au constat qu'ils sont plus jeunes que l'ensemble de la population. La part des accédants est en revanche particulièrement élevée. Ils sont également un peu moins nombreux à être hébergés gratuitement.

Il faut préciser que les données ne tiennent pas compte des personnes sans domicile fixe, ce qui est une des limitations du travail effectué ici, les personnes en emploi étant nombreuses parmi les sans domicile. (28% selon l'enquête menée en 2001 par l'INSEE auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas chaud).

Graphique n° 1 Ménages actifs et situation par rapport au logement



Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture : l'utilisation des caractères gras, soulignés ou italiques, montrent l'existence de différences significatives entre la situation des ménages avec au moins un actif, et celle de l'ensemble des ménages. Le souligné ou les italiques montrent le sens de la différence.

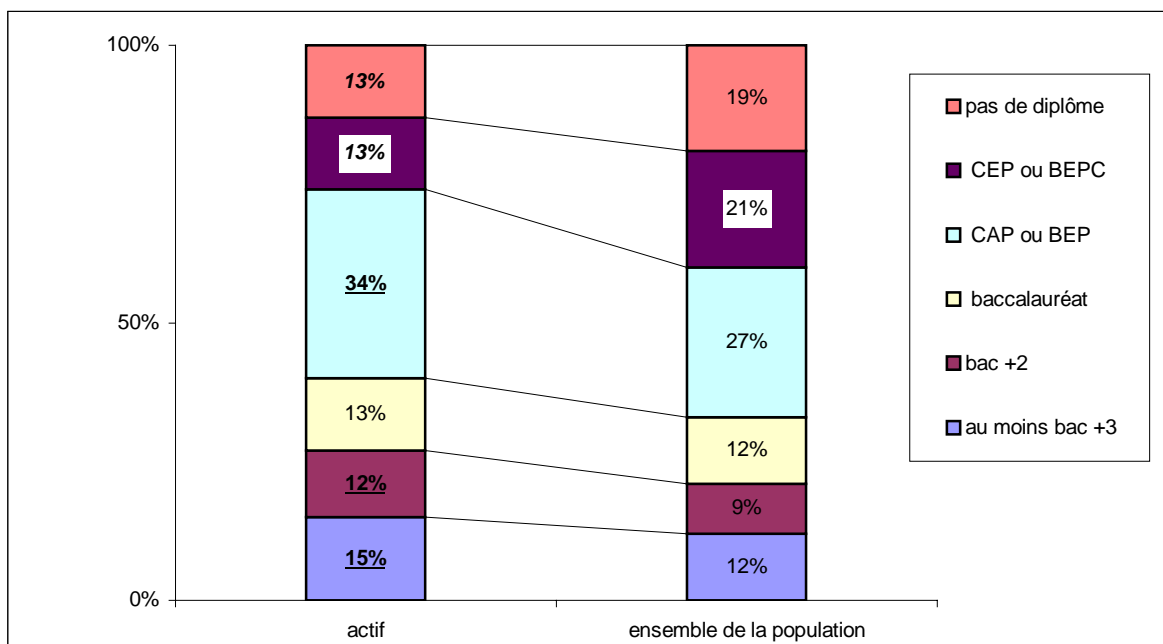
La répartition des ménages actifs occupés par taille d'agglomération est relativement proche de celle de l'ensemble des ménages. Les habitants de l'agglomération parisienne sont légèrement plus nombreux parmi les actifs occupés (19%) que parmi l'ensemble des ménages (17%).

I.3 Un niveau de diplôme plus élevé, pas de différences dans la CSP

Dans 27% des ménages comptant au moins un actif occupé, la personne de référence possède au moins un bac + 2 (21% sur l'ensemble des ménages). Plus du tiers des actifs possèdent un CAP ou BEP, contre 21% de l'ensemble des ménages.

Enfin, dans 26% des ménages actifs, la personne de référence est diplômée au mieux du BEPC. Cette proportion s'élève à 40% en population générale.

Graphique n° 2 Ménages actifs et niveau de diplôme de la personne de référence



Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture : l'utilisation des caractères gras, soulignés ou italiques, montrent l'existence de différences significatives entre la situation des ménages avec au moins un actif, et celle de l'ensemble des ménages. Le souligné ou les italiques montrent le sens de la différence.

La catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés ne diffère en revanche pas significativement de celles des ménages sans actifs occupés (les retraités et chômeurs ayant déjà travaillé étant recodés dans leur ancienne profession).

Les exploitants agricoles sont un peu moins nombreux parmi les ménages actifs occupés (3% contre 5% de l'ensemble des ménages, hors personnes n'ayant jamais travaillé), alors que les cadres supérieurs et les professions intermédiaires sont un peu plus fréquents (respectivement 18% contre 15% et 23% contre 21%).

I.4 Des revenus plus élevés

Les revenus des ménages actifs occupés sont plus élevés que ceux de l'ensemble de la population. Plus de la moitié des actifs disposent ainsi d'un revenu annuel supérieur à 22 867 € (150 000 F), et d'un revenu par unité de consommation de plus de 13 720 € (90 000 F), contre 42% pour l'ensemble de la population.

Tableau n° 5 Revenus des ménages actifs

Revenus annuels du ménage	Actifs	Ensemble	Revenus par unité de consommation (niveaux de vie) du ménage	Actifs	Ensemble
Moins de 15 245 (100 000 Francs)	<i>20%</i>	35%	Moins de 8 385 (55 000 F)	<i>14%</i>	22%
De 15 245 à 22 867 (100 000 à 150 000 Francs)	24%	23%	De 8 385 à 10 671 (55 000 à 70 000 F)	13%	14%
De 22 867 à 36 588 (150 000 à 240 000 Francs)	<u>34%</u>	26%	De 10 671 à 13 720 (70 000 à 90 000 F)	21%	20%
36 588 ou plus (240 000 F ou plus)	<u>22%</u>	16%	De 13 720 à 19 818 (90 000 à 130 000 F)	<u>24%</u>	19%
			19 818 (130 000 F) ou plus	<u>28%</u>	24%
Total	100%	100%	Total	100%	100%
Revenus moyens	27 959 (183 400 F)	15 875 (104 135 F)	Revenus moyens	16 611 (108 960 F)	9 667 (63 410 F)

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture : l'utilisation des caractères gras, soulignés ou italiques, montre l'existence de différences significatives entre la situation des ménages avec au moins un actif occupé, et celle de l'ensemble des ménages. Le souligné ou les italiques montrent le sens de la différence.

I.5 Situation par rapport au travail des conjoints des ménages actifs occupés

Les ménages considérés ont en commun de compter au moins un adulte, personne de référence ou son conjoint, actif occupé. Cependant, selon que les deux membres du couple sont ou non actifs ou encore selon la forme d'emploi, ces situations d'activité sont très variables.

Ainsi, parmi les ménages comptant au moins un actif :

- Un peu moins de la moitié, 46%, sont des couples bi-actifs. En particulier, dans les deux tiers des couples comptant au moins un actif occupé, ce sont les deux conjoints qui travaillent.
- 25% sont des couples monoactifs.
- 29% sont des personnes seules ou des monoparents actifs.

Dans la plupart des ménages comptant au moins un actif occupé, une personne au moins est en CDI à temps plein. Pour un peu plus d'un ménage sur 5 (21%), aucune des personnes du ménage n'occupe un tel emploi. Cette proportion est un peu plus élevée (28%), parmi les personnes sans conjoint. **Les**

familles monoparentales sont particulièrement concernées par les formes d'emploi précaire : le tiers d'entre elles, 33%, occupent un autre type d'emploi qu'un CDI à temps plein⁶.

Tableau n° 6 Situation par rapport au travail des conjoints des ménages actifs

	Couples	Personnes sans conjoint	Ensemble des ménages actifs
Ménages bi-actifs	64%		46%
<i>Les deux conjoints sont en contrat à durée indéterminée, à temps plein</i>	31%		22%
<i>Un conjoint est en CDI à temps plein, l'autre a un type de contrat de travail (temps partiel, CDD, intérim, ...)</i>	25%		18%
<i>Aucun conjoint n'est en CDI à temps plein</i>	8%		6%
Couples mono actifs	36%		25%
<i>La personne qui travaille est en CDI, à temps plein</i>	26%		18%
<i>La personne qui travaille est dans une autre situation</i>	10%		7%
Personnes seules ou monoparents, actifs		100%	29%
<i>En CDI, à temps plein,</i>		72%	21%
<i>Autre situation</i>		28%	8%
Total	100%	100%	100%

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Enfin, lorsque le ménage considéré est un couple mono-actif, le conjoint qui ne travaille pas :

- est au foyer dans près de la moitié, des cas (49%) ;
- est au chômage dans le quart des cas ;
- est retraité, préretraité ou retiré des affaires dans 15% des cas ;
- les autres situations sont beaucoup plus rares : 4% des conjoints sont étudiants ou en formation, 8% sont dans une autre situation d'inactivité (personnes n'ayant jamais travaillé, personnes en invalidité, longue maladie, ...).

⁶ Les emplois précaires sont définis en général en distinguant les temps partiels contraints des temps partiels choisis. Les données ne permettaient pas ici de faire cette distinction, et certains des Contrats à Durée Indéterminée à temps partiels, intégrées aux "autres emplois", peuvent cependant ne pas correspondre à un emploi précaire.

II. DESCRIPTION ET DETERMINANTS DES FORMES DE PAUVRETE PARMI LES ACTIFS OCCUPES

II.1 Spécificités de consommation des actifs occupés et pauvreté monétaire⁷

II.1.a Le mode de calcul de la pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire est déterminée à partir d'échelles d'équivalence, qui permettent de comparer le niveau de vie d'un ménage de taille n , au niveau de vie d'un ménage de 1 personne : quelle que soit la structure du ménage, personne seule, couple, famille, ses ressources sont converties en une somme représentant celle qui serait nécessaire à un ménage d'une seule personne pour avoir un niveau de vie équivalent. Cette conversion est effectuée en divisant les ressources du ménage par un coefficient, le nombre d'unités de consommation, qui tient compte du nombre et de l'âge des personnes qui composent le ménage.

Le niveau de vie de l'ensemble des ménages ainsi déterminé, le seuil de pauvreté est calculé à partir de la médiane de la distribution des niveaux de vie. Le niveau de vie médian est préféré au niveau de vie moyen, car il est moins sensible aux revenus extrêmes. Une fraction de la médiane est arbitrairement choisie comme étant le seuil de pauvreté. Sont alors définis comme pauvres les ménages dont le revenu par unité de consommation, ou niveau de vie, est inférieur à ce seuil.

Le contour de la pauvreté ainsi définie dépend :

- **du revenu** initialement retenu. Le plus souvent, il s'agit du revenu disponible avant impôt, qui est le revenu utilisé dans ce cahier de recherche. Certains auteurs cependant se sont interrogés sur la possible valorisation du patrimoine (par exemple dans l'intégration de loyers fictifs pour les propriétaires), ou encore sur la périodicité des ressources prises en compte ;
- **du seuil de la médiane retenu**. Le choix du seuil est arbitraire. Consensuellement, il est fixé à 50% ou 60% de la médiane. Le seuil retenu ici est un seuil de 60% de la médiane, afin d'obtenir des effectifs suffisamment importants pour faire l'analyse des actifs occupés en situation de pauvreté.
- **du mode de calcul de l'échelle d'équivalence**.

⁷ La majeure partie des résultats de ce paragraphe sont repris du cahier de recherche mené par le CRÉDOC en 2005 : Christine Olm, Marie-Odile Simon, "une approche de la pauvreté tenant compte de l'hétérogénéité des conditions de vie", Les cahiers de recherche du CRÉDOC n°214, novembre 2005.

L'utilisation d'échelle se justifie par la présence d'économies d'échelle pour certains biens de consommation du ménage. Les différents postes de consommation des ménages se différencient par leur caractère plus ou moins individuel, ou collectif. Les vêtements, les loisirs font partie des biens les plus individuels, alors que le logement et son équipement sont des biens utilisés par tous, et donc fortement collectifs⁸. Le poids d'une personne supplémentaire sur le budget du ménage sera donc inférieur au poids de la première personne.

La difficulté est alors d'estimer le coût d'une personne supplémentaire, dans un contexte où la plupart des consommations du ménage ne peuvent être affectées à un membre du ménage et un seul.

Il existe **deux façons de calculer les unités de consommation constitutives de l'échelle** :

- à partir de modèles économétriques fondés sur la consommation des ménages (méthode objective). Pour être résolubles, ces modèles doivent faire une hypothèse sur la consommation des ménages. Plus précisément, il s'agit de déterminer un indicateur de niveau, tel qu'il dépende du revenu du ménage et de la taille de ménage, mais qu'il ne dépende pas des choix de vie. Les hypothèses les plus fréquentes sont l'hypothèse identifiante de Rothbart, qui postule que le niveau de bien-être d'un ménage est déterminé par la consommation en vêtement des adultes, et l'hypothèse identifiante d'Engel, qui postule que le niveau de vie est mesuré par le coefficient budgétaire de l'alimentation.
- à partir de modèles fondés sur la perception que les ménages ont de leur niveau de vie : sur la base d'une question portant sur l'aisance perçue par les ménages, la méthode consiste à estimer alors une fonction (inspirée de la forme des fonctions de demande de la théorie micro-économique) permettant de relier les résultats obtenus à ces questions, aux revenus et à la taille du ménage. De cette fonction estimée, est déduit le coût de l'enfant.

Les méthodes objectives ont comme principal inconvénient de réduire le bien être à l'utilité monétaire. Or des dimensions non monétaires sont liées à l'agrandissement de la taille de la famille et peuvent accroître le bien-être du ménage, ou encore modifier les comportements de consommation. L'agrandissement de la taille du ménage peut ainsi provoquer des modifications de modes de vie, que les méthodes monétaires interpréteront à tort comme des éléments de coût de l'enfant. Par exemple, le comportement en dépenses de vêtement des adultes peut être modifié par l'arrivée de l'enfant en partie en raison d'une évolution du mode de vie des adultes, et non seulement par une diminution du niveau de vie. Ainsi, l'arrivée de l'enfant peut diminuer l'incitation à paraître ou à sortir, ou encore modifier les habitudes de travail et par là, les habitudes vestimentaires,⁹ ...

⁸ Il n'y a que peu de biens purement individuels, ou purement collectifs. Les vêtements des aînés peuvent servir aux cadets et en ce sens, avoir un caractère collectif. Inversement, le logement est certes collectif, mais l'agrandissement de la taille du ménage peut provoquer l'agrandissement de la taille du logement, ou encore faire apparaître la nécessité de s'équiper en lave-vaisselle par exemple. Ces biens dépendent donc, certes dans une faible mesure, de la taille du ménage.

⁹ Lemennicier, Maillard "*la pauvreté et ses mesures*", ALEPS 1999. Les différences de méthodes de calcul du coût de l'enfant et des échelles d'équivalence sont également détaillées dans Daniel, Olm "*le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales*", Cahier de recherche du CRÉDOC n° C164, novembre 2001.

Même si elle a également ses limites, l'approche subjective apparaît plus satisfaisante dans la mesure où elle permet d'intégrer dans une certaine mesure, les différences de modes de vie des ménages. Ces approches restent cependant essentiellement monétaires, les ressources du ménage jouant un rôle central dans les estimations.

Les estimations effectuées par l'INSEE et ayant permis d'aboutir à l'utilisation de l'échelle, dite OCDE modifiée, sont fondées sur une approche monétaire subjective, à partir de la question, posée dans l'enquête budget des familles¹⁰ :

« *Quel est votre sentiment sur votre budget actuel ?(AISE)*

- *Vous êtes à l'aise*
- *Ca va*
- *C'est juste, mais il faut faire attention*
- *Vous y arrivez difficilement*
- *Ne sait pas »*

L'utilisation de cette question aboutit à un poids de l'enfant (de moins de 14 ans) dans le budget du ménage de 0,55 fois le poids de l'adulte. L'échelle d'équivalence correspondante (OCDE modifiée) est alors donnée par $1 + 0,5*(Na-1)+0,3*Ne$.

Na est le nombre d'adultes et d'enfants de 14 ans ou plus, Ne le nombre d'enfants de moins de 14 ans.

Une deuxième question, également présente dans l'enquête budget des familles, peut être utilisée pour ces estimations. Elle a pour avantage d'être moins connotée monétairement que la précédente, mais n'est présente dans l'enquête que depuis 1995 et ne permet pas de calculer des séries sur le long terme :

« *Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel ? (NIVEAU)*

- *Très élevé*
- *Elevé*
- *Moyennement élevé*
- *Moyennement faible*
- *Faible*
- *Très faible*
- *Ne sait pas »*

¹⁰ Hourriez, Olier "Niveau de vie et taille des ménages : estimations d'une échelle d'équivalence", économie et statistiques N° 308-309-310, INSEE 1997.

II.1.b Des spécificités dans les modes de consommation induisant un coût un peu plus faible de l'enfant

Les calculs d'échelle d'équivalence présentés ci-dessus reposent sur l'hypothèse que le coût de l'enfant ne dépend pas des caractéristiques sociales de familles. Or différentes études montrent que cette hypothèse peut être réfutée. Olivia Eckert-Jaffé¹¹ montre par exemple que les échelles d'équivalence dépendent du revenu.

Par ailleurs, en 2002, un cahier de recherche du CRÉDOC avait montré l'hétérogénéité des conditions de vie de ménages en dessous du seuil de pauvreté¹² : les jeunes, les personnes âgées, les ruraux ou les urbains étaient autant de sous-populations prises en exemple et connaissant chacune des expériences très différentes de la pauvreté. Sur l'ensemble de ces sous-populations, les modes de vie sont différents, ce que ne prennent pas en compte des échelles calculées en population générale. Le cahier de recherche portant sur la construction d'une mesure adaptée aux sous-populations avaient alors montré qu'un raisonnement par sous-population conduisait à des échelles d'équivalence différentes pour chaque groupe considéré. Ces échelles apparaissent pertinentes lorsque l'étude porte sur une catégorie de population en particulier, comme c'est le cas dans ce cahier de recherche.

En l'occurrence, l'analyse faite sur le comportement des actifs occupés faisait apparaître des spécificités dans les modes de consommation ayant pour conséquence un coût de l'enfant un peu plus faible que sur l'ensemble des ménages métropolitains.

En particulier, l'étude des coefficients budgétaires des différents postes de consommation (poids des dépenses du poste sur les dépenses totales), montre que si pour les actifs comme pour l'ensemble des ménages, les postes alimentation / boisson et logement / ameublement sont les plus importants, leur poids dans la consommation totale des ménages actifs occupés est un peu plus faible que pour l'ensemble. Le poste transport et communication est en revanche plus important.

¹¹ Eckert-Jaffe "famille et niveau de vie : observations et analyses" congrès et colloques n°14, John Libbey et Ined.

¹² Chauffaut, Olm "hétérogénéité des conditions de vie sous le seuil de pauvreté", cahier de recherche du CRÉDOC n° C173, 2002.

**Tableau n° 7 Moyenne des coefficients budgétaires pour les actifs
et l'ensemble de la population
6 postes agrégés**

	Actifs	Ensemble
Alimentation et boisson	<i>0,20</i>	0,22
Habillement	0,07	0,06
Logement et ameublement	<i>0,23</i>	0,25
Transport et communication	<u>0,18</u>	0,16
Loisirs, culture	0,08	0,08
Autres biens et services	0,23	0,23
total	1	1

Source : enquête budget des familles 2001

Guide de lecture : les coefficients significativement supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la population sont marqués en gras ; les coefficients significativement inférieurs à ceux de l'ensemble sont marqués en italique

Exemple de lecture : sur l'ensemble des ménages, les dépenses en alimentation et en boisson représentent en moyenne 22% des dépenses totales. Pour les actifs occupés, les dépenses en alimentation et boisson représentent en moyenne 17% du budget total, ce qui est significativement plus élevé que pour l'ensemble des ménages.

Le coût de l'enfant dépend notamment des modes de consommation, et de la part du budget consacré à un enfant. Les différences observées dans les modes de consommation des actifs occupés aboutissent finalement à un coût de l'enfant plus faible qu'en population générale. Le coût obtenu dépend cependant de la question choisie pour l'estimer. Ainsi, **lorsque la question utilisée est celle portant sur l'appréciation du niveau de vie, notée NIVEAU, le poids de l'enfant dans le budget du ménage par rapport au poids de l'adulte est plus faible pour les actifs occupés (0,4), que pour la population générale (0,5). Lorsque la question utilisée est celle portant sur le budget, notée AISE, le poids de l'enfant par rapport à l'adulte parmi les actifs (0,32), est plus proche de celui observé en population générale (0,35).**

Par ailleurs, pour chacun de ces postes agrégés de consommation, la consommation des actifs occupés tend à être moins individuelle que celle de l'ensemble des ménages.

Le caractère plus ou moins individuel des consommations se mesure par l'élasticité-taille du poste envisagé. Cette élasticité taille est estimée sur la base du modèle de Prais-Houthakker¹³, et permet de calculer l'augmentation de la consommation dans un poste donné, lorsque la taille du ménage augmente, pour que le niveau de vie reste le même. Par exemple, l'élasticité taille de 0,62 observée sur le poste alimentation et boisson pour l'ensemble des ménages, signifie qu'en moyenne, à niveau de vie égal, un ménage de taille n a une consommation n^{0,62} fois plus élevée qu'un ménage de 1 personne. Un ménage de 4 personnes dépensera 2,36 fois plus qu'un ménage d'1 personne pour l'alimentation.

¹³ Modèle détaillé en annexes.

Plus l'élasticité taille est élevée, plus la dépense est individuelle. Sur l'ensemble de la population, les postes les plus individuels sont ainsi le poste "habillement", et le poste "alimentation et boisson". Le poste le plus collectif, est, de loin, le poste "logement et ameublement".

Pour chaque poste, **l'élasticité-taille calculée pour les actifs occupés est plus faible ou équivalente à celle observée sur l'ensemble de la population.** C'est le cas en particulier du poste transports et communication, mais aussi du poste loisirs et cultures, qui sont beaucoup plus collectifs que sur l'ensemble des ménages. Ainsi, en moyenne sur l'ensemble de la population ; la dépense en transport et communication d'un ménage de 4 personnes est 2,23 fois plus élevée que celle d'un ménage de 1 personne, la dépense en loisirs et cultures est 2,06 fois plus élevée. Parmi les actifs occupés, la dépense en transports communications est multipliée par 1,95 lorsque la taille du ménage passe de 1 à 4, celle en loisirs et culture par 1,87.

L'élasticité taille globale¹⁴ calculée à partir de la variable NIVEAU est légèrement plus faible pour les actifs occupés que pour l'ensemble de la population. Pour que le niveau de vie reste le même, le budget d'un ménage actif de 4 personnes doit être 1,92 fois plus élevé que le budget d'un ménage de 1 personne. Sur l'ensemble des ménages, le coefficient multiplicateur doit être de 2.

Les estimations utilisant la question AISE, portant sur le budget actuel, aboutit à une élasticité taille pour les actifs proche de celle observée en population générale.

**Tableau n° 8 Élasticités taille par poste budgétaire,
pour les actifs et la population totale**

	Actifs	Ensemble
Alimentation et boisson	0,60	0,62
Habillement	0,75	0,79
Logement et ameublement	0,25	0,25
Transport et communication	0,48	0,58
Loisirs, culture	0,45	0,52
Autres biens et services	0,49	0,52
Élasticité taille totale, question NIVEAU	0,47	0,50
Élasticité taille totale, question AISE	0,70	0,70

Source : INSEE, enquête budget des familles 2001.

¹⁴ Les élasticités de chaque poste sont calculées à partir de l'approche objective. L'élasticité taille globale est par contre calculée à partir des approches subjectives. Elle dépend alors de la variable subjective choisie pour spécifier le modèle (NIVEAU ou AISE).

Ces différents coefficients permettent alors de calculer une échelle d'équivalence, pour chacune des questions utilisées, et pour chacune des populations considérées¹⁵. L'échelle d'équivalence estimée à partir de la question NIVEAU amène à calculer des unités de consommation beaucoup plus faibles pour les actifs occupés qu'en population générale. L'impact d'un enfant supplémentaire est alors très faible.

En revanche, l'échelle d'équivalence estimée à partir de la question AISE pour les actifs est très proche de celle obtenue en population générale. Le poids de l'enfant est légèrement plus faible avant arrondi, mais le degré de précision du modèle conduit à ne conserver qu'une décimale dans les coefficients utilisés.

Dans la suite de cette recherche, **nous utiliserons l'échelle d'équivalence estimée à partir de la question AISE**. En effet ; l'échelle en population générale correspond alors à l'échelle OCDE modifiée, qui est celle habituellement utilisée dans les études sur le niveau de vie. **L'échelle utilisée pour les actifs occupés est donc finalement la même que celle utilisée en population générale. Cependant, elle conduit probablement à surestimer légèrement le coût de l'enfant et l'élasticité taille pour les ménages considérés. Ce constat se retrouvera d'ailleurs dans l'impact de la taille de la famille sur les différentes formes de pauvreté.**

Tableau n° 9 Echelles d'équivalence estimées pour les actifs et la population totale

	Actifs			Ensemble		
	Premier adulte	Adulte suivant et enfant de 14 ans ou plus	Enfant de moins de 14 ans	Premier adulte	Adulte suivant et enfant de 14 ans ou plus	Enfant de moins de 14 ans
Échelle d'équivalence, avec la question NIVEAU	1	0,32	0,13	1	0,35	0,2
Échelle d'équivalence, question BUDGET*	1	0,55 (arrondi à 0,5)	0,31 (arrondi à 0,3)	1	0,55 (arrondi à 0,5)	0,31 (arrondi à 0,3)

Source : INSEE, enquête budget des familles 2001.

* Echelle retenue pour la suite de ce travail, arrondie à la première décimale

¹⁵ La méthode est détaillée en annexes.

II.1.c Une pauvreté monétaire moins fréquente et moins intense

En appliquant cette échelle d'équivalence aux données de l'enquête permanente sur les conditions de vie réalisée par l'INSEE en 2001¹⁶, il est possible d'identifier les actifs en situation de pauvreté monétaire pour ensuite, les comparer aux actifs en situation de pauvreté par conditions de vie.

Le premier constat, cohérent avec celui effectué plus haut de revenus des actifs occupés supérieurs à ceux de la population totale, est que la médiane des niveaux de vie pour les actifs occupés, est plus élevée que celle observée en population générale.

Le choix a été fait de retenir comme seuil de pauvreté pour les actifs occupés, celui correspondant à la médiane de la distribution des niveaux de vie des seuls actifs occupés. Les seuils de pauvreté retenus pour construire l'indicateur de pauvreté monétaire pour les actifs occupés sont donc plus élevés que les seuils utilisés en population générale. L'hypothèse est faite que la pauvreté des actifs est relative au niveau de l'ensemble des ménages actifs, autrement dit que la "norme de niveau de vie" acceptable pour les actifs, n'est pas la même que pour l'ensemble de la population¹⁷.

Même avec ce seuil de pauvreté plus élevé, les taux de pauvreté des actifs à 50% et 60% sont plus faibles que les taux de pauvreté en population générale.

Le seuil de pauvreté retenu pour la suite de cette recherche est le seuil à 60%¹⁸, correspondant à un taux de pauvreté de 14% pour les actifs, de 19% pour l'ensemble des ménages.

¹⁶ Les revenus figurant dans l'enquête budget permanente sur les conditions de vie sont des revenus en tranches. Calculer des niveaux de vie suppose d'utiliser des revenus continus, qui ont donc été estimés à partir de la méthode des résidus simulés présentée en annexes.

¹⁷ Cette hypothèse est alors cohérente avec les choix également effectués pour construire l'indicateur de pauvreté par conditions de vie. En effet, cet indicateur est construit d'une part en population générale, d'autre part sur les seuls actifs, ce qui suppose que les critères déterminants pour construire l'indicateur par conditions de vie (les indicateurs retenus sont consensuels et sont le signe d'une privation et non d'un choix de vie) sont étudiés sur la seule population active... et donc que les conditions de vie acceptables pour les actifs, ne sont pas les mêmes qu'en population générale.

¹⁸ C'est le seuil à 60% qui est retenu, de manière à constituer un groupe de travailleurs pauvres ayant un effectif suffisant pour en faire une analyse spécifique.

Tableau n° 10
Seuils et taux de pauvreté à 50% et 60% pour les actifs et l'ensemble de la population

	Actifs	Ensemble
Seuil de pauvreté à 50% de médiane	3783 F 577 euros	3663 F 559 euros
Taux de pauvreté correspondant	8%	11%
Seuil de pauvreté à 60% de la médiane	4539 F 692 euros	4396 F 670 euros
Taux de pauvreté correspondant	14%	19%

Source : INSEE, enquête budget des familles 2001.

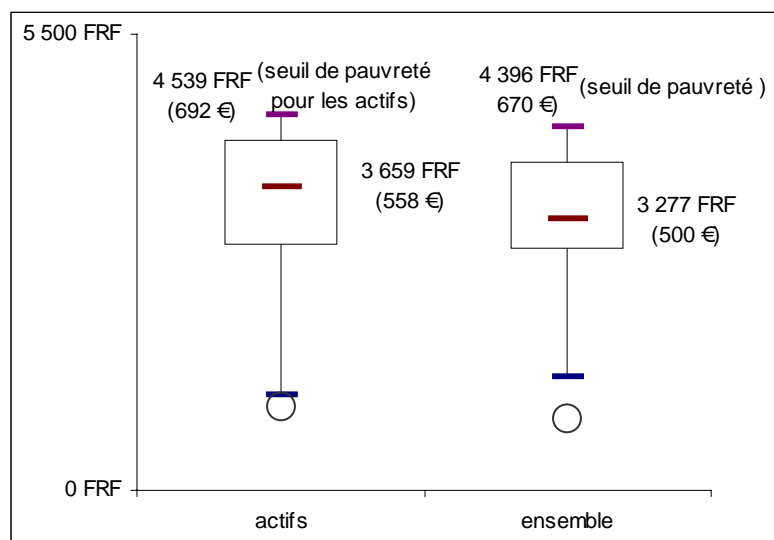
Le graphique ci-dessous permet de comparer les répartitions des niveaux de vie des actifs occupés par rapport à l'ensemble de la population :

- La valeur des médianes et des quartiles permet de comparer les montants des niveaux de vie des deux populations.
- L'étendue des "moustaches", qui représentent l'écart entre les quartiles et les valeurs adjacentes, fournit un aperçu de la dispersion des niveaux de vie : plus les moustaches sont courtes, plus les niveaux de vie des ménages appartenant à la sous-population sont homogènes.
- La place de la médiane par rapport aux quartiles permet d'apporter des éléments quant à la symétrie des revenus. Une médiane basse par rapport au corps de la boîte montre que les revenus sont plus concentrés dans les faibles valeurs, que dans les valeurs élevées.
- Enfin, placer le premier centile permet de montrer l'existence des valeurs qui s'éloignent beaucoup des autres¹⁹.

Ces box plots montrent alors que les niveaux de vie des actifs pauvres sont à la fois plus élevés et plus dispersés que les niveaux de vie de l'ensemble des ménages en situation de pauvreté.

¹⁹ La médiane est la valeur d'une variable quantitative telle que la moitié des observations prennent une valeur plus importante. Le quartile inférieur est la valeur telle que les trois quarts des observations ont une valeur plus grande, le quartile supérieur est la valeur telle que le quart en ont une valeur plus grande. L'intervalle interquartile est la différence entre les deux quartiles. Plus il est important, plus la distribution est dispersée. La valeur adjacente inférieure est la plus petite valeur supérieure à un seuil donné par $Q1 - 1,5 * (Q3 - Q1)$ (Q3 et Q1 représentant respectivement les quartiles supérieur et inférieur).

Figure 1
Box plots des niveaux de vie des ménages en situation de pauvreté,
comparaison actifs et population générale



Source : enquête EPCV, INSEE 2001

guide de lecture : ce graphique représente les « boîtes à moustache » de la distribution des revenus par unité de consommation. Le trait central de la boîte donne la médiane (500 € pour l'ensemble des ménages en situation de pauvreté). Le trait inférieur représente le quartile inférieur, le trait supérieur le quartile supérieur. Les traits verticaux (les « moustaches ») représentent l'écart entre les quartiles et les valeurs adjacentes. Les points les bas sont les valeurs telles que 1% de la population ait un niveau de vie supérieur à ces valeurs. Ils donnent une idée de la distribution des niveaux de vie au-delà des valeurs adjacentes. Il n'y a pas de valeur au dessus des "moustaches supérieures", la distribution des niveaux de vie étant limitée par construction, par le seuil de pauvreté.

II.2 Spécificités de conditions de vie des actifs occupés et pauvreté par conditions de vie

II.2.a Le mode de calcul de la pauvreté par conditions de vie

Les calculs monétaires de la pauvreté apparaissent réducteurs, dans la mesure où ils ne prennent en compte que les aspects monétaires d'une pauvreté pourtant définie comme une impossibilité d'accès à un bien-être jugé minimal dans la société.

Ce constat a conduit certains chercheurs à construire une pauvreté par conditions de vie. D'abord définie par Peter Townsend²⁰ comme une pauvreté en termes de privations relatives aux normes sociales, elle mesure désormais, suite aux travaux de Paul Dickes²¹ notamment, une pauvreté de difficultés d'existence.

²⁰ Townsend "Poverty in the United Kingdom", Harmondsworth, 1979.

²¹ Dickes "pauvreté en termes de conditions d'existence", rapport du programme Mire Insee, document de l'ADEPS, 1992.

La construction de cette pauvreté repose sur l'élaboration d'un score, sommant un certain nombre d'indicateurs de difficultés en termes de conditions de vie. La difficulté réside alors dans le choix des indicateurs retenus pour constituer ce score. En particulier, les critiques faites à cette mesure de la pauvreté reposent sur l'inévitable part de subjectivité et de normalisation inhérente à un tel choix.

Pour limiter autant que possible cette subjectivité, Dickes a proposé 7 axiomes devant présider à ce choix²². Ces axiomes sont repris en annexes. Ils ont pour conséquences, pour le chercheur, de ne retenir que :

- *" les caractéristiques les plus proches de l'individu, au détriment de ce qui caractérise l'environnement plus lointain ;*
- *les dimensions subjectives, celles qui sont abordées au travers de questions faisant appel explicitement aux représentations de l'agent et à ses impressions, seront éliminées ;*
- *le présent, pas le futur ni le passé ;*
- *les domaines qui ne s'adressent qu'à certains ménages (ceux qui travaillent, ceux qui ont des enfants, ...) ne pourront être retenus. "* (Lollivier, Verger, 1997)
- de conserver suffisamment d'indicateurs, pour mesurer la pauvreté par la juxtaposition de restrictions.

Par ailleurs, deux autres critères président aux choix des indicateurs :

- le manque considéré ne doit concerner qu'une minorité de la population (**critère de fréquence**).
- le manque considéré doit être considéré comme une privation par l'ensemble de la population, et non comme un choix de vie (**critère de consensus**).

La mise en pratique est alors la suivante :

Parmi les indicateurs disponibles, le choix d'un certain nombre d'indicateurs a priori pertinents se fait sur la base des axiomes de Dickes. La part de subjectivité du chercheur reste importante à ce stade, la mise en pratique des axiomes laissant une marge d'interprétation non négligeable.

Les indicateurs ainsi sélectionnés sont mis sous forme d'indicatrice (0, si le manque n'est pas observé, 1 si le manque est observé) puis font l'objet d'un certain nombre de contrôles conduisant à en éliminer certains :

- le critère de fréquence est vérifié lorsque moins de la moitié de la population vérifie le manque. Les indicateurs pour lesquels le manque concerne plus de la moitié de la population sont rejetés ;
- les données ne permettent pas de vérifier directement le critère de consensus. Il est alors considéré comme vérifié si le manque est corrélé négativement avec le revenu. Les indicateurs non corrélés négativement avec le revenu sont rejetés ;

²² Cités par Lollivier et Verger "pauvreté d'existence, monétaire et subjective sont distinctes", Economie et statistiques n°308-309-310, INSEE 1997, p. 115.

- enfin, comme pour toute construction de scores, les items d'une même dimension ne doivent pas être corrélés négativement entre eux. La cohérence interne des différentes dimensions qui le constituent est également vérifiée²³.

Un score de "manques" est ensuite construit, en sommant les manques retenus. Les ménages considérés comme pauvres sont ceux ayant une valeur de score supérieur à un certain seuil. Arbitrairement, ce seuil est fixé de manière à ce que le taux de pauvreté par conditions de vie soit proche du taux de pauvreté monétaire observé sur une même population.

II.2.b Quelques spécificités des conditions de vie des actifs occupés, induisant une adaptation de l'indicateur

Les données des vagues de mai de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages permettent de repérer un certain nombre d'indicateurs de conditions de vie dégradées. **Nous avons retenu, en première approche pour les actifs occupés comme pour la population générale, 34 indicateurs regroupés en 5 dimensions :**

- **les contraintes budgétaires** regroupent 5 indicateurs. Deux d'entre eux ont une dimension relativement subjective (les revenus ne couvrent pas les dépenses et "a puisé dans ses économies pour équilibrer son budget"). Le dernier n'est par ailleurs que faiblement corrélé avec l'ensemble de la dimension et en diminue la cohérence globale. Il n'est donc pas retenu. Par ailleurs, dans la littérature, ce groupe d'indicateurs de contraintes budgétaires intègre fréquemment une question d'opinions sur le niveau de vie. Nous ne l'avons pas retenu du fait de son caractère subjectif, mais également en raison de l'objectif de ce cahier de recherche : la partie suivante comparera en effet la perception du niveau de vie avec les formes de pauvreté constituées.
- **les retards de paiement** comprennent initialement 5 indicateurs ;
- **les restrictions de consommation** comprennent initialement 10 indicateurs ;
- **les difficultés de logement** sont constituées à partir de 9 indicateurs. La perception d'un logement trop petit ainsi que la perception d'un logement difficile à chauffer comportent une part de subjectivité importante. Par ailleurs, le premier n'est pas corrélé négativement avec le revenu et le deuxième diminue la cohérence interne de la dimension. Ils n'ont finalement pas été retenus ;
- **l'équipement du logement** comprend 6 indicateurs. Deux d'entre eux n'ont pas vérifié le critère de fréquence. A noter que les différents auteurs ayant réfléchi à la mesure de la pauvreté par conditions de vie sont partagés sur la pertinence de prendre en compte l'équipement du logement. Il peut en effet dépendre d'un passé relativement lointain du ménage. Par ailleurs, un manque d'équipement dans un domaine considéré peut provenir d'un choix de vie plus que d'un comportement de restriction. Il peut également être révélateur de restrictions, ce qui a conduit à retenir cette dimension dans ce cahier de recherche.

²³ Par l'utilisation des coefficients alpha de Cronbach.

Le tableau suivant montre que si les actifs occupés possèdent quelques spécificités en termes de conditions de vie, les différences ne sont en général pas assez importantes pour que les manques retenus pour construire l'indicateur soient sensiblement différents.

Ainsi, globalement, **les actifs occupés ont des conditions de vie meilleures que l'ensemble des ménages**. Sur les différents manques considérés, les actifs sont souvent moins nombreux que l'ensemble des ménages à être concernés. C'est en **particulier le cas pour les restrictions de consommation et pour l'équipement du logement**.

En revanche, **les actifs sont un peu plus nombreux que l'ensemble des ménages à avoir des contraintes budgétaires**. Notamment, 11% contre 8% sur l'ensemble déclarent avoir un découvert bancaire au moins une fois par mois. Enfin, 26% des actifs occupés contre 20% de l'ensemble considèrent leur logement trop petit. Pourtant les situations de surpeuplement ne sont pas plus répandues pour ces ménages que pour les autres, et ce constat confirme surtout le caractère subjectif de cet item.

L'application des règles de construction de l'indicateur des conditions de vie conduit alors à de très faibles différences entre les manques retenus pour les actifs, et ceux conservés en population générale :

- les difficultés à rembourser un crédit ne sont pas corrélées négativement avec le revenu en population générale, alors qu'elles le sont pour les ménages actifs occupés. Cet indicateur n'est donc pas pris en compte pour les actifs. Ces difficultés sont cependant très rares et la différence de prise en compte selon la population ne provoque pas de différences importantes dans la construction de l'indicateur ;
- la prise en compte de la non possession d'un téléphone fixe ou portable diminue la cohérence globale de l'indicateur de pauvreté pour les actifs, et n'a pas été intégrée dans le calcul de l'indicateur.

**Tableau n° 11 Les indicateurs envisagés et retenus
pour la construction de l'indicateur de pauvreté par conditions de vie**

contraintes budgétaires	%	corréla-tion négative avec le revenu	corréla-tions de l'indicateur avec l'ensemble de la dimension	indicateur retenu	%	corréla-tion négative avec le revenu	corréla-tions de l'indicateur avec l'ensemble de la dimension	indicateur retenu
part du remboursement sur le revenu >1/3	4%	non	0,14	non	5%	non	0,13	non
découvert bancaire au moins un fois par mois	8%	faible	0,26	oui	11%	oui	0,26	oui
les revenus ne couvrent pas les dépenses	17%	oui	0,36	oui	17%	oui	0,35	oui
ne dispose d'aucune épargne	27%	oui	0,27	oui	26%	oui	0,28	oui
a puisé dans ses économies pour équilibrer son budget	22%	oui	0,15	non	21%	oui	0,19	non
retards de paiement								
factures pour logement (plusieurs fois)	5%	oui	0,43	oui	6%	oui	0,44	oui
loyer et charges, remboursement d'emprunt pour l'acquisition du logement (plusieurs fois)	3%	oui	0,47	oui	3%	oui	0,46	oui
difficultés à payer les impôts	1%	oui	0,36	oui	2%	oui	0,38	oui
difficultés à rembourser un crédit (plusieurs fois)	1%	non	0,38	non	2%	oui	0,38	oui
restrictions de consommation								
aucune dépense importante dans les 12 derniers mois	63%			non	57%			non
difficultés à partir une semaine en vacances par an	30%	oui	0,52	oui	25%	oui	0,48	oui
difficultés à remplacer les meubles hors d'usage	31%	oui	0,53	oui	27%	oui	0,51	oui
difficultés à acheter des vêtements neufs	8%	oui	0,59	oui	6%	oui	0,55	oui
difficultés à manger de la viande ou du poisson tous les deux jours	5%	oui	0,54	oui	4%	oui	0,49	oui
difficultés à recevoir des amis, pour boire un verre ou un repas	9%	oui	0,64	oui	6%	oui	0,61	oui
difficultés à offrir des cadeaux une fois par an	9%	oui	0,61	oui	6%	oui	0,55	oui
difficultés à avoir une bonne paire de chaussure pour chaque adulte	5%	oui	0,51	oui	4%	oui	0,44	oui
au moins une journée sans repas complet pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois	3%	oui	0,29	oui	2%	oui	0,24	oui
difficultés à maintenir le logement à la bonne température	12%	oui	0,36	oui	11%	oui	0,36	oui
difficultés de logement								
pas de salle de bain ni de salle d'eau	3%	oui	0,52	oui	1%	oui	0,48	
pas de toilette intérieure	2%	oui	0,47	oui	1%	oui	0,44	
pas d'eau chaude courante	1%	oui	0,40	oui	<1%	oui	0,32	
pas de chauffage central ni électrique	11%	oui	0,26	oui	8%	oui	0,19	
logement trop petit	20%	non		non	26%	non		non
logement difficile à chauffer*	25%	oui		non	24%	oui		non
logement trop humide	14%	oui	0,19	oui	15%	oui	0,18	
logement bruyant	22%	oui	0,08	non	22%	oui	0,08	non
surpeuplement	9%	oui	0,14	oui	9%	oui	0,12	
équipement du logement								
non possession d'un lave-vaisselle	61%			non	55%			non
non possession d'une tv couleur	6%	oui	0,29	oui	7%	oui	0,39	oui
non possession d'un magnétoscope	30%	oui	0,46	oui	17%	oui	0,44	oui
non possession d'un téléphone fixe ou portable	4%	oui	0,22	oui	2%	oui	0,09	non
non possession d'une voiture	21%	oui	0,30	oui	10%	oui	0,46	oui
non possession d'un ordinateur fixe ou portable	67%			non	54%			non

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

II.2.c Une pauvreté par conditions de vie moins intense

Afin d'obtenir des taux de pauvreté par conditions de vie proches des taux de pauvreté monétaire, ont été considérés comme pauvres par conditions de vie les ménages ayant un score d'au moins 6 à l'indicateur ainsi construit. Ce seuil de 6 s'est avéré être également le seuil pertinent pour les ménages comptant au moins un actif occupé. Ces scores définissent des taux de pauvreté par conditions de vie légèrement plus faible que le taux de pauvreté monétaire : **16% de l'ensemble des ménages sont pauvres par conditions de vie, de même que 12% des ménages comptant au moins un actif occupé.**

Comme pour la pauvreté monétaire, l'intensité de la pauvreté par conditions de vie est moins importante pour les actifs que pour l'ensemble de la population : les restrictions effectuées par les ménages actifs pauvres en conditions de vie sont moins nombreuses que celles effectuées par l'ensemble des ménages pauvres. Ainsi, le score moyen obtenu à l'indicateur de conditions de vie dégradées est de 8,4 parmi l'ensemble des ménages pauvres, et de 8,1 pour les travailleurs pauvres. Plus de la moitié des travailleurs pauvres ont un score de 6 ou 7, et 5% un score supérieur à 12. L'ensemble des ménages pauvres sont moins nombreux à obtenir un score à la limite du seuil (47%) et plus nombreux à avoir des valeurs de plus de 12 (9%).

Tableau n° 12 Score de conditions de vie dégradées pour les actifs et l'ensemble des ménages pauvres par conditions de vie

	Actifs occupés pauvres par conditions de vie	Ensemble des ménages pauvres par conditions de vie
Moyenne obtenue au score de conditions de vie dégradées	8,1	8,4
Score obtenu :		
6	<u>28%</u>	25%
7	<u>25%</u>	22%
8	17%	16%
9	10%	10%
10	8%	9%
11	4%	5%
12	3%	4%
13 à 18	5%	9%
total	100%	100%

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

L'intensité des manques pour les personnes en situation de pauvreté dépend cependant beaucoup de la dimension considérée. Ainsi, les actifs en situation de pauvreté connaissent des contraintes budgétaires et des retards de paiement plus fréquents que pour la population générale, alors que les restrictions de consommation, les difficultés de logement ou encore les manques dans l'équipement du logement sont moins nombreux.

Deux explications peuvent être avancées à ce constat :

- Plus que l'ensemble des ménages en situation de pauvreté, les actifs occupés tendent à percevoir leur situation actuelle comme temporaire : ils sont notamment plus nombreux à estimer que leur niveau de vie va s'améliorer (30% contre 23% sur l'ensemble des ménages pauvres).
- Leurs caractéristiques socio-démographiques particulières (des familles avec enfants notamment) peuvent déterminer un niveau de consommation et d'équipement supérieur à celui des autres ménages en situation de pauvreté.

Les actifs occupés ont donc un équipement, un confort de logement et des habitudes de consommation moins contraintes que l'ensemble des ménages pauvres. L'ajustement à leur situation dégradée se fait par l'endettement, et par de fortes tensions sur leur budget.

Tableau n° 13 Score sur les différentes dimensions considérées pour les actifs et l'ensemble des ménages pauvres par conditions de vie

	Actifs occupés pauvres par conditions de vie	Ensemble des ménages pauvres par conditions de vie
Score de contraintes budgétaires :		
Aucune contraintes budgétaires	10%	16%
3 ou 4	22%	14%
Score de retard de paiement*		
Aucun retard	55%	69%
1 à 3 retards	45%	31%
Score de restriction de consommation		
0 ou 1 restriction	12%	8%
De 6 à 9 restrictions	23%	25%
Difficultés de logement		
Pas de difficultés	40%	38%
De 2 à 6 difficultés	22%	26%
Équipement du logement*		
Pas de manques	54%	31%
2 ou 3 manques	23%	39%

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

* ces scores ont été construits ici de manière à comprendre les mêmes items pour les deux populations : les items qui avaient été supprimés pour une population l'ont ici également été pour l'autre, afin d'obtenir des scores comparables

En résumé,

A partir des spécificités des actifs occupés repérés au début de cette première partie, il a été possible d'adapter légèrement les outils de mesure de la pauvreté qui vont être mobilisés pour cette recherche sur les travailleurs pauvres, ou tout au moins d'en connaître les biais :

- la pauvreté monétaire, qui mesure la part de population dont le niveau de vie est en dessous d'un seuil de pauvreté, est calculée à partir de la même échelle d'équivalence que l'ensemble de la population, tout en sachant qu'elle surestime légèrement le coût de l'enfant des ménages d'actifs occupés ;
- la pauvreté par conditions de vie, qui concerne les ménages dont les ressources contraignent l'accès à certains biens ou la possibilité de faire face à ses échéances, ne tient pas compte pour les actifs occupés des difficultés à rembourser un crédit ou du fait de posséder le téléphone, ces deux critères n'ayant pas la même signification pour la population étudiée que pour l'ensemble .

Avec ces définitions, il apparaît que les actifs occupés sont moins souvent en situation de pauvreté monétaire comme par conditions de vie, et que lorsqu'ils en souffrent, elle est moins grave.

Ainsi, lorsqu'ils sont en dessous du seuil, les ménages comprenant au moins un actif occupé conservent un niveau de vie en moyenne plus élevé que l'ensemble des ménages.

Les travailleurs pauvres ont également un équipement, un confort de logement et des habitudes de consommation moins contraints que l'ensemble des ménages pauvres. L'ajustement avec leur situation financière difficile se fait par l'endettement et par de fortes tensions sur le budget.

DEUXIEME PARTIE :

LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DES ACTIFS OCCUPES

De nombreux travaux se sont penchés sur les déterminants de la pauvreté monétaire des actifs. En complément de ces travaux, notre objectif est d'analyser ces déterminants selon deux axes :

- en confrontant la pauvreté monétaire des actifs à leur pauvreté par conditions de vie d'une part,
- en comparant les déterminants de la pauvreté des actifs à celle de la population générale d'autre part.

Après un rapide rappel des principaux résultats mis en avant par des études précédentes et la présentation du point de vue des travailleurs sociaux et institutionnels rencontrés pour ce travail de recherche, cette partie :

- effectue une comparaison du poids des caractéristiques socio-démographiques des actifs sur la pauvreté monétaire d'une part, sur la pauvreté par conditions de vie d'autre part ;
- réalise une analyse "toute chose égale par ailleurs", permet d'affiner la comparaison entre les deux formes de pauvreté, mais également, d'analyser les spécificités des actifs par rapport à l'ensemble de la population ;
- effectue une typologie sur les ménages actifs connaissant au moins une forme de pauvreté, qui permet de mieux comprendre l'articulation entre caractéristiques socio-démographiques, formes d'emploi, et formes de pauvreté. Les entretiens qualitatifs illustrant cette typologie permettent de comprendre quelle est la réalité des situations ainsi repérées.

I. LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DES TRAVAILLEURS PAUVRES : LES ENSEIGNEMENTS DES ETUDES PRECEDENTES

I.1 La pauvreté monétaire expliquée par les formes d'emploi et les caractéristiques individuelles

De nombreux travaux se sont attachés à décrire les caractéristiques des "travailleurs pauvres". En particulier, Christine Lagarenne et Nadine Legendre²⁴ ont différencié le poids des situations par rapport au travail et celui des caractéristiques individuelles dans l'explication de la pauvreté monétaire des actifs occupés. Elles relèvent **l'impact important de l'instabilité de l'emploi occupé ou du temps de travail** (temps partiel ou temps plein) sur la probabilité pour un travailleur d'être en situation de pauvreté.

Cependant, occuper un emploi stable ne permet pas toujours d'échapper à la pauvreté : parmi les personnes occupant un emploi stable, **le niveau de salaire** est déterminant. Parmi les personnes occupant un emploi instable, ou parmi celles occupant un emploi à bas salaire, les transferts sociaux ou bien la présence dans le ménage d'un autre apporteur de ressources, peuvent permettre d'échapper à la pauvreté. Il en résulte :

- un **fort impact du niveau de formation**, qui conditionne en partie la possibilité de pouvoir obtenir un emploi stable, à un niveau de salaire suffisant pour échapper à la pauvreté.
- **un impact important de la situation familiale** : le fait d'avoir un conjoint disposant lui-même de revenus d'activité diminue fortement la probabilité d'être en situation de pauvreté. Les situations de monoparentalité ont un impact plus complexe : le risque de pauvreté d'une famille monoparentale est ainsi plus élevé que pour un couple bi-actif, mais moins que pour un couple mono-actif, du fait notamment de l'importance des transferts sociaux. Enfin, le nombre d'enfants à charge a bien entendu une influence forte sur la probabilité d'être pauvre. Le risque de pauvreté augmente finalement en fonction du nombre de personnes vivant sur le même salaire, une correction pouvant être apportée par les transferts sociaux.
- un **fort impact de l'âge** : en particulier, les jeunes de moins de 25 ans occupant un emploi sont plus souvent sans conjoint et sont particulièrement concernés par les formes d'emploi instables, ce qui concourt à les fragiliser particulièrement au regard de la pauvreté.

²⁴ Lagarenne, Legendre "les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et familiaux", économie et Statistiques n°385, INSEE 2005, p3-25.

I.2 La pauvreté monétaire expliquée par les faibles rémunérations, la configuration familiale et les transferts sociaux

Plus récemment, des travaux menés par la DREES²⁵ confirment ces résultats et permettent en particulier d'approfondir la relation entre faibles revenus d'activité, configuration familiale et transferts sociaux. Selon les estimations des auteurs, permettant de réactualiser en 2004 l'enquête "revenus fiscaux 2001, DREES et DGI", une proportion importante d'actifs ayant des très faibles revenus d'activité, fixé à 75% du SMIC²⁶, ne sont pas pauvres²⁷. Cette proportion est par exemple de 85% parmi les personnes occupant un temps partiel contraint, de 82% parmi celles occupant un emploi à temps complet une partie de l'année. Inversement, 2% de ces travailleurs sont en situation de pauvreté bien qu'ils bénéficient d'un salaire supérieur au seuil de 75% du SMIC.

Pourtant, notent les auteurs, les personnes qui bénéficieraient d'un revenu d'activité inférieur à ce seuil seraient presque toutes pauvres en l'absence d'autres ressources. C'est alors la présence dans le ménage d'autres apporteurs de ressources ainsi que les transferts sociaux, qui permettent d'échapper à la pauvreté :

- **Lorsqu'il n'y a pas d'enfant, la présence d'un conjoint apporteur de ressources diminue fortement le taux de pauvreté des actifs à bas revenus** : avant transferts sociaux, 90% des salariés à temps partiel ayant un conjoint apporteur de ressources échappent à la pauvreté.
- **Lorsqu'il y a des enfants, le risque de pauvreté avant transferts sociaux est d'autant plus important que le nombre d'enfants est grand**. 16% des actifs à temps partiel subi avec un enfant et des bas revenus d'activité sont pauvres, 15% s'ils ont deux enfants et 34% lorsque le nombre d'enfants est de trois ou plus. **Lorsqu'on intègre les transferts sociaux, l'impact du nombre d'enfants est plus faible** : après transferts sociaux, le taux de pauvreté pour les actifs à bas revenu vivant en couple et sans enfant est proche de celui avant transferts sociaux, à 7% (contre 10% avant transferts). Le taux de pauvreté des couples avec enfants décroît plus nettement à 11% (contre 17% avant transferts).
- Lorsqu'il n'y a pas de conjoint susceptible d'apporter des revenus, le taux de pauvreté des actifs à faibles revenus d'activité, avant transfert est très élevé : par exemple, 91% des familles monoparentales à temps partiel contraint sont concernées, 88% de ceux à temps complet sur une partie de l'année. Ces taux sont proches, de 90% et 83%, pour les célibataires sans enfant. L'impact des transferts sociaux est alors très important : pour les familles monoparentales, le taux de pauvreté après transfert tombe à 40% dans le cas d'un emploi à temps plein une partie de l'année. Là encore, l'impact des transferts sociaux est plus faible pour les célibataires sans enfant : leur taux de pauvreté après transfert est de

²⁵ Laïb "situation sur le marché du travail et pauvreté monétaire", études et résultats n°499, DREES juin 2006.

²⁶ Par analogie avec la méthode employée pour fixer le seuil de pauvreté, le seuil de bas salaire est fixé comme étant la demi-médiane de la distribution des salaires et revenus de substitution (allocations chômage, revenus des indésolés, indemnités journalières, pré-retraites).

²⁷ Les auteurs utilisent un seuil de pauvreté à 50% de la médiane des niveaux de vie métropolitains.

51%. Dans les deux cas, ces taux restent cependant très supérieurs à ceux des couples, et **le fait de ne pas avoir de conjoint a un impact important sur la pauvreté des actifs à faibles revenus d'activité, qui n'est que partiellement compensé par les transferts sociaux.**

Ces deux études aboutissent donc au constat du rôle prépondérant joué par les formes d'emploi et la situation familiale. Par ailleurs, l'étude menée par C. Lagarenne et N. Legendre montrait l'importance de l'âge et de la nationalité pour expliquer la pauvreté des actifs occupés. Les auteurs constatent également que la nationalité et la commune d'agglomération influent sur le risque de pauvreté : les actifs occupés de nationalité étrangère et ceux vivant en commune rurale sont plus nombreux à être en situation de pauvreté que les actifs de nationalité française, et que ceux vivant dans l'agglomération parisienne.

II. LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE DES TRAVAILLEURS PAUVRES : LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS DU MONDE SOCIAL ET DE L'INSERTION

L'approche qualitative de la "pauvreté des actifs occupés" résulte de l'interrogation d'une dizaine de professionnels²⁸ du monde social et de l'insertion par l'activité économique sollicités sur leur appréhension des caractéristiques de leurs publics inclus pour certains dans la catégorie des travailleurs pauvres.

Le discours des professionnels du monde social restitué dans son sens et dans sa force l'oxymore « travailleurs pauvres. » Constat d'échec : le travail ne permet plus de combattre la pauvreté. La sémantique très marquée de cette formule dans le référentiel épistémologique ou politique français avive peut-être l'appréhension douloureuse de ce concept concret de "pauvreté des actifs occupés". Concret puisque selon le dire des professionnels, une grande part de leurs publics intègre cette catégorie de travailleurs pauvres.

Les professionnels sollicités ne font pas référence à la définition admise d'un seuil de pauvreté défini à 50% ou 60% du revenu médian et débordent cette stricte approche statistique. Un travailleur pauvre est une personne dans l'impossibilité de vivre du revenu de son activité ou se trouvant dans un équilibre sommaire et très fragile. Au-delà d'une approche strictement monétaire en terme de niveau de revenus, les professionnels mettent l'accent sur le faible équilibre de ces populations prêtes à basculer dans la misère au moindre aléa de la vie : rupture familiale, maladie, chômage... Vivre au jour le jour, ne pouvoir se projeter dans l'avenir faute de ressources pour assumer les coups durs,

²⁸ Travailleurs sociaux de Conseil Généraux, MSA, URIAE du Nord pas de Calais, associations d'insertion par le logement, association d'accompagnement vers l'emploi, PLIE, Régie de quartier

constituent les principales caractéristiques des travailleurs pauvres et dépassent ainsi la stricte définition de la moitié du niveau de vie médian. De fait, la plupart des personnes repérées par les professionnels pour ce cahier de recherche répondent à cette définition monétaire de la "pauvreté des actifs occupés". Toutefois, les professionnels insistent sur la prise en compte d'une appréhension plus large du phénomène sous la catégorie générique de précarité : les travailleurs pauvres sont avant tout des travailleurs précaires.

Dans le discours des professionnels, la catégorie des travailleurs précaires déborde ainsi celle des travailleurs pauvres et couvre la problématique des bas revenus. Cette approche par les bas revenus permet aux professionnels de présenter un référentiel explicatif et politique du phénomène de "pauvreté des actifs occupés".

La précarité (et donc la précarité dans l'emploi) est présentée par les professionnels comme un des déterminants de la "pauvreté des actifs occupés". Inscrivant leur discours dans un courant d'analyse pensant la flexibilité du marché comme l'inévitable délitescence de la qualité de l'emploi, les professionnels pointent la déstructuration du marché du travail via la multiplication des emplois atypiques comme le creuset de la "pauvreté des actifs occupés". Contrat à durée déterminée, temps partiels, intérim, contrats aidés « précarité pour les uns, flexibilité choisie pour les autres » rapportent les professionnels, qui pointent « la faiblesse, voire l'hypocrisie » d'un système qui « se sert des plus faibles comme d'une variable d'ajustement de la politique économique et des lois du marché. » Les acteurs soulignent ainsi les effets de la segmentation du marché du travail, la précarisation de l'emploi, d'une dégradation de la condition salariale sur une fraction particulière de la population peu en mesure d'assumer ces changements.

Plus que le niveau de revenu, les professionnels mentionnent la stabilité de l'emploi comme facteur d'intégration de ces publics. L'alternance plus ou moins longue de périodes d'activité et de chômage ne permet pas une capitalisation de ressources, financières et psychologiques, pour affronter les risques de l'existence. De travailleurs pauvres quelque peu au-dessus des seuils classiquement définis, ces publics peuvent passer très rapidement à une plus grande désaffiliation²⁹, et à une situation de pauvreté, voire d'exclusion préoccupante.

La population ainsi définie constitue un ensemble relativement hétérogène sur le plan des revenus, de l'intégration et du capital social. Toutefois, les individus ciblés partagent un certain nombre de difficultés sociales : conditions d'habitat difficile, travail souvent peu qualifié, forte exposition aux risques de l'existence.

²⁹ Castel R., 1995 : Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Fayard.

III. LA CONFRONTATION DES FORMES DE PAUVRETE DES ACTIFS OCCUPES

III.1 La situation familiale et les formes d'emploi ont un impact important sur la pauvreté monétaire, plus faible sur la pauvreté par conditions de vie

- ✍ **La pauvreté monétaire est déterminée par les formes d'emploi et les configurations familiales**

Les données de l'enquête permanente sur les conditions de vie confirment les résultats des travaux cités précédemment. Ainsi, la situation familiale, le nombre d'apporteurs de ressources et le type d'emploi occupé déterminent fortement le taux de pauvreté monétaire.

L'analyse de l'impact des formes d'emploi sur le taux de pauvreté monétaire montre ainsi que :

- **Lorsque le ménage compte un actif** (isolé, ou couple avec un actif), et que **cet actif a une forme d'emploi précaire** (autre forme d'emploi qu'un CDI à temps plein), **le taux de pauvreté monétaire est très élevé** : plus du tiers de ces ménages sont en situation de pauvreté monétaire ;
- **Lorsque le ménage compte un actif et que cet actif occupe un CDI à temps plein, le taux de pauvreté dépend de la situation familiale.** Les actifs en CDI à temps plein sans conjoint ont un taux de pauvreté très faible, alors que les actifs en CDI à temps plein avec un conjoint qui ne travaille pas sont fréquemment pauvres monétairement (22%). Cette forte différence s'explique par un nombre plus important de personnes à charge dans le cas du couple monoactif que dans celui du célibataire. On vérifie d'ailleurs **que la situation d'un couple monoactif avec un CDI correspond souvent à des familles nombreuses** (22% ont trois enfants ou plus, contre 11% pour l'ensemble des ménages actifs, 2% pour les personnes seules en CDI) ;
- **Lorsque le ménage compte deux actifs occupés, mais qu'aucun n'occupe de CDI à temps plein, le taux de pauvreté est élevé, 22%.** Ce n'est pas la taille des familles qui est ici en jeu (ces ménages n'ont pas une taille plus importante que les autres), mais la faiblesse des revenus d'activité ;
- **Lorsque le ménage compte deux actifs occupés avec au moins un CDI à temps plein, les taux de pauvreté sont faibles,** voire très faibles lorsque les deux conjoints sont en CDI à temps plein.

Par ailleurs, la taille de la famille a un impact très important sur le taux de pauvreté monétaire. Ce taux atteint 29% dans le cas des familles de trois enfants ou plus, alors qu'il n'est que de 8% pour les ménages sans enfant.

Enfin, **les familles monoparentales actives sont très nombreuses, 28%, à être en situation de pauvreté monétaire.** Leur forme d'emploi, par rapport aux célibataires, sont légèrement plus précaires (67% sont en CDI contre 73% des célibataires) sans que la différence suffise à expliquer l'écart dans les taux de pauvreté.

✍ La pauvreté par conditions de vie est moins déterminée par ces variables

L'étude de la variation du taux de pauvreté par conditions de vie révèle des différences importantes avec le taux de pauvreté monétaire et **conduit à relativiser en particulier l'impact de la taille de la famille.** Ainsi :

- si le taux de pauvreté par conditions de vie augmente avec le nombre d'enfants, **le taux de pauvreté par conditions de vie des familles nombreuses en activité est beaucoup plus faible que le taux de pauvreté monétaire.**
- autre signe d'un impact plus faible de la taille de la famille, les personnes seules sans enfant ont un taux de pauvreté par conditions de vie beaucoup plus élevé que le taux de pauvreté monétaire.

Deux explications peuvent être avancées à ce constat :

- les familles avec 3 enfants **tendent à préserver le niveau de confort du logement et son équipement, au prix de fortes tensions budgétaires** (découverts, endettement) ;
- la partie précédente a montré que la question utilisée pour spécifier l'échelle d'équivalence monétaire, celle sur le budget du ménage, aboutissait à des unités de consommation plus élevées que lorsqu'on utilise la question portant sur le niveau de vie. **Il est alors possible que le coût d'une personne supplémentaire et en particulier des enfants soit surévalué, ce qui explique le poids important de la taille de la famille sur la pauvreté monétaire, au regard de son poids sur la pauvreté par conditions de vie** (pour lequel l'échelle d'équivalence n'entre pas en compte).

Les formes d'emploi jouent également un rôle plus faible pour expliquer la pauvreté par conditions de vie que pour expliquer la pauvreté monétaire.

En particulier, la différence importante entre la pauvreté monétaire des ménages composés d'un adulte actif en CDI et d'un couple mono-actif en CDI, ne s'observe plus avec la pauvreté par conditions de vie. Dans le cas de la pauvreté monétaire, l'écart observé provenait essentiellement de différences dans les tailles de la famille, différences qui n'ont que peu d'impact sur la pauvreté par conditions de vie.

Les ménages avec un seul actif ayant un emploi précaire restent les plus concernés par la pauvreté, mais les taux de pauvreté par conditions de vie sont alors nettement plus faibles que les taux de pauvreté monétaire.

La partie précédente a montré que la pauvreté par conditions de vie des actifs s'expliquait en grande partie par des contraintes budgétaires et par l'endettement. **Il semblerait alors que les tensions sur le budget permettent de retarder les restrictions de consommation pour les personnes ayant encore un contact avec l'emploi, et finalement, d'atténuer l'impact de situations précaires de travail.**

Seul le taux de pauvreté par conditions de vie des familles monoparentales, reste aussi élevé que le taux de pauvreté monétaire.

Tableau n° 14 Impacts de la situation familiale et des formes d'emploi sur les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie

	Pauvreté monétaire		Pauvreté par conditions de vie	
	% de pauvres	Différences avec l'ensemble	% de pauvres	Différences avec l'ensemble
Ensemble des actifs	14%	0	12%	0%
Type de ménage				
Personne seule sans enfant	9%-	-5	16%+	+4
Couples sans enfant	7%-	-7	8%	-4
Couple avec enfants	16%	+2	10%	-2
Familles monoparentales	28%+	+14	25%+	+13
Nombre d'enfants				
Ménage sans enfant	8%-	-6	12%	0
Ménage de 1 enfant	12%	+2	13%	+1
Ménage de 2 enfants	18%+	+4	8%-	-4
Ménage de 3 enfants ou plus	29%+	+15	19%+	+7
Formes d'emploi				
Pas de conjoint, autre forme d'emploi qu'un CDI à temps plein	38%+	+24	28%+	+16
Pas de conjoint, en CDI à temps plein	4%-	-10	14%	+2
Couple mono-actif, autre forme d'emploi qu'un CDI à temps plein	33%+	+19	17%+	+5
Couple mono-actif, 1 CDI à temps plein	22%+	+8	15%	+3
Couple bi-actif, sans CDI à temps plein	22%+	+8	12%	0
Couple bi-actif, 1 CDI à temps plein, 1 autre forme d'emploi	10%	-4	6%-	-8
Couple b-actif, 2 CDI à temps plein	2%	-12	5%-	-9

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture :

- La colonne "% de pauvres" fournit les taux de pauvreté respectivement monétaire et par conditions de vie, pour chaque configuration envisagée. L'utilisation des caractères gras, soulignés et italiques, indiquent des différences significatives entre le taux de pauvreté observé sur la modalité, et le taux de pauvreté pour l'ensemble des ménages.
- La colonne "différence avec l'ensemble" fournit l'écart entre le taux de pauvreté (monétaire ou par conditions de vie) pour la configuration de la ligne, et le taux de pauvreté (monétaire ou par conditions de vie) sur l'ensemble des actifs. L'utilisation des grisés et des caractères gras fournit des indications sur l'intensité de la différence entre les deux formes de pauvreté : si la case est grisée, la différence est plus importante de +5 points pour la forme de pauvreté considérée, par rapport à l'autre. Si les caractères sont gras sans grisé, l'écart est compris entre 2 et 5 points.

Exemple de lecture : Le taux de pauvreté monétaire des ménages sans enfant est de 8%, ce qui est significativement moins que le taux observé sur l'ensemble des ménages avec au moins un actif occupé. Le taux de pauvreté par conditions de vie des ménages sans enfant n'est pas significativement différent de l'ensemble. Le taux de pauvreté monétaire des ménages sans enfant est inférieur de 6 points au taux de pauvreté monétaire de l'ensemble. L'impact du fait d'être un ménage sans enfant sur la pauvreté monétaire est beaucoup plus important que son impact sur la pauvreté par conditions de vie.

III.2 Les autres caractéristiques socio-démographiques : des taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie relativement proches

Les autres caractéristiques socio-démographiques ont un impact plus faible sur les taux de pauvreté. Les taux de pauvreté monétaires et par conditions de vie sont par ailleurs proches, même si les différences selon ces caractéristiques sont un peu atténuées en ce qui concerne la pauvreté par conditions de vie.

✎ Les ménages à faible diplôme, les personnes de nationalité étrangère, les employés et ouvriers sont plus concernés par la pauvreté

Les actifs de nationalité étrangère ainsi que les personnes sans diplôme sont les plus nombreux à être concernés par la pauvreté monétaire (environ 30%) et par conditions de vie (24%). Les employés ou ouvriers, les personnes locataires de leur logement, ainsi que, dans une moindre mesure, les habitants de petites agglomérations sont également plus concernés que les autres par ces deux formes de pauvreté. A contrario, les personnes ayant au moins le baccalauréat, les cadres supérieurs ou intermédiaires, les ménages propriétaires de leur logement ou accédants et les habitants de l'agglomération parisienne se caractérisent par leur très faible taux de pauvreté.

✎ Un décalage important entre pauvreté monétaire et pauvreté par conditions de vie pour les exploitants agricoles

Les taux de pauvreté des exploitants agricoles et, dans une moindre mesure des indépendants, sont en décalage. Ainsi, la pauvreté monétaire est très fréquente parmi les agriculteurs (plus d'un tiers sont concernés), alors que la pauvreté par conditions de vie y est très peu répandue. Une étude réalisée en 2001 par le CRÉDOC montrait déjà que les conditions de vie de la plupart des exploitants agricoles restaient satisfaisantes : l'auto-consommation, le fait d'être propriétaire d'un logement souvent décent venaient compenser la faiblesse des revenus agricoles³⁰. Finalement, parmi les exploitants agricoles interrogés dans cette enquête, une très faible proportion, 9%, cumulait pauvreté monétaire et par conditions de vie.

L'écart entre pauvreté monétaire et pauvreté par conditions de vie parmi cette population confirme ces constats. Plusieurs auteurs s'interrogent d'ailleurs sur les modalités de prise en compte du patrimoine des exploitants agricoles, patrimoine souvent bien supérieur à celui des autres populations. Certains préconisent alors de tenir compte du patrimoine dans le calcul des revenus servant de base au taux de pauvreté. D'autres font le constat que ce patrimoine est l'outil de travail des agriculteurs, qui ne peuvent à ce titre en disposer. Les travaux de l'INRA montrent par exemple que certes, le capital est

³⁰ Olm, Simon "conditions de vie des exploitants agricoles à faibles revenus", CRÉDOC, 2001

conséquent même pour les exploitations à faibles revenus (inférieurs à 38 112 €, soit 250 000 F. sur la période 1987-1990 pour un quart seulement des exploitations) mais qu'il n'est « mobilisable par les agriculteurs seulement après qu'ils se soient retirés de la vie active ». ³¹

Les différences entre les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie des indépendants sont également importantes. Les enquêtes telles que celle utilisée ici peinent souvent à prendre en compte les revenus réels de l'activité indépendante, ce qui peut expliquer le décalage observé.

Le décalage entre les taux de pauvreté monétaire en milieu rural et dans l'agglomération parisienne et les taux de pauvreté par conditions de vie dans ces mêmes communes trouve des explications proches de celles avancées pour les exploitants agricoles. Les conditions de vie, et notamment de logement, sont plus favorables à revenus égaux dans les communes rurales que dans l'agglomération parisienne.

Pas d'impact de l'âge

Enfin, l'âge n'a d'impact ni sur la pauvreté monétaire, ni sur la pauvreté par conditions de vie, contrairement au résultat énoncé par Christine Lagarenne et Nadine Legendre. Cependant, les auteurs montraient un effet de l'âge pour les moins de 25 ans, et l'absence d'impact s'expliquerait ici en partie par une tranche d'âge un peu trop étendue (moins de 30 ans).

³¹ Brangeon J-L, Jégouzo G., Roze B. « Une pauvreté toujours présente en agriculture », INRA sciences Sociales n° 5, octobre 1995.

Tableau n° 15 Impacts des autres caractéristiques socio-démographiques

	Pauvreté monétaire		Pauvreté par conditions de vie	
	% de pauvres	Différences avec l'ensemble	% de pauvres	Différences avec l'ensemble
Ensemble des actifs occupés	14%	0	12%	0%
Nationalité étrangère, ou française par acquisition	<u>30%+</u>	+16	<u>24%+</u>	+12
Niveau de diplôme				
Pas de diplôme	<u>29%+</u>	+15	<u>24%+</u>	+12
CEP ou BEPC	<u>18%+</u>	+4	14%	+2
CAP ou BEP	<u>16%</u>	+2	13%	+1
Baccalauréat	<u>10%-</u>	-2	<u>9%-</u>	-3
Bac + 2	<u>5%-</u>	-9	<u>6%-</u>	-6
Bac + 3 ou plus	<u>3%-</u>	-11	<u>6%-</u>	-6
Catégorie socio-professionnelle				
Exploitants agricoles	<u>35%+</u>	+21	<u>9%-</u>	-3
Indépendants	<u>18%+</u>	+4	13%	+1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	<u>2%-</u>	-12	<u>4%-</u>	-8
Professions intermédiaires	<u>6%-</u>	-8	<u>8%-</u>	-4
Employés	<u>18%+</u>	+4	<u>18%+</u>	+6
Ouvriers	<u>20%+</u>	+6	<u>16%+</u>	+4
Statut d'occupation du logement				
Propriétaires du logement	<u>10%-</u>	-4	7%	-5
Accédants à la propriété	<u>9%-</u>	-5	4%	-8
Locataires	<u>19%+</u>	+5	<u>20%+</u>	+8
Logés gratuitement	17%	+3	13%	+1
Taille d'agglomération				
Commune rurale	<u>16%+</u>	+2	10%	-2
Agglomération de moins de 20 000 habitants	15%	+1	12%	0
Agglomération de 20 000 à 100 000 habitants	<u>16%+</u>	+2	13%	+1
Agglomération de plus de 100 000 habitants, hors agglomération parisienne	13%	-1	13%	+1
Agglomération parisienne	<u>8%-</u>	-5	14%	+2
Âge de la personne de référence				
Moins de 30 ans	14%	0	14%	+2
De 30 à 39 ans	12%	-2	11%	-1
De 40 à 49 ans	16%	+2	14%	+2
50 ans ou plus	12%	-2	10%	-2

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

III.3 Un impact important des évolutions sur les 12 mois précédant l'enquête

Les événements survenus dans les 12 derniers mois ont un impact important sur les taux de pauvreté monétaires et par conditions de vie. Lorsque les personnes interrogées ont connu une période de chômage, un problème de santé ou un incident professionnel au cours de l'année précédant l'enquête, les taux de pauvreté dépassent 20%. C'est également le cas lorsque les personnes interrogées perçoivent une baisse de leurs revenus ou de leur niveau de vie.

La pauvreté par conditions de vie tend à être plus sensible que la pauvreté monétaire en particulier à la baisse du niveau de vie ou à l'incident professionnelle. Lorsque les actifs occupés ont le sentiment que leur niveau de vie se dégrade, l'ajustement sur les conditions de vie semble être particulièrement important.

Tableau n° 16 Incidences des évolutions sur les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie

	Pauvreté monétaire		Pauvreté par conditions de vie	
	% de pauvres	Différences avec l'ensemble	% de pauvres	Différences avec l'ensemble
Ensemble des actifs occupés	14%	0	12%	0%
Période de chômage au cours des 12 derniers mois	<u>25%+</u>	+11	<u>22%+</u>	+10
Baisse du revenu sur les 12 derniers mois	<u>23%+</u>	+9	<u>21%+</u>	+9
Baisse du niveau de vie sur les 12 derniers mois	<u>23%+</u>	+9	<u>27%+</u>	+15
A connu un incident professionnelle au cours des 12 derniers mois	<u>23%+</u>	+9	<u>25%+</u>	+13
Accident ou problème de santé grave au cours des 12 derniers mois	<u>20%+</u>	+6	<u>21%+</u>	+9
Changement dans la composition du ménage au cours des 12 derniers mois	<u>17%+</u>	+4	12%	0

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

III.4 Un raisonnement "toutes choses égales par ailleurs" confirme ces constats

Les commentaires précédents l'ont montré, des différences de taux de pauvreté entre deux groupes peuvent s'expliquer en grande partie par d'autres caractéristiques que celles qui déterminent les groupes : par exemple, le fait que les couples mono actifs avec un CDI à temps plein sont beaucoup plus touchés par la pauvreté que les personnes sans conjoint en CDI à temps plein s'expliquerait en grande partie par des tailles de famille différentes.

Pour vérifier l'impact des différentes variables étudiées indépendamment les unes des autres, nous avons eu recours à une méthode de régression logistique permettant de raisonner "à caractéristiques équivalentes".

Quelques précisions méthodologiques sur la régression logistique

La procédure détermine à partir d'un individu de référence choisi arbitrairement quel est l'impact sur le comportement étudié d'une variation d'une ou plusieurs variables, les autres restant inchangées. L'individu de référence choisi peut-être fictif et n'influe pas sur les résultats obtenus. Il présente un certain nombre de caractéristiques correspondant aux différentes variables explicatives ; en l'occurrence, il sera déterminé à la fois par son profil socio-démographique, par l'évolution du niveau de vie et par les formes d'emploi occupées. Le modèle fait varier chacune des caractéristiques de l'individu, les autres restant inchangées, et détermine de quelle façon la variable expliquée pourra être affectée par cette variation.

Le modèle calcule quelle est la probabilité, pour l'individu de référence, de posséder la caractéristique étudiée (ici nous avons réalisé deux régressions logistiques, l'une permettant d'estimer la probabilité que l'individu de référence soit pauvre monétairement, l'autre la probabilité qu'il soit pauvre par conditions de vie). Lorsque l'on fait varier une caractéristique, le modèle permet de calculer la nouvelle probabilité d'être pauvre pour cette caractéristique, les autres restant inchangées.

Ici, **l'individu de référence** est âgé de 40 à 49 ans. Il est diplômé d'un CAP ou d'un BEP, exerce une profession d'ouvrier, n'a pas d'enfant. Il vit en couple, son conjoint ne travaillant pas et lui-même occupant un CDI à temps plein. Il est de nationalité française, habite dans une agglomération de plus de 100 000 habitants, est locataire. Il considère que son niveau de vie n'a pas évolué au cours des 12 derniers mois.

La probabilité que cette personne de référence soit pauvre monétairement est de 24%, sa probabilité d'être pauvre par conditions de vie de 26%

Le tableau suivant présente les résultats des deux régressions logistiques. Les probabilités qui apparaissent dans le tableau correspondent aux variations de probabilité lorsqu'on fait varier la caractéristique de la ligne, et elle seule. Par exemple, être âgé de 30-39 ans plutôt que de 40-49 ans diminue de 8 points la probabilité d'être pauvre monétairement et de 7 points celle d'être pauvre par conditions de vie, toutes choses égales par ailleurs.

La plupart des constats réalisés dans les pages précédentes sont alors confirmés. En particulier, **même à caractéristiques fixées, la pauvreté monétaire dépend très fortement des conditions d'emploi et du nombre d'enfants alors que la pauvreté par conditions de vie en dépend beaucoup moins.** Les ménages dans lesquels il y a un seul actif et pas de CDI ont une probabilité très élevée d'être pauvre monétairement. Par ailleurs, les ménages avec un seul adulte qui occupe un autre emploi qu'un CDI ont également une probabilité plus importante d'être pauvre par conditions de vie, mais les différences sont plus faibles que pour la pauvreté monétaire. **Les probabilités d'être pauvre monétairement comme par conditions de vie sont très élevées pour les familles monoparentales n'ayant pas de CDI.** Si elles ont un CDI en revanche, leur probabilité d'être pauvre monétairement est plus faible que dans le cas d'un couple mono actif, avec un CDI à temps plein.

Le raisonnement toute chose égale par ailleurs confirme également l'impact du statut par rapport au logement : être propriétaire ou accédant diminue la probabilité d'être pauvre par rapport aux locataires ou aux hébergés, pour les deux formes de pauvreté.

L'impact du fait d'habiter en commune rurale n'apparaît plus, ce qui provient du fait de raisonner à catégorie socioprofessionnelle fixée.

L'impact du niveau de formation et de la nationalité est confirmé, ainsi que la spécificité des exploitants agricoles. Le fait de fixer le statut par rapport au logement et la taille d'agglomération atténue les fortes différences entre la pauvreté monétaire et par conditions de vie pour les exploitants : c'est donc bien **le fait d'être propriétaire et de vivre en milieu rural qui explique que, bien que fréquemment pauvres monétairement, les exploitants agricoles le sont plutôt moins que les avec une approche par conditions de vie.**

Tableau n° 17 Résultats de la régression logistique sur le fait d'être pauvre respectivement monétairement et par conditions de vie

	Pauvreté monétaire	Pauvreté par conditions de vie
Probabilité d'être pauvre pour la personne de référence	13%	20%
Variation de la probabilité d'être pauvres lorsqu'une caractéristique est modifiée		
est âgé de moins de 30 ans	NS	NS
âgé de 30-39 ans	-8%	-7%
Âgé de 40-49 ans	Ref	Ref
âgé de 50 ans ou plus	-7%	-7%
Exploitant agricole	+6%	-8%
Indépendant	-9%	Ns
Cadre supérieur	-18%	-13%
Profession intermédiaire	-10%	-6%
Employé	ns	Ns
ouvrier	Ref	Ref
non diplômé	+7%	Ns
CEP ou BEPC	Ns	Ns
CAP ou BEP	Ref	ref
Baccalauréat	Ns	-7%
BAC plus deux	-12%	-11%
supérieur	-13%	-9%
Couple bi-actifs, 2 CDI temps plein	-21%	-11%
Couple bi-actifs, 1 CDI temps plein, 1 autre contrat	-13%	-12%
Couple bi-actifs, sans CDI temps plein	NS	NS
Couple mono-actif, 1 CDI temps plein	Ref	Ref
Couple mono-actif, autre contrat	+21%	NS
Personne seule, actif, CDI temps plein	-20%	NS
Personne seule, actif, autre contrat	+23%	+12%
Monoparent, actif, CDI temps plein	-9%	NS
Monoparent, actif, autre contrat	+38%	+21%
0 ou 1 enfant	REF	REF
2 enfants	+26%	NS
3 enfants ou plus	+33%	+12%
Nationalité française	Ref	ref
étranger, ou français par acquisition	+20%	+11%
Commune rurale	Ns	Ns
Agglomération de moins de 20 000 habitants	Ns	Ns
Agglomération de 20 000 à 100 000 habitants	Ns	Ns
Agglomération de 100 000 habitants ou plus	Ref	ref
Agglomération parisienne	-9%	Ns
Propriétaire	-12%	-15%
accédant	-13%	-19%
Locataire	Ref	Ref
Logé gratuitement	Ns	Ns
Baisse du niveau de vie depuis 12 mois	+13%	+27%
Le niveau de vie est stable	Ref	Ref
Hausse du niveau de vie depuis 12 mois	NS	NS

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture : le tableau ci-dessus donne, pour chaque variable de l'analyse, la variation de probabilité que l'individu soit pauvre monétairement / par conditions de vie, lorsqu'on fait varier une modalité de la variable, en conservant les autres variables identiques. Par exemple, si l'individu considéré a les mêmes caractéristiques que l'individu de référence que la nationalité (est de nationalité étrangère) la probabilité d'être pauvre monétairement augmente significativement, de +20%

III.5 Les contours de la "pauvreté des actifs occupés" : quelques spécificités par rapport à la population générale

Un raisonnement toute chose égale par ailleurs permet également de mettre en évidence certaines spécificités des déterminants de la pauvreté des actifs, par rapport à celle de la population générale.

Les variables entrant dans l'analyse ne sont pas tout à fait les mêmes que pour la régression précédente : la volonté de pouvoir comparer les déterminants de la "pauvreté des actifs occupés" avec ceux de la pauvreté sur l'ensemble de la population, a contraint de choisir des variables qui puissent être communes aux deux modèles. La situation par rapport au travail ne figure donc pas dans l'analyse, et quelques différences apparaissent alors dans la contribution des variables restantes à la pauvreté des actifs. Par exemple, pour les actifs occupés :

- lorsque la situation par rapport au travail n'est pas fixée, la probabilité d'être pauvre monétairement est un peu plus élevée pour les moins de 30 ans. Ce constat s'explique par les formes d'emploi, souvent plus précaires pour les jeunes, et qui augmentent donc les chances de pauvreté notamment monétaires ;
- l'impact des variations du niveau de vie est également beaucoup plus important, ces variations étant par ailleurs liées aux formes d'emploi ;
- on voit enfin de nouveau apparaître l'impact d'habiter en milieu rural.

La comparaison entre les déterminants des différentes formes de pauvreté selon la population montre alors que le poids important de la taille de la famille sur la probabilité d'être pauvre monétairement, notamment par rapport à l'impact sur la pauvreté par conditions de vie, n'est pas spécifique aux actifs, mais est cependant plus marqué dans cette catégorie de population. Ce constat confirme les remarques effectuées sur les coefficients des échelles d'équivalence, sans doute un peu trop élevés, notamment pour les actifs, ainsi que les spécificités de comportement des familles nombreuses.

La grande vulnérabilité des familles monoparentales face à la pauvreté n'est pas spécifique aux actifs. **Le fait d'être parent isolé aggrave les risques de pauvreté monétaire comme par conditions de vie.** Cependant, l'aggravation de la pauvreté par conditions de vie pour les familles monoparentales actives est plus faible que celle de la pauvreté monétaire, ou encore que celle observée sur l'ensemble de la population.

Être âgé de moins de 30 ans ou ne pas être diplômé a un impact important sur le risque d'être pauvre monétairement en population générale. Cet impact s'explique en grande partie par les difficultés d'accès à l'emploi : **une fois qu'ils sont actifs, la probabilité d'être pauvre pour ces personnes n'est que peu différente de celle observée pour la personne de référence.** En revanche, avoir un niveau de diplôme élevé garantit l'accès à un emploi stable et bien rémunéré : être titulaire d'au moins le baccalauréat diminue la probabilité d'être pauvre dans les deux populations, et pour les deux formes de pauvreté.

L'augmentation du risque de pauvreté monétaire en milieu rural, qui ne s'observe pas pour la pauvreté par conditions de vie, s'explique par la spécificité des conditions de vie dans ces communes : cet impact est alors le même parmi les actifs occupés qu'en population générale.

La perception de l'évolution du niveau de vie joue un rôle comparable pour les actifs en situation de pauvreté, que pour l'ensemble de la population. Dans les deux cas, le sentiment d'être sur une trajectoire descendante augmente la probabilité d'être pauvre par conditions de vie, le sentiment d'être sur une trajectoire ascendante la diminue. **La perception de l'évolution de son niveau de vie semble être déterminante quant à l'ajustement des conditions de vie aux contraintes monétaires rencontrées, quelle que soit la situation par rapport au travail.**

**Tableau n° 18 Résultats des régressions logistiques sur les différentes formes de pauvreté.
Comparaison entre les actifs occupés et l'ensemble de la population**

	Ensemble de la population		Actifs occupés	
	Pauvreté monétaire	Pauvreté par conditions de vie	Pauvreté monétaire	Pauvreté par conditions de vie
personne de référence	16%	14%	9%	14%
Variation de la probabilité d'être pauvres lorsqu'une caractéristique est modifiée				
est âgé de moins de 30 ans	+18%	NS	+4%	NS
âgé de 30-39 ans	NS	NS	-2%	-3%
Âgé de 40-49 ans	Ref	Ref	Ref	ref
âgé de 50 ans ou plus	ns	-3%	ns	ns
non diplômé	+13%	+9%	+5%	Ns
CEP ou BEPC	+4%	ns	ns	Ns
CAP ou BEP	Ref	Ref	Ref	ref
Baccalauréat	-4%	5%	-3%	-5%
BAC plus deux	-9%	-7%	-6%	-8%
supérieur	-9%	-8%	-7%	-8%
personne seule	+9%	+19%	NS	+10%
Couple sans enfant	Ref	Ref	Ref	ref
couple avec un enfant	Ns	+5%	+5%	+5%
couple avec 2 enfants	+10%	Ns	+19%	Ns
couple avec 3 enfants ou plus	+26%	+14%	+29%	+15%
famille monoparentale	+25%	+23%	+27%	+18%
Nationalité française	Ref	Ref	Ref	ref
étranger, ou français par acquisition	+13%	+9%	+12%	+9%
Commune rurale	+5%	NS	+5%	Ns
Agglomération de moins de 20 000 habitants	Ns	Ns	Ns	Ns
Agglomération de 20 000 à 100 000 habitants	-3%	Ns	Ns	Ns
Agglomération de 100 000 habitants ou plus	Ref	Ref	Ref	ref
Agglomération parisienne	-9%	-4%	-5%	Ns
Propriétaire	-8%	-10%	-5%	-9%
accédant	-12%	-11%	-6%	-11%
Locataire	Ref	Ref	Ref	Ref
Logé gratuitement	Ns	-4%	Ns	Ns
Baisse du niveau de vie depuis 12 mois	+8%	+21%	+9%	+22%
Le niveau de vie est stable	Ref	Ref	Ref	Ref
Hausse du niveau de vie depuis 12 mois	-13%	-19%	-7%	-19%

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture : le tableau ci-dessus donne, pour chaque variable de l'analyse, la variation de probabilité que l'individu soit pauvre monétairement / par conditions de vie, lorsqu'on fait varier une modalité de la variable, en conservant les autres variables identiques. Par exemple, si l'individu considéré a les mêmes caractéristiques que l'individu de référence que la nationalité (est de nationalité étrangère) la probabilité d'être pauvre monétairement augmente significativement, de +13% en population générale, de +12% parmi les actifs occupés. Les cases grisées mettent en évidence les impacts les plus importants dans une ligne donnée

IV. UNE TYPOLOGIE DES ACTIFS EN SITUATION DE PAUVRETE

Les analyses précédentes mettent en avant les déterminants de la pauvreté et tendent à renforcer certains stéréotypes fréquemment véhiculés sur la "pauvreté des actifs occupés" : le profil type d'un actif pauvre est ainsi celui d'un indépendant, ou d'un ouvrier vivant d'emplois précaires, chef de famille monoparentale ou de famille nombreuse. La pauvreté des actifs revêt cependant de multiples facettes, qu'une analyse typologique permet de mettre en évidence.

La typologie effectuée ici porte sur les actifs pauvres selon au moins une des deux approches, monétaires ou par conditions de vie. Elle est illustrée par des exemples issus des entretiens qualitatifs.

Quelques précisions méthodologiques sur la typologie

L'analyse typologique permet de rapprocher les personnes en situation de pauvreté en fonction de caractéristiques communes (les variables entrant dans l'analyse). Elle conduit donc à construire des classes différenciées par ces variables, telles que les individus qui les composent aient des caractéristiques proches.

L'intérêt de cette analyse est de pouvoir traiter simultanément un grand nombre de variables, en faisant apparaître différents modes d'articulation des comportements. Dans le cadre de cette étude, elle est ainsi particulièrement intéressante pour mieux comprendre comment s'articulent les caractéristiques socio-démographiques des actifs en situation de pauvreté, pour expliquer leur situation.

La constitution de ces classes repose sur des méthodes de traitements statistiques, qui utilisent des concepts de proximité et de distance. Il en résulte que si les individus sont les plus proches possibles dans chaque classe, tous ne possèdent pas toutes les caractéristiques de la classe.

Enfin, les noms qui sont donnés aux classes relèvent de l'analyse. Ils sont choisis pour résumer au mieux les caractéristiques rapprochant les ménages qui constituent la classe.

Par exemple, nous avons nommé le premier groupe de la typologie "familles d'ouvriers". Ce groupe possède, entre autres, deux caractéristiques qui fédèrent les individus qui le composent et que nous avons choisis pour le nommer : il s'agit de couples avec enfants, faiblement diplômés et pour la plupart, exerçant une profession d'ouvrier. Toutes les personnes de ce groupe ne vivent pas en couple, ou ne sont pas ouvrières, mais elles respectent alors les autres critères expliquant la constitution de cette classe.

Le tableau ci-dessous présente succinctement les différentes classes de la typologie et les variables utilisées pour l'analyse. Le détail de ces groupes figure en annexes.

Les familles d'ouvriers

Le premier groupe correspond aux familles d'ouvriers, faiblement diplômées, ayant couramment plus de 2 enfants. Il représente 41% des actifs occupés en situation de pauvreté. Fréquemment, ces familles ne bénéficient que d'un seul salaire correspondant à un CDI à temps plein : soit le conjoint ne travaille pas, soit il occupe une autre forme d'emploi. Le faible niveau de qualification entraîne une faible rémunération. L'importance du nombre de personnes à charge explique la pauvreté.

Couple dans le Nord d'une quarantaine d'années avec deux enfants de six et vingt et un ans.

Madame est mère au foyer et n'a que peu d'expérience professionnelle hormis une activité saisonnière de ramassage d'endives. Elle est issue d'une famille ouvrière de sept enfants : la mère prenait soin de la famille, le père occupait un poste d'ouvrier dans une industrie locale. Elle dit conserver un attachement profond pour la famille et tente de reproduire dans son foyer les qualités ménagères de sa mère.

Monsieur est soudeur, n'a pas connu de rupture particulière dans son parcours professionnel, alternant intérim et courtes périodes d'inactivité, jusqu'à son embauche en 2003 dans une entreprise locale. L'entreprise vient de fermer, le personnel licencié. Monsieur est au chômage depuis quelques mois. Il s'est inscrit à l'ANPE et a entrepris des démarches de spécialisation dans son domaine d'activité. Le travail de monsieur constitue la seule ressource financière de la famille. En activité, son salaire s'élevait à 1 150 euros par mois. La famille n'avait alors pas droit aux allocations logement.

Le ménage pendant la période d'activité éprouvait des difficultés à équilibrer son budget et notamment à payer le loyer. Une dette de 2 700 euros a été constituée. Cette dette est annulée par la saisie des indemnités de licenciement.

Actuellement, en raison des délais de carence dans le versement des indemnités chômage, le couple est sans revenu jusqu'au mois de février.

La situation est jugée difficile. Pour autant, le ménage n'a jamais connu de situation financière particulièrement facile : « nous avons toujours fait attention. Nous ferons encore plus attention maintenant. » Avant, tout payé : assurance, essence... Il ne restait plus rien et on n'est jamais parti en vacances. »

Madame veille à l'équilibre du budget et tente d'honorer toutes ses factures en partie avec l'aide de la mairie. Dans l'attente du versement du chômage, les services sociaux de la mairie aident la famille sur divers postes de dépense. La cantine est gratuite pour la petite, les bons de chauffage (charbon) et les bons alimentaires (32 euros par mois) viennent en complément de l'aide du Secours Populaire. La famille ne peut compter sur aucune solidarité familiale ou amicale « tout le monde ayant ses problèmes ».

Madame, dit se débrouiller et être très organisée. Elle compare tous les prix à 50 centimes d'euros près, congèle beaucoup de choses en fonction des arrivages du Secours populaire, essaie d'avoir de la viande le plus souvent possible : « en général, à la boucherie magrèbine la viande y est moins chère et de bonne qualité. »

Son fils aîné, titulaire d'un bac professionnel, soudeur l'aide quand il le peut en faisant les courses ou en payant le centre aéré de sa petite sœur. Il est au chômage depuis trois mois. Pour les vêtements, Madame a recours au Secours populaire ou aux puces. « Il ne faut pas avoir d'exigence, uniquement sur la propreté ».

Madame dit avoir sa fierté mais sait aussi accepter l'aide présentée, « la vie est parfois trop dure ». Madame dit ne pas penser ou ne pas vouloir penser à l'avenir : « nous vivons au jour le jour ». « C'est difficile, mon mari a toujours travaillé. Il faut attendre que ça passe. Quoique avec le chômage, nos revenus ne seront pas énormes non plus. Enfin, on vit simplement, selon nos moyens. Moi, j'évite le lèche vitrine ou d'aller au marché. Une petite bricole, quand on est une femme, c'est agréable de temps en temps. On reste à la maison. Le week-end, on rend visite à ma sœur de temps en temps. On ne vit pas vraiment, on survit plutôt. Le plus dur c'est l'impuissance, c'est dur. Le mois dernier, j'ai fait une crise d'angoisse, je ne pouvais plus parler. Le médecin m'a dit que j'avais trop de choses à l'intérieur. En fait, plus on vieillit et plus c'est dur à accepter. La vie était peut-être plus facile avant. Enfin, je pense qu'il y a beaucoup de gens comme nous, non ?»

Homme de 46 ans. Il est gardien de parking en région parisienne et gagne le SMIC. Sa femme ne travaille pas et il a 5 enfants à charge. Ils vivent dans un deux pièces qui a été déclaré insalubre et interdit à la location en 2001. Il est arrivé en France il y a 15 ans. Sa femme et ses enfants l'ont rejoint il y a 7 ans. Il est en CDI et occupe cet emploi depuis 9 ans.

Il est très indigné par sa situation. « Des fois quand j'y pense, je n'y crois pas. Je me dis que ce n'est pas possible de travailler pour ça. En plus, je ne suis plus tout jeune. Je crois que j'accepterais ça si j'avais 20 ans. Mais aujourd'hui, je sais que ce sera comme ça pour le reste de ma vie. » Il pense que sa difficulté à accéder à un logement social ou à obtenir des aides est liée à ses origines étrangères. « Le racisme, pour moi, c'est la seule explication. Sinon ce n'est pas possible. On ne laisserait jamais des Français pure souche dans cette situation. »

Il se sent pauvre. « Pour moi, être pauvre, c'est ne pas pouvoir avoir le minimum pour bien manger, se loger. Alors je crois que c'est notre cas non ? Depuis que le logement a été interdit à la location, on ne paie plus de loyer. Donc on peut se permettre plus de choses pour la nourriture. Mais ma femme va quand même à la banque alimentaire pour avoir de la viande par exemple. »

Le sentiment de privation concerne essentiellement les conditions de logement, qui sont jugées intolérables. La difficulté à manger varié est également évoquée. Au regard de ces deux difficultés majeures, la possibilité de sortir, de faire des cadeaux ou d'équiper la maison est considérée comme superflue. « Quand mes enfants ne seront plus entassés dans une chambre et mangeront correctement, je ferai peut être attention à ces questions. Mais pour l'instant, ça ne me manque même pas. Ce n'est même pas ça que je réclame. »

Il pense encore à l'avenir, même si il est très pessimiste. Il estime avoir des droits du fait qu'il travaille. « Je serais à la charge de la société, encore, je veux bien. Mais on ne peut pas traiter comme ça des gens qui travaillent. » Il a par exemple l'intention de se battre encore pour accéder à un logement social. Mais il a perdu confiance en la capacité du travail à assurer la sécurité de sa famille. « J'ai honte devant mes enfants. Je voudrais leur dire qu'il faut travailler pour avoir ce qu'on veut, mais ce serait un mensonge. Alors je ne leur parle jamais d'avenir. »

Les familles monoparentales ou les isolés

Le second groupe est constitué de familles monoparentales, ou bien de personnes seules. Elles sont relativement âgées, de 40-49 ans, et faiblement diplômées. Le seul apporteur de ressources occupe fréquemment un emploi instable, ce qui explique un très faible niveau de revenus. Ces familles tendent à cumuler les deux formes de pauvreté.

Femme de 37 ans. Elle a quitté le système scolaire en fin de troisième. Elle est caissière à temps partiel et gagne 700 € par mois. Elle a quatre filles à charge qu'elle élève seule depuis le départ de son mari il y a 5 ans. Elle vit dans un logement insalubre et ses deux dernières filles ont des problèmes de saturnisme. Depuis un an, elles sont dans l'attente d'un nouveau logement. Elle aimerait travailler plus, mais ce n'est pas possible pour l'instant dans le supermarché où elle travaille et ses horaires sont trop éclatés pour qu'elle exerce un autre emploi parallèlement.

« Non, je ne suis pas pauvre. On ne peut pas dire ça. Il y a toujours des difficultés. Il faut apprendre à être courageux, sinon on ne fait rien dans la vie. »

Le seul vrai manque exprimé concerne le logement. « Là, oui, pour le logement, c'est invivable. Mais sinon, ça va. » Pour le reste, elle dit s'en sortir avec l'aide des voisins et de la famille. « Quand ma voisine fait des gâteaux, elle en amène pour les filles. Donc on n'a pas l'impression de se priver. » Les sorties, les vacances, les achats de vêtements ne lui manquent pas. « J'apprends à mes filles à ne pas désirer ce qu'elles ne peuvent pas avoir de toute façon. C'est inutile et ça ne change rien. »

Elle semble réticente à parler de ses difficultés. Pourtant, à la fin de l'entretien, elle confie tout de même un sentiment d'injustice lié au fait qu'elle n'arrive pas à travailler autant qu'elle le voudrait. « Ce que je ne comprends pas, c'est que je veux bien travailler plus. Ce n'est pas juste. Après, on va dire que je suis assistée si je demande des aides. Mais je ne peux pas m'en sortir en travaillant si peu. » Le travail est encore envisagé « comme une porte de sortie ». Elle espère effectuer des ménages chez une personne âgée dans les prochains mois.

Les indépendants en difficulté

Les indépendants en difficulté représentent 14% des actifs pauvres. Ils sont âgés, vivent souvent en couple après le départ des enfants. Fréquemment exploitants agricoles, ils sont propriétaires de leur logement en milieu rural. Ils ont le sentiment d'être sur une trajectoire descendante et ne disposent que de très faibles revenus. Leurs conditions de vie restent cependant satisfaisantes, et la pauvreté n'est souvent que monétaire.

Homme de 59 ans vivant en couple en zone rurale sans enfant à charge.

Sa femme n'a jamais travaillé, a élevé leurs deux enfants. Monsieur a débuté sa vie professionnelle à quatorze ans comme employé agricole non déclaré dans les exploitations environnantes. Son statut professionnel a évolué lors de son entrée dans une importante laiterie. Cette dernière a fait faillite dans les années 80. N'ayant pas retrouvé d'emploi, le couple a repris une épicerie de village dont l'activité ne cesse de décliner ces dernières années. La concurrence de grandes surfaces à proximité leur a peu à peu retiré une importante part de clientèle. Depuis cinq ans, le couple touche 80 euros de RMI au titre de complément d'activité.

Le couple se considère comme pauvre et vit d'autant plus mal la situation que monsieur a travaillé toute sa vie et qu'il « n'a même pas l'espoir de toucher une retraite décente. »

L'épicerie est ouverte toute la semaine, le couple n'a pas pris de congés depuis plus d'une dizaine d'années.

Ils vivent selon leurs revenus, « avec nos moyens, de toute façon qu'est-ce qu'il y a à faire d'autre ? ». Selon monsieur, ils vivent petitement comme à leur habitude. Ils n'ont aucun frais d'alimentation et se nourrissent sur les invendus du magasin. Ils ont toujours refusé d'avoir recours au crédit. Les enfants aident financièrement de temps à autre. L'habillement n'est pas prioritaire. Ils ont une vieille télévision qu'ils auraient du mal à remplacer si elle tombait en panne. Ils se servent du réfrigérateur du magasin et utilisent l'utilitaire de l'épicerie pour se déplacer. Ils ne sont pas propriétaire de leur logement. Ils n'ont aucun loisir, ne prennent jamais de vacances ou de week-end.

Monsieur est particulièrement amer quand il évoque leur situation. « J'ai honte d'être français. J'ai travaillé toute ma vie, c'est un scandale ». Monsieur se dit sans avenir, triste. Un revenu mensuel correct pour un couple serait pour lui de l'ordre de 850 euros.

Les jeunes assez diplômés

Les jeunes assez diplômés représentent 22% des travailleurs pauvres. Ils sont tous âgés de moins de 40 ans, le sont souvent de moins de 30 ans. Leur niveau de diplôme, assez élevé, leur permet d'accéder à des professions intermédiaires. Ils ont le sentiment que leur niveau de vie s'améliore, et que cette tendance va continuer. Leurs ressources sont assez élevées, et leur pauvreté n'est souvent que par conditions de vie. Il semble s'agir de personnes qui ou bien viennent d'accéder à un premier emploi, ou bien sont ou sortent d'une période de forte instabilité professionnelle : les restrictions monétaires effectuées dans cette période pèsent encore sur les conditions de vie, ce qui explique la pauvreté par conditions de vie.

Femme de 26 ans, célibataire. Elle est en thèse de sociologie depuis deux ans. A l'issue de son master 2 de recherche, elle n'a pas obtenu d'allocation de thèse. Elle a néanmoins décidé de poursuivre la recherche en sociologie. Pour subvenir à ses besoins, elle travaille 3 matinées par semaine sur un marché pour un producteur de fruits et légumes. Elle touche 550 € par mois. Ce salaire ne lui permet pas de se loger en région parisienne. Elle est donc hébergée par des amis ou des membres de la famille à tour de rôle.

Son travail de recherche est choisi et aimé. « J'ai choisi cette situation. Si j'ai voulu continuer sur une thèse, c'est que ça me plaisait vraiment. Je pourrais, je ne sais pas travailler dans les ressources humaines et avoir un vrai salaire, mais ça ne me fait pas envie. Je veux vraiment faire de la recherche. On va dire que je mange mon pain noir. »

Elle ne se sent pas pauvre, même si elle reconnaît la difficulté de sa situation. « Pauvre, non. Je ne peux même pas dire que je suis défavorisée. J'aime mon travail, c'est un choix. J'ai plus de satisfaction à faire ça et à être en difficulté pour quelques années qu'à faire un boulot qui ne me plaît pas. Mais c'est vrai que je trouve anormal que cette voie soit si difficile. »

Dans la mesure où elle ne paie pas de loyer, elle trouve que ses 550 € par mois lui permettent de ne pas avoir à trop se priver au quotidien. Mais elle a en revanche des difficultés à faire face à des dépenses liées à son travail de recherche. « Je mange correctement, je vais quelques fois au cinéma. Je m'achète très rarement des vêtements depuis que je suis en thèse, mais ça ne me manque pas. En revanche, je ne peux pas acheter de livres. Ça, c'est plus embêtant. Et puis quand mon ordinateur est tombé en panne l'année dernière, c'est un ami qui m'en a prêté un. Jamais je n'aurais pu en racheter un, même d'occasion. »

Elle est optimiste. Elle considère que la situation actuelle est transitoire. Le fait d'aimer son travail rend supportable les difficultés présentes. Elle aimerait trouver un poste d'enseignante en faculté ou travailler en bureau d'étude à l'issue de sa thèse.

Femme de 32 ans. Elle est diplômée d'un Bac pro commerce et services. Elle vit en région parisienne chez ses parents. Actuellement, sans emploi elle touche 330 € par mois de RMI. Elle achève une période d'activité de 6 mois dans une boulangerie située dans un supermarché. Elle travaille régulièrement dans cette boulangerie, où elle assure des remplacements, notamment en période de vacances. L'irrégularité de ses revenus ne lui permet pas de prendre son indépendance vis-à-vis de sa famille.

A la fin de ses études, elle a trouvé un emploi de femme de chambre dans un hôtel, qu'elle a conservé pendant 4 ans. Suite à de graves problèmes de dos, la médecine du travail l'a arrêtée. Elle a été au chômage pendant deux ans avant de commencer les remplacements à la boulangerie. Aujourd'hui, son seul souhait est d'accéder à un CDI. « J'espère un jour pouvoir vraiment travailler tous les jours, avoir une place fixe, pouvoir faire des projets. »

« Je ne peux pas dire que je suis satisfaite de ma situation. C'est clair que c'est dur. Mais je suis optimiste. Avoir trouvé du travail à la boulangerie, ça m'a redonné espoir. C'était une première étape. Maintenant j'espère vraiment trouver un travail stable. Je continue à chercher. »

Elle ne se considère pas comme pauvre. Le fait de pouvoir compter sur sa famille semble la protéger du sentiment de pauvreté. « Etre pauvre, c'est ne pas avoir d'argent. Or moi, j'ai la chance d'avoir des parents qui me gardent. Il y a plus pauvre que moi. Quand je vois les SDF dans la rue, je sais que j'ai encore de la chance. »

En terme de privations, c'est l'impossibilité d'avoir un logement à soi et de faire des cadeaux à ses proches qui la font le plus souffrir. Sa famille ne mange que rarement de la viande ou du poisson. Ils ne s'achètent jamais de vêtements neufs et ne partent pas en vacances. Dernièrement, l'aspirateur est tombé en panne. C'est elle qui en a acheté un neuf car ses parents ne pouvaient faire face à cette dépense.

Les cadres ayant des contraintes budgétaires

Les cadres ayant des contraintes financières représentent 6% des actifs pauvres. Il s'agit souvent de personnes seules, ou bien âgées de moins de 30 ans, ou bien de plus de 50 ans. Fortement diplômées, elles exercent une profession de cadres. Que ce soit parce qu'elles n'ont pas encore trouvé de premier emploi, ou bien parce qu'elles ont perdu le leur alors qu'elles étaient proches de l'âge de la retraite, leur situation professionnelle est marquée par une certaine instabilité. Malgré des revenus leur permettant souvent d'échapper à la pauvreté monétaire, cette faible lisibilité sur leur avenir les conduit à des restrictions en termes de conditions de vie.

Tableau n° 19 Une typologie des actifs en situation de pauvreté

Champ : actifs en situation de pauvreté monétaire et/ou par conditions de vie	Famille d'ouvriers	Familles monoparentales ou isolés	Des indépendants en difficulté	Des jeunes assez diplômés	Des cadres ayant des contraintes financières
% de l'ensemble	41%	17%	14%	22%	6%
Caractéristiques socio démographiques	Âgés fréquemment de 30 à 49 ans. Des couples avec au moins deux enfants. Une part importante de personnes d'origine étrangère	Âgés fréquemment de 40 à 49 ans. Des personnes seules, ou des familles monoparentales.	Très souvent âgés de 50 ans ou plus, des couples sans enfant	Plus de la moitié sont âgés de moins de 30 ans, les autres de 30-39 ans. Des personnes seules	Âgés de moins de 30 ans, ou au contraire, de plus de 50 ans des personnes seules.
Formation et CSP	Un faible niveau de diplôme, principalement des ouvriers	Faiblement diplômés, en particulier des employés	Près de la moitié sont exploitants agricoles, faible niveau de diplôme	La moitié ont au moins le bac, les autres souvent un BEP ou CAP. Fréquemment des professions intermédiaires	Très souvent supérieure à bac +2, sinon au moins un bac +2. Des cadres ou professions intermédiaires
logement	Plutôt des habitants de petites agglomérations, un nombre important d'accédants à la propriété	Grandes villes et agglomération parisienne, locataires	Propriétaires, dans une commune rurale	Des jeunes locataires ou hébergés, plutôt en agglomération de plus de 20 000 habitants	Grande ville et agglomération parisienne, plutôt propriétaires de leur logement
Évolution dans les 12 derniers mois, évolution attendue du niveau de vie	De fréquentes périodes de chômage, quelques accidents ou problèmes de santé grave.	Rien	Dégradation perçue du niveau de vie ; des problèmes de santé plus fréquents que pour les autres groupes. Une dégradation attendue des formes de pauvreté	Amélioration perçue du niveau de vie, fréquents changements dans la vie familiale. Amélioration attendue du niveau de vie	Pas d'évolution
Revenus et formes de pauvreté (non utilisées dans la construction de la typologie)	Une pauvreté monétaire fréquente, accompagnée ou non d'une pauvreté par conditions de vie	Un cumul des deux formes de pauvreté, de très faibles revenus	Des revenus très faibles, une pauvreté souvent que monétaire	Une pauvreté souvent par conditions de vie uniquement	Des revenus élevés, une pauvreté souvent par conditions de vie
Formes d'emploi du ménage (non utilisée dans la construction de la typologie)	Très souvent, 1 seul CDI temps plein : si l'autre conjoint travaille, il n'a pas de CDI	La moitié sont en CDI temps plein, l'autre moitié ont une autre forme d'emploi	L'autre conjoint ne travaille pas, ou est aide familial	Très diverses	Fréquence des situations sans CDI temps plein

TROISIEME PARTIE :

FORMES DE PAUVRETE ET JUGEMENT SUR SA SITUATION

Les entretiens qualitatifs menés dans le cadre de cette recherche auprès d'actifs en situation de pauvreté montrent une perception différenciée des situations de pauvreté selon les caractéristiques de chacun et les trajectoires professionnelles. Cette hétérogénéité des perceptions dépend de la constitution de l'identité professionnelle, qui détermine l'acuité du ressenti de la situation comme étant ou non une situation de pauvreté.

Par ailleurs, la première partie a montré la difficulté de définir une seule pauvreté, la pauvreté par conditions de vie et la pauvreté monétaire déterminant des contours différents. Étudier l'articulation entre ces deux mesures objectives de la pauvreté, et la perception que les actifs occupés ont de leur situation contribue à mieux comprendre cette forme particulière de la pauvreté qu'est la "pauvreté des actifs occupés".

I. LA PERCEPTION DE SON NIVEAU DE VIE : LA "PAUVRETE SUBJECTIVE"

I.1 Une perception de son niveau de vie relativement dégradée parmi les actifs

Dans certaines études comparant les différentes formes de pauvreté, un troisième type d'indicateur figure à côté de la pauvreté par conditions de vie et de la pauvreté monétaire : la pauvreté subjective. Moins employée que les autres formes de pauvreté, sa définition est plus hétérogène. Deux types de mesures sont fréquentes :

- d'une part la confrontation entre la perception que le ménage a du revenu nécessaire, pour un ménage comme le sien, pour parvenir à "boucler son budget", et le revenu de ce ménage
- d'autre part la construction d'un score, utilisant l'opinion du ménage sur son niveau de vie ainsi que les difficultés rencontrées pour régler ses factures et pour équilibrer son budget.

Devant les critiques et les difficultés méthodologiques auxquelles sont confrontés les indicateurs de pauvreté subjectif, le choix a été fait dans ce cahier de recherche de s'intéresser à la perception d'un niveau de vie dégradé, sans considérer qu'il s'agit d'une forme de pauvreté. Cette perception permettra de comprendre l'articulation entre caractéristiques socio-démographiques, pauvreté par conditions de

vie et pauvreté monétaire, et finalement, de se rapprocher d'une pauvreté définie comme variable latente fonction des pauvretés monétaires et par conditions de vie.

Plus précisément, c'est la question suivante qui a été utilisée pour appréhender le ressenti de la pauvreté :

"Actuellement, pour le ménage, diriez-vous plutôt que financièrement ?

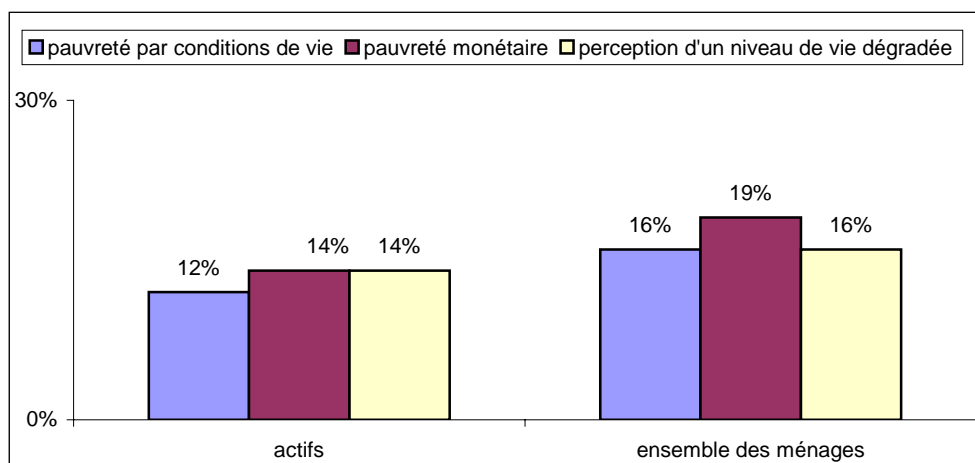
1. Vous êtes à l'aise
2. Ça va
3. C'est juste, il faut faire attention
4. Vous y arrivez difficilement
5. Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes "

Ont été considérées comme ayant un niveau de vie insatisfaisant, les personnes ayant répondu n'y arriver que difficilement, ou ne pouvoir y arriver sans faire de dettes.

Le premier constat est que les actifs ont une perception de leur niveau de vie relativement dégradée au regard des taux de pauvreté. Ainsi, alors que sur l'ensemble de la population, la perception d'un niveau de vie insatisfaisant est moins répandue que la pauvreté monétaire, elle est aussi fréquente lorsqu'on se limite aux actifs occupés³².

Graphique n° 3

Comparaison entre les taux de pauvreté et le taux de perception d'un niveau de vie insatisfaisant



Source : enquête EPCV, INSEE 2001

³² La comparaison avec les taux de pauvreté par conditions de vie ne sont présentées dans le graphique ci-dessous qu'à titre indicatif. Ces taux sont en effet arbitrairement fixés, contrairement aux deux autres taux.

I.2 Un lien qui n'est pas toujours systématique entre les formes de pauvreté objective et la perception de sa situation

Si le ressenti d'une situation financière difficile augmente en cas de présence d'une pauvreté par conditions de vie ou d'une pauvreté monétaire, un nombre important de ménages considèrent avoir un niveau de vie dégradé alors qu'ils ne sont pauvres ni monétairement, ni par conditions de vie. Cette situation est plus répandue parmi les actifs occupés que parmi l'ensemble de la population. Ainsi, parmi les ménages actifs percevant un niveau de vie dégradé, le tiers ne souffre d'aucune forme de pauvreté objective. La proportion n'est que d'un quart parmi l'ensemble de la population.

Le tableau ci-dessous montre par ailleurs que :

- **l'écart entre la perception du niveau de vie et la situation objective est relativement proche parmi les actifs et parmi l'ensemble des ménages.** Les différences observées s'expliquent principalement par des différences dans les taux de pauvreté.
- **l'écart entre la perception du niveau de vie et la situation objective est plus important pour la pauvreté monétaire, que pour la pauvreté par conditions de vie.** En particulier, parmi les ménages se percevant comme ayant un niveau de vie dégradé la part de ceux en pauvreté monétaire seule n'est que faiblement supérieure à celle observée parmi les personnes ne percevant pas leur niveau de vie comme dégradé.

Tableau n° 20 Situations de pauvreté selon la perception de son niveau de vie

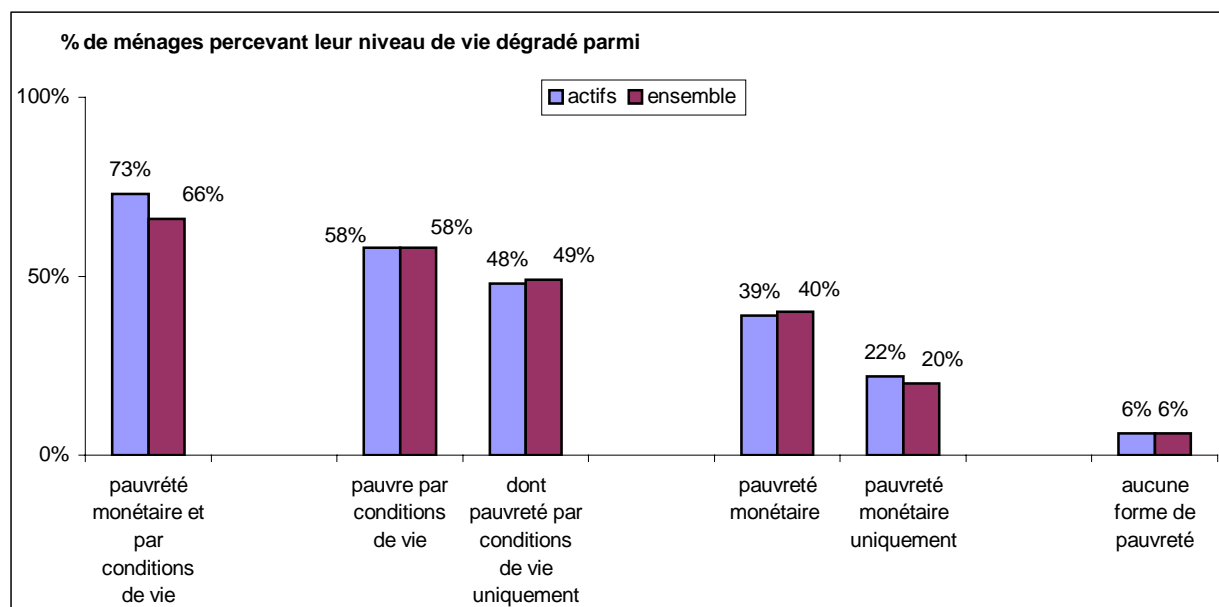
	Actifs		Ensemble	
	Parmi les personnes percevant un niveau de vie dégradé	Parmi les personnes ne percevant pas un niveau de vie dégradé	Parmi les personnes percevant un niveau de vie dégradé	Parmi les personnes ne percevant pas un niveau de vie dégradé
Pauvreté par conditions de vie et monétaire	<u>24%</u>	1%	<u>35%</u>	3%
Pauvreté par conditions de vie uniquement	<u>27%</u>	5%	<u>24%</u>	5%
Pauvreté monétaire uniquement	<u>15%</u>	8%	13%	10%
Aucune forme de pauvreté	34%	<u>86%</u>	27%	<u>82%</u>
Total	100%	100%	100%	100%

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Inversement, un nombre conséquent de personnes n'estiment pas être dans une situation financière difficile alors qu'elles sont dans une situation de pauvreté objective, monétaire ou par conditions de vie.

La perception d'un niveau de vie effectivement dégradé dépend plus de la pauvreté par conditions de vie, que de la pauvreté monétaire : 58% des ménages pauvres par conditions de vie perçoivent leur niveau de vie comme dégradé. Cette proportion n'est que de 39% parmi les ménages pauvres monétairement, 20% parmi ceux pauvres uniquement monétairement.

Graphique n° 4 Perception du niveau de vie selon les formes de pauvreté



Source : enquête EPCV, INSEE 2001

II. LES DETERMINANTS DES DIFFERENCES ENTRE PERCEPTION ET SITUATION OBJECTIVE

Tous les ménages pauvres monétairement ou par conditions de vie, ne perçoivent donc pas nécessairement leur situation comme dégradée. Le graphique suivant montre, parmi les ménages pauvres monétairement d'une part, par conditions de vie d'autre part, quels sont les ménages pour lesquels la perception d'un niveau de vie dégradé est plus importante (respectivement moins importante) que pour l'ensemble des ménages dans la même situation de pauvreté.

Ce graphique montre l'impact, relativement limité, des formes d'emploi pour expliquer la perception de son niveau de vie : les couples bi-actifs, ayant les formes d'emploi les plus stables, tendent à avoir une meilleure perception de leur niveau de vie que l'ensemble, alors que les ménages dans lesquels une seule personne est active, avec un emploi précaire ont un ressenti plus négatif.

Les caractéristiques socio-démographiques ont un impact un peu plus important : parmi les ménages en situation de pauvreté, les familles monoparentales, les familles nombreuses, les personnes non diplômées tendent à avoir une perception moins favorable de leur niveau de vie que les personnes diplômées, les jeunes de moins de 30 ans, les personnes âgées de 50 ans ou plus encore les propriétaires de leur logement. C'est cependant principalement le sentiment d'être sur une trajectoire descendante qui induit le sentiment d'un niveau de vie dégradé.

Plus précisément, **les ménages dont la perception d'un niveau de vie dégradé est la plus fréquente**, parmi ceux pauvres monétairement d'une part, par conditions de vie d'autre part, sont :

- **ceux dont la situation est en cours de dégradation** : les personnes en situation de pauvreté, ayant connu un problème de santé, un incident professionnel, ou encore une période de chômage, ainsi que celles estimant que le niveau de vie a baissé au cours des 12 mois précédant l'enquête sont ainsi très nombreuses à estimer rencontrer des difficultés financières. C'est également le cas des ménages qui estiment que leur niveau de vie va se dégrader à l'avenir. Ces changements ont d'ailleurs un impact plus important pour expliquer la perception d'un niveau de vie dégradé parmi les personnes en situation de pauvreté monétaire, que parmi celles en situation de pauvreté par conditions de vie.
- **certains ménages qui avaient été repérés précédemment comme particulièrement fragiles au regard des situations de pauvreté** : les familles monoparentales, les personnes âgées de 40-49 ans, celles n'ayant pas de diplôme, ainsi que, mais les différences sont faiblement significatives ; les familles de 3 enfants ou plus tendent également à être plus nombreuses à se ressentir en difficultés financières.

Les personnes les moins nombreuses à percevoir leur niveau de vie comme dégradée sont :

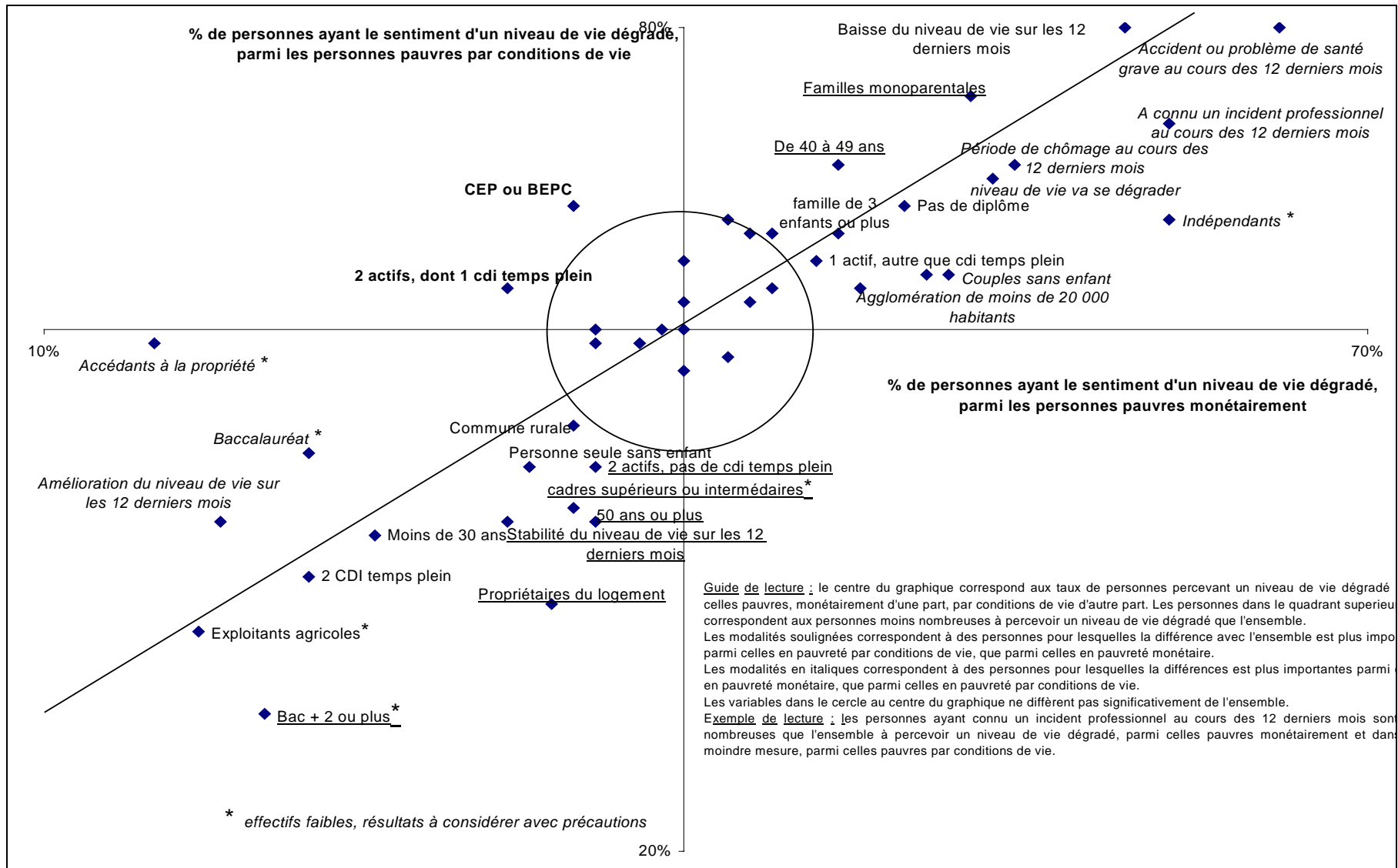
- **les personnes les moins fragiles par rapport au risque de pauvreté** : les ménages bi-actifs en CDI, les personnes les plus diplômées ;
- **les personnes qui perçoivent une amélioration de leur niveau de vie sur les 12 derniers mois.**

Par ailleurs, **les exploitants agricoles**, pour lesquels nous avons noté un décalage important entre les conditions de vie et la situation monétaire, sont particulièrement nombreux à ne pas avoir un ressenti négatif de leur situation. Ce constat rejoint celui effectué lors de l'enquête sur les exploitants agricoles à faibles revenus, qui montrait :

- la part relativement peu importante de ménages agricoles à faibles revenus estimant leur niveau de vie dégradé ;
- la part importante de ceux qui déclaraient que les conditions de vie étaient moins difficiles en milieu rural qu'en milieu urbain : 45% des exploitants interrogés considéraient que les conditions de vie, pour les personnes ayant des difficultés financières, sont plus difficiles dans les grandes villes, 20% seulement citaient le milieu rural.

Enfin, **les jeunes de moins de 30 ans en situation de pauvreté, sont moins nombreux que les autres à estimer leur niveau de vie dégradé** : ce résultat est confirmé par les entretiens qualitatifs, qui montrent que le fait de penser son avenir professionnel et, à terme, une plus grande stabilité des revenus, améliore la perception du niveau de vie.

Graphique n° 5 perception d'un niveau de vie dégradé, parmi les actifs en pauvreté monétaire d'une part, en pauvreté par conditions de vie d'autre part



Cette articulation entre perception du niveau de vie et situation objective de pauvreté respectivement monétaire et par conditions de vie, peut être synthétisée en utilisant la typologie des actifs en situation de pauvreté réalisée dans la partie précédente :

- les personnes appartenant à une "familles d'ouvriers âgés", sont faiblement diplômées et plutôt âgées. Le couple est parfois composé de deux actifs, mais la stabilité du niveau de vie est parfois compromise par des incidents de santé et des périodes de chômage. Ces ménages sont particulièrement nombreux à avoir le sentiment que leur niveau de vie est dégradé, qu'elle que soit la forme de la pauvreté ;
- les personnes appartenant à une famille monoparentale ou isolées, sont également faiblement diplômées et plutôt âgées. Elles sont très nombreuses à cumuler les deux formes de pauvreté : l'intensité de la pauvreté explique sans doute qu'elles sont très nombreuses à percevoir leur niveau de vie comme dégradée.
- les indépendants en difficulté, notamment exploitants agricoles, sont en situation de pauvreté monétaire, mais rarement en pauvreté par conditions de vie. Lorsqu'ils ne sont pauvres que monétairement, ce décalage entre situation financière et conditions de vie s'accompagne d'une perception de leur situation plutôt favorable. En revanche, lorsqu'ils sont également pauvres par conditions de vie, le sentiment d'être sur une trajectoire descendante, le fait qu'ils sont âgés de plus de 50 ans et qu'ils ont peu de chance de voir leur situation s'améliorer avant la retraite, expliquent qu'ils soient nombreux à ressentir leur niveau de vie comme dégradé ;
- les jeunes assez diplômés, comme les cadres ayant des contraintes financières sont au contraire fréquemment sur une trajectoire ascendante. La pauvreté n'est souvent que par conditions de vie, et le mieux être financier sans doute récemment acquis explique qu'ils soient très peu nombreux à estimer avoir un niveau de vie dégradé.

Tableau n° 21 Impact de la situation familiale et des formes d'emploi sur les taux de pauvreté monétaire et par conditions de vie

	Pauvreté monétaire		Pauvreté par conditions de vie	
	Parmi les ménages pauvres, % de ceux qui perçoivent un niveau de vie dégradé	Différence avec l'ensemble	Parmi les ménages pauvres, % de ceux qui ne perçoivent pas leur niveau de vie dégradé	Parmi les ménages qui perçoivent un niveau de vie dégradé, % de non pauvres
Ensemble	39%	0	58%	0
Classe de la typologie				
Familles d'ouvriers, âgés	<u>44%</u>	+6	<u>66%</u>	+8
Familles monoparentales ou isolés	<u>52%</u>	+13	<u>70%</u>	+12
Indépendants en difficulté	<u>31%</u>	-8	67%	+9
Jeunes assez diplômés	<u>25%</u>	-14	<u>36%</u>	-22
Cadres ayant des contraintes financières	28%	Ns, faibles effectifs	<u>35%</u>	-23

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

III. APPROCHE QUALITATIVE DU SENTIMENT DE PAUVRETE

S'exprimant sur la diversité du public « travailleurs pauvres », les professionnels relèvent l'incidence de l'emploi sur la perception et le vécu de la pauvreté. Le rapport à l'emploi et à l'activité influe sur la perception de la pauvreté. Avoir un emploi, même faiblement rémunéré, atténue ou aggrave le sentiment de pauvreté.

La typologie issue des entretiens menés auprès du public explicite ce constat. Au « scandale » et au découragement causés par la faiblesse des ressources produites répond l'orgueil et la fierté de la production desdites ressources. L'ambivalence de ce positionnement est déterminée par l'environnement familial et le parcours individuel du travailleur pauvre. L'appréhension de la "pauvreté des actifs occupés" se présente ainsi comme la résultante de facteurs croisés.

La trajectoire professionnelle conditionne fortement la perception des conditions de vie et détermine une première ligne de séparation entre les personnes ayant connu la stabilité de l'emploi ou une longue période d'activité et celles n'ayant jamais eu accès à cette stabilité. Cette différence d'intégration au marché du travail cristallise la constitution ou non d'une identité professionnelle ou d'un statut d'actif, de travailleur. Identité qui en fonction de l'âge ou de la composition familiale du ménage pauvre déterminera l'acuité de la perception des conditions de vie, de la "pauvreté des actifs occupés".

Se dégagent dès lors plusieurs figures type restituant la relation au travail et le niveau de perception des actifs en situation de pauvreté.

- Des actifs « non intégrés » → le travail : espoir et résignation
- Des actifs → la fierté d'une activité
- Des actifs en fin de vie professionnelle → retour amer sur un parcours

☞ Des actifs « non intégrés » → le travail : espoir et démotivation

Ce public n'a que peu connu la stabilité de l'emploi, enchaîne les temps partiels ou les contrats aidés et n'a pas le sentiment d'être intégré au marché de l'emploi. Il aspire à une occupation stable, quotidienne et se positionne le plus souvent dans la recherche d'une activité plus importante ou complémentaire à l'activité du moment. Ce public aimerait avoir l'opportunité de travailler plus. L'accès au travail stable et à plein temps s'avère la seule possibilité de sortir des difficultés. L'esérance de trouver un emploi plus stable détermine la perception des conditions de vie.

Le jeune en voie d'insertion sur le marché de l'emploi constitue l'archétype de cette catégorie. Il est peu qualifié, âgé en moyenne d'une trentaine d'années, a cumulé les petits boulots et pense s'investir dans une formation ou une nouvelle orientation. Il ne se perçoit pas pauvre tout en connaissant d'importants soucis financiers. Il n'a pas eu l'occasion de décohabiter, n'a que peu de loisirs mais aspire à l'autonomie. Les espoirs et les démarches se focalisent sur une recherche d'activité susceptible de procurer l'indépendance. Le sentiment de pauvreté est atténué par la vie de famille même si le ménage parental peut être identifié comme pauvre ou en difficulté avérée.

Les jeunes globalement protégés par la sphère familiale et animés par l'espoir de construire leur avenir s'expriment peu sur la difficulté de leur quotidien. Les adultes plus avancés en âge et dans la vie, ayant parfois fondé une famille, et plus éloignés de l'environnement familial placent davantage au centre de leur discours la dureté de leurs conditions d'existence et leur désarroi face à leur impossibilité d'améliorer leurs conditions de travail en dépit d'une recherche active. Ces adultes ont le sentiment d'être maintenus en dehors du marché de l'emploi sans perspective concrète de l'intégrer à moyen terme. La dureté d'existence est d'autant plus prégnante que l'espoir d'améliorer le niveau de vie semble s'amenuiser au fil du temps.

Mademoiselle F a 27 ans. Elle a quitté le système scolaire en fin de troisième. Elle est actuellement en contrat aidé pour 6 mois. Elle travaille comme agent de service hospitalier et aime beaucoup cet emploi. Elle touche 900 € par mois, ce qui ne lui permet pas d'avoir son logement. Elle habite chez ses parents en région parisienne avec ses deux frères et sa sœur. Elle évoque son manque de qualification pour expliquer sa difficulté à trouver un emploi. Son activité d'agent de service hospitalier est son premier emploi.

Elle considère que sa situation actuelle n'est « ni facile ni difficile ». « Vous comprenez, je suis en famille. Mais imaginez s'ils ne pouvaient pas me garder. Ce serait la catastrophe. » Cette situation de dépendance vis-à-vis de la famille n'est cependant pas vécue comme allant de soi et génère un sentiment de honte. « Je ne suis pas sûre qu'ils voudront me garder encore longtemps. Ça me fait honte de ne pas pouvoir gagner ma vie à 27 ans. » Afin de se rendre utile dans la famille, elle paie quelques factures, fait parfois les courses et aide sa mère pour le ménage.

Malgré ces difficultés, Mademoiselle F. ne se considère pas comme pauvre. « Moi, pauvre ? Non, pas du tout. Ma situation est normale. Il faut juste que je fasse attention à ce que je fais, c'est tout. Mais c'est comme ça pour beaucoup de gens. »

Les privations les plus difficiles à supporter concernent essentiellement le logement et l'absence d'indépendance à ce niveau. Dans un second temps un sentiment de renoncement important est évoqué à propos des sorties et de la vie sociale (impossibilité d'aller au cinéma ou de faire des cadeaux). Mais la famille arrive à manger régulièrement de la viande, la maison est bien équipée et ils peuvent s'acheter chacun un vêtement neuf pendant les soldes. Ils ont la possibilité de partir en vacances, mais à condition de beaucoup économiser. Leur dernier départ remonte à trois ans.

Mademoiselle F. se fait souvent du souci pour l'avenir. Elle aimerait continuer à travailler dans les conditions qu'elle connaît actuellement, mais sait que ce sera très difficile. Toutefois, son attitude générale reste relativement optimiste. « C'est sûr que j'y pense souvent, mais bon, il ne faut pas se plaindre et essayer de vivre dans le présent. »

Mademoiselle D a 19 ans. Elle a un CAP d'esthéticienne. Elle travaille à temps partiel dans un institut en région parisienne et gagne 600 € par mois. Son salaire doit permettre de subvenir aux besoins de sa mère, veuve, de ses frères et soeurs. La famille dispose de quelques aides, notamment une pension de veuvage. C'est son premier emploi et elle en est très satisfaite. Elle aimerait passer à temps plein, mais l'institut ne lui proposera pas avant l'année prochaine.

Mademoiselle D se sent pauvre. « Je ne vais pas vous mentir. Ça ne plairait pas à ma mère si elle m'entendait, mais oui, on est pauvres. Il y a des soirs où mon petit frère a faim en se couchant. Je ne vais pas dire que tout va bien. » Elle attend beaucoup d'un travail à temps plein pour sortir des difficultés. « Le temps plein, ce serait le rêve. On verrait enfin le bout. »

La famille est sur liste d'attente pour un logement social. Pour Mademoiselle D, l'exiguïté et l'humidité du logement sont les éléments dont elle souffre le plus. Viennent ensuite les privations en matière d'alimentation. L'impossibilité de sortir, de partir en vacances ou de s'acheter des vêtements neufs n'est pas vécue comme une grande privation. « Pour toutes ces choses là, c'est plus une habitude à prendre. Quand on a besoin d'un manteau, on va sur une brocante ou un marché aux puces, c'est tout. »

« En même temps, je n'ai que 19 ans. J'ai le temps de trouver du travail à plein temps. En fait, c'est de travail qu'on manque. C'est ça qui n'est pas normal. Quand mon frère pourra travailler lui aussi, ça ira bien. »

Homme de trente trois ans

Célibataire, sans enfant, vivant en région parisienne.

Par manque de moyens, il est hébergé chez ses parents. Il n'a pas eu jusqu'à présent l'opportunité de décohabiter. Il touche un complément RMI à son activité de jardinier. Il a créé son activité en répondant à des annonces sur Internet pour rendre service à des particuliers. Depuis cinq ans, il a réussi à fidéliser un certain nombre de clients mais pour le moment son activité ne lui permet pas de satisfaire un temps plein.

Il a un diplôme de magasinier qui lui a permis durant quelques années d'enchaîner les contrats à durée déterminée dans la grande distribution. Ces dernières années, les contrats ont été de plus en plus difficiles à renouveler sans aucune perspective d'embauche ferme.

Depuis quelques mois, il tente de trouver un emploi à temps partiel pour compléter son activité de jardinier. Ses relances dans la grande distribution ou la jardinerie n'ont rien donné.

Il vit particulièrement mal cette situation ; l'avenir lui paraît sombre. A trente trois ans, il n'est pas parvenu à s'insérer durablement sur le marché du travail et ses secteurs d'activités ou de compétence actuellement ne semblent pas offrir de débouchés. Un rendez-vous est pris avec l'ANPE pour faire le point sur la situation. Les institutions, ANPE ou service emploi de la mairie, jusqu'à présent ne lui ont été d'aucun secours. Il est perplexe quant aux résultats de cette entrevue. N'est-il pas trop âgé pour entreprendre une formation et vers quelle formation se tourner ?

Il n'a pas de loisirs, souffre de son manque d'autonomie. Il est hébergé chez ses parents, qui depuis quelque temps se trouvent également dans une situation difficile : le chef de famille a perdu son emploi. La famille se débrouille, fait attention à toutes les dépenses y compris de nourriture. « Que dire ? ». « La pauvreté, c'est de ne pas manger à sa faim ? ».

Des actifs → la fierté d'une activité

Cette catégorie est composée d'actifs qui travaillent régulièrement, à temps plein ou partiel, parvenus à constituer un certain capital social durant leur vie professionnelle. Ils connaissent d'importantes difficultés financières mais se distinguent par l'intérêt porté à leur travail. Ce dernier leur apporte fierté et satisfaction.

Deux situations coexistent. La valorisation du statut d'actif en opposition à celui d'assisté. Et le choix d'un travail peu rémunérateur mais aimé.

Ainsi, la fierté de produire ses ressources, de ne pas subsister grâce aux aides extérieures prend le pas sur les difficultés quotidiennes. Il est par ailleurs des situations où le travail est choisi et aimé en dépit des faibles revenus engendrés. Le travail est alors conçu essentiellement comme un moyen d'épanouissement personnel, jugé plus important que le confort matériel bien que les soucis quotidiens soient source de souffrance.

Femme de 42 ans

Elle est titulaire d'un CAP de comptabilité. Elle travaille actuellement à mi-temps en tant qu'assistante maternelle. Divorcée, avec une enfant à charge, elle touche 600 € par mois et 300 € de pension alimentaire. Elle a travaillé de 16 à 20 ans dans un hypermarché. Elle s'est ensuite mariée et a élevé quatre enfants. Elle a recommencé à travailler en 1996 comme assistante maternelle. Après son divorce, elle a continué à exercer ce travail. En 2001, plusieurs mères dont elle gardait les enfants ont arrêté de travailler ou sont tombées enceintes. Elle a donc perdu son emploi et a bénéficié du RMI. Depuis septembre 2005, elle a retrouvé des enfants à garder pour un mi-temps et touche encore 70 € de RMI par mois. Elle travaillera de nouveau à plein temps à partir du mois de novembre 2006.

Le fait d'avoir retrouvé du travail et de pouvoir compter à nouveau sur un plein-temps dans un avenir proche la conduit à relativiser la difficulté de sa situation actuelle. « Aujourd'hui ce n'est plus catastrophique. Je sais que je vais sortir de l'engrenage. C'est bon. Ce n'est pas encore l'idéal, mais quand je compare avec avant, je peux vous dire qu'il y a vraiment eu pire. » Par ailleurs, elle aime beaucoup son travail et en est fière. « J'aime vraiment ce que je fais. Je suis fière de ça. Quand je compare avec l'époque où je travaillais en hypermarché...C'est vrai, j'avais du travail, mais je n'étais pas heureuse. Là c'est différent. »

Madame C. ne se dit pas pauvre, mais n'arrive pas pour autant à trouver les mots pour décrire sa situation. « Etre pauvre, pour moi, c'est ne pas pouvoir manger. Or, je peux manger. C'est vrai que ce n'est pas facile, on se prive de pas mal de choses. En fait, je ne peux pas dire que je suis pauvre, mais je ne sais pas quel terme employer. Finalement, avec ma fille, on a une vie assez normale. Le truc c'est qu'on ne fait rien d'extraordinaire. »

Le sentiment de privation concerne essentiellement les loisirs et les sorties. Elle et sa fille ne vont jamais au cinéma, ne s'achètent jamais de vêtements neufs. Elles sont parties en week-end au bord de la mer il y a deux ans. A la suite de son divorce, elle a gardé le bénéfice de son logement et des équipements. Mais, dans l'état actuel des choses, elle précise qu'elle ne pourrait pas faire face à des dépenses dans ces domaines. Juste après son divorce, elle a eu de grosses difficultés financières et s'est endettée auprès de ses parents.

Madame C. est aujourd'hui très optimiste, en particulier du point de vue professionnel. « Même si ça ne m'a pas toujours permis de subvenir à mes besoins, j'ai de la chance de travailler. Le problème, c'est que je n'ai

pas toujours eu assez d'enfants à garder. Donc mes difficultés étaient plutôt liées au hasard. Ce n'est pas que le statut de mon travail était dévalorisé. »

Homme de 23 ans.

Il est livreur de pizza à plein temps en région parisienne. Il touche le SMIC. Ce salaire doit permettre de subvenir aux besoins de ses parents et de cinq de ses frères et sœurs. Il a été en classe jusqu'à la troisième et a alterné les CDD dans la restauration rapide, la grande distribution et les périodes de chômage. Il a trouvé son emploi de livreur il y a deux ans. C'est son premier emploi stable. Sa famille, qui vit dans un deux pièces, est suivie par une association d'aide au logement qui l'aide dans les démarches de demande de logement social.

Le fait d'avoir un travail stable après plusieurs années d'incertitude constitue une grande source de satisfaction pour lui. « C'est clair que ça fait pas beaucoup. Je peux pas dire qu'on est riche. Mais au moins, cet argent, je l'ai gagné. Je suis pas un assisté. Pour moi et ma famille, c'est très important. » Il n'a pas du tout le sentiment d'être pauvre, justement parce qu'il travaille. « Non, je ne suis pas pauvre. Je ne suis même pas défavorisé. J'ai une famille, un travail. » L'association qui les suit leur a proposé de faire une demande d'aide au Conseil général au titre du Fonds Solidarité Logement, afin de faire face à un retard de loyer, mais il a refusé. « Il est hors de question qu'on s'endette ou qu'on mendie de l'aide. On va payer, même si c'est avec du retard. Après tout je travaille. »

Il dit ne ressentir aucune privation, dans aucun domaine. Une solidarité familiale et communautaire très forte s'est établie avec le voisinage, qui les protège de l'isolement et du sentiment de pauvreté. « C'est clair que la viande, c'est rare. Mais les femmes de l'immeuble en font a peu près une fois par semaine. On se réunit pour ça. On a pas besoin de plus. » De même, en terme d'équipement, la famille ne possède pas la télévision. Mais ils vont régulièrement la regarder chez un voisin.

Il se dit satisfait de sa situation actuelle. Il aime son travail, qui lui a permis de se faire des amis. Mais comme il est le seul à travailler, il se sent investi d'une grande responsabilité vis à vis de sa famille. Il craint notamment une dégradation de l'état de santé de son père. En cas de frais médicaux importants, il a peur que l'ensemble de la famille se retrouve en difficulté. Mais il reste optimiste. « Quand je vois tous ceux qui galèrent pour avoir du travail, je me dis que j'ai vraiment de la chance. Et puis on est entouré. »

Homme de 49 ans.

Célibataire sans enfant, en région parisienne. Plombier, il est employé municipal dans sa commune de résidence depuis deux ans. En attente de titularisation, il touche un peu plus que le SMIC. Avant de trouver cet emploi, il est resté trois ans au RMI à la suite de la faillite de sa propre entreprise de vente par correspondance et du chômage afférent (impossible de retrouver un emploi). Il est commercial de formation, niveau baccalauréat.

Il considère avoir une qualité de vie correcte grâce à l'hébergement offert par sa mère. Avec son salaire, il n'a pas trouvé de logement et a donc du rester chez sa mère qui l'accueille depuis son entrée au RMI.

Cette dernière met à disposition sa voiture, lui apporte une aide logistique certaine. Sans ce soutien, il considère qu'il ne s'en sortirait pas, même si ses revenus ont quasiment triplé par rapport à l'allocation RMI. Il a renoncé au recours au crédit suite à une expérience malheureuse. « De toute façon, le crédit c'est fait pour qu'on ne s'en sorte pas. ». Il se dit lucide et réaliste « c'est déjà bien d'avoir du boulot surtout à mon âge » et pense « qu'on doit mieux s'en sortir à deux même avec de petits salaires ».

La formation de plombier répond à une orientation stratégique. Il estime avoir des compétences intéressantes en informatique mais au regard des débouchés restreints, il a opté pour une formation gage d'emploi.

Ne se dit pas pauvre mais sans le soutien de sa mère... La pauvreté commence quand on rencontre des difficultés pour se loger, pour se nourrir...

Il espère dans un avenir proche parvenir à monter son entreprise de plomberie comme son grand père et créer ainsi son activité, son statut.

Des actifs en fin de vie professionnelle → retour amer sur un parcours

Le travail en CDI, à temps plein n'est pas une garantie contre la pauvreté. Les actifs de la présente catégorie aboutissent à ce douloureux constat. Ces personnes très souvent en fin de parcours professionnel ont le sentiment de ne pas s'en sortir financièrement en dépit d'un volume et d'une durée d'activité importants. Ces personnes expriment souvent un sentiment d'indignation et de colère face à leur situation. Tous ne sont pas pauvres stricto sensu mais plus dans une situation précaire. Le sentiment d'injustice exacerbe la perception de pauvreté.

Homme de 56 ans

Il travaille dans un garage dans le département du Nord. Il a douze ans d'ancienneté et gagne 1100 € par mois. Sa femme ne travaille pas. Il a 3 enfants dont un à charge.

Il a toujours travaillé en garage. Ce travail est son troisième emploi. Il a connu une période de chômage de plusieurs années entre son deuxième et son troisième emploi. Depuis que son dernier enfant a eu 16 ans, la situation financière du ménage s'est dégradée du fait de la suppression des allocations familiales.

Il a fait une demande d'aide au conseil général pour le Fonds Solidarité Energie, qui lui a été refusée car ses ressources sont trop importantes compte tenu du fait qu'il est propriétaire et ne paie donc pas de loyer.

Il a le sentiment d'être pauvre. « Être pauvre, c'est ne pas s'en sortir. C'est sûr que j'ai un toit et que je mange, même si on se prive sur beaucoup de choses. Mais je travaille beaucoup, depuis longtemps, et je n'arrive pas à boucler le mois. Alors oui, je dois dire que je me sens pauvre. » Son discours témoigne d'un sentiment d'indignation lié au fait que son travail ne lui permet pas de vivre correctement. « Est-ce que vous vous rendez compte que je travaille ? Je travaille vraiment, et pour quoi ? » En creux, apparaît le besoin d'une reconnaissance de son travail, qu'il estime ne pas avoir obtenue. « Je suis désolé, mais mon salaire, vue mon ancienneté, ce n'est pas une reconnaissance. Ça veut dire qu'on ne reconnaît pas que je travaille et que je travaille dur. »

Outre l'indignation, il fait part d'un sentiment d'insécurité : « Si un jour il m'arrive quelque chose et que je ne peux plus travailler, ou je ne sais pas, que mon fils ou ma femme tombent malades et qu'il y a des frais, alors là je ne sais pas ce qui se passera. Je n'y pense pas, sinon je ferais des cauchemars. »

Les privations les plus importantes concernent les loisirs et les vacances. L'impression principale est celle de ne jamais pouvoir se faire plaisir. Ainsi, en matière d'alimentation, si la famille se nourrit correctement, elle mange toujours la même chose, ne fait jamais d'excès. « Par exemple, sur le plan de la nourriture, on ne peut jamais rien fêter. Pour les anniversaires, les fêtes, c'est comme d'habitude. On ne peut rien se permettre,

on ne se fait pas plaisir. Ça me décourage. Mais bien sûr, on a de quoi manger, je ne vais pas dire le contraire.»

Il est très pessimiste sur son avenir. D'un point de vue professionnel, il se dit découragé. Il fait le constat que son travail ne lui a pas permis d'atteindre un niveau de vie qu'il jugerait confortable. Pour l'avenir, il préfère penser à ses enfants, qui pourront l'aider au moment de la retraite.

Homme de 52 ans

Il est jardinier municipal à plein temps dans une commune du département du Nord. Il est arrivé en France à l'âge de 20 ans et s'y est marié. Il touche le SMIC. Sa femme fait quelques ménages non déclarés chez des habitants du quartier et touche ainsi à peu près 100 euros par mois. Il ont 6 enfants à charge et vivent dans un trois pièces. Ils touchent les allocations familiales.

Il a toujours été jardinier. D'abord associé à différents jardiniers indépendants, il travaille depuis 12 ans pour une mairie. Il attendait de son statut de jardinier municipal une stabilité et un confort de vie plus grand, mais il a été déçu de ce point de vue. « Travailler avec les indépendants, c'est quand même dur. J'ai perdu mon emploi deux fois. J'étais souvent angoissé. Je me disais qu'en mairie, ce serait différent. Mais en fait, pas vraiment. C'est sûr que j'ai moins de risque d'être sans rien du jour au lendemain, mais je ne gagne pas mieux ma vie. » Le sentiment de déception est accru par des conditions de travail plutôt difficiles. « Mon travail est quand même dur. J'ai des douleurs dans le dos très souvent maintenant. Et puis, dans cette région, il fait froid. Je ne me suis pas encore habitué à ça. »

Il ne se dit pas pauvre mais dit que sa famille « est dans une situation fragile. » Le sentiment d'insécurité face à l'avenir, aux études des enfants, à l'éventualité de la maladie, domine son discours. « On est toujours à la limite, voyez. S'il y a un problème, on ne s'en sortira pas. Par exemple, on a une voiture. Elle est vieille mais elle marche. On en a besoin pour faire des courses, pour emmener les enfants à l'école. Si elle tombe en panne et que je n'arrive pas à la réparer, on sera coincé. Je ne peux pas en racheter une autre. Et c'est hors de question qu'on s'endette. » La famille arrive à manger de la viande ou du poisson une fois par semaine, mais passe toujours par la banque alimentaire. Ils ne sortent pas, ne partent pas en vacances. En revanche, en économisant, ils arrivent à se faire des cadeaux pour les anniversaires. Sa femme achète les vêtements sur les marchés ou passe par le secours catholique. Le plus difficile est selon lui d'équiper les enfants en fournitures scolaires de bonne qualité. Sa femme a ainsi commencé les ménages pour acheter une calculatrice graphique au fils aîné, âgé de 16 ans, qui aimerait passer un bac scientifique.

A la fin de son parcours professionnel, il ne parle pas d'avenir. Il fait le constat qu'en France, avoir un travail n'est pas une sécurité. Il pense que la reconnaissance passe nécessairement par les études et l'obtention d'un diplôme. « Avoir un travail, ça ne suffit pas pour s'en sortir. C'est ça que j'ai découvert. Je pense qu'en France, il faut d'abord un diplôme. C'est ça qui vous permet d'exister, d'être reconnu. Mes enfants vont à l'école. Je leur dis tous les jours qu'il ne faudra pas s'arrêter pour prendre un petit boulot, car ils ne s'en sortiront pas. A mon âge, ils seront malheureux. »

IV. LES DETERMINANTS DE LA PERCEPTION DE SON NIVEAU DE VIE ET LE POIDS DES FORMES OBJECTIVES DE PAUVRETE

Le paragraphe précédent a montré un impact important des formes d'emploi et des variations de parcours dans la perception de son niveau de vie. Deux questions peuvent alors se poser :

- Toutes choses égales par ailleurs, quel est le poids respectif des caractéristiques socio-économiques, des formes d'emploi et des différentes formes de pauvreté pour expliquer la perception du niveau de vie ?
- Comment intervient le fait d'être actif occupé dans cette perception ?

IV.1 L'activité d'un membre du ménage ne joue qu'un faible rôle dans la perception du niveau de vie

Pour répondre à ces questions, nous avons d'abord effectué, **sur l'ensemble des ménages**, une régression expliquant la perception d'un niveau de vie dégradé à partir de variables socio-démographiques, les revenus, le nombre d'actifs, les événements des 12 derniers mois, ainsi que les formes de pauvreté³³. Cette régression n'est pas présentée ici en détail. Elle montre qu'à niveau de vie fixé, les ménages ne comptant qu'un seul actif ne sont ni plus ni moins nombreux que les ménages sans actif à percevoir leur niveau de vie dégradé. Les couples bi-actifs ont une probabilité très légèrement plus faible que les autres ménages à avoir une telle vision de leur niveau de vie.

IV.2 Les évolutions récentes connues par le ménage, plus que la précarité des formes d'emploi, déterminent la perception du niveau de vie

Une régression effectuée sur les seuls ménages actifs, montre l'importance, pour ces ménages, des changements récents plus que des formes d'emploi.

³³ Cette régression faisait intervenir des variables fortement liées entre elles, ce qui biaise les résultats d'une régression logistique effectuée par la méthode la plus courante, des moindres carrés ordinaires. Nous avons utilisé ici une régression par les moindres carrés partiels, ou régression PLS, qui permet de faire entrer dans le même modèle des variables fortement corrélées entre elles.

Les résultats de cette seconde régression confirment ainsi:

- Le poids très important de la pauvreté par conditions de vie, plus faible de la pauvreté monétaire, pour expliquer les différences de perception sur le niveau de vie : à caractéristiques par ailleurs fixées, y compris à revenus fixés, le fait de ne pas être pauvre par conditions de vie diminue la probabilité d'estimer avoir un niveau de vie dégradé de 53%. Le fait de ne pas être pauvre monétairement diminue également cette probabilité mais moins fortement (-20%).
- L'influence également très importante sur la probabilité de se percevoir pauvre, du sentiment d'être sur une trajectoire en cours de dégradation, ou, dans une moindre mesure, d'avoir connu des incidents professionnels ou de santé dans les 12 derniers mois.
- Le poids, beaucoup plus faible, de certaines caractéristiques démographiques, pour expliquer la perception d'un niveau de vie dégradé : à autres caractéristiques fixés, les jeunes de moins de 30 ans ainsi que les personnes les plus diplômées tendent à avoir une vision plus favorable de leur niveau de vie. Ce constat rejoint celui effectué lors des entretiens qualitatifs, qui montraient que les personnes a priori ayant le plus de chance de trouver à l'avenir un emploi leur permettant de sortir de la situation actuelle, ressentaient moins leur situation comme étant une situation de pauvreté.

En revanche, les résultats de la régression montrent le faible impact des formes d'emploi pour expliquer la perception d'un niveau de vie dégradé : si l'emploi précaire explique fortement la pauvreté, notamment monétaire, il n'a pas d'influence, à autres variables fixées, sur la perception du niveau de vie : **à niveau de pauvreté égal, c'est l'évolution récente qui influe sur cette perception, plus que la situation actuelle et notamment la précarité de l'emploi.**

Tableau n° 22 Résultats de la régression PLS sur la perception d'un niveau de vie dégradé, pour les actifs

	Pauvreté par conditions de vie
Probabilité d'être de percevoir un niveau de vie dégradé	71%
Variation de la probabilité quand la modalité varie	
N'est pas pauvre par conditions de vie	-53%
Est pauvre par conditions de vie	Ref
N'est pas pauvre monétairement	-20%
Est pauvre monétairement	ref
Revenus de moins de 15 245 (100 000 F) par an	+7%
De 15 245 (100 000 F) à 22 867 (150 000 F)	Ref
De 22 867 (150 000) à 36 588 (240 000 F)	Ns
36 588 (240 000 F) ou plus	-4%
est âgé de moins de 30 ans	-14%
âgé de 30-39 ans	-5%
Âgé de 40-49 ans	Ref
âgé de 50 ans ou plus	-5%
Personne seule	Ns
Couple sans enfant	Ref
Couple avec 1 enfant	Ns
Couple avec 2 enfants	Ns
Couple avec 3 enfants ou plus	Ns
Famille monoparentale	+5%
Exploitant agricole	-9%
Indépendant	Ns
Cadre supérieur	-7%
Profession intermédiaire	-8%
Employé	Ref
ouvrier	Ns
non diplômé	Ns
CEP ou BEPC	Ns
CAP ou BEP	Ref
Baccalauréat	-6%
BAC plus deux	-7%
supérieur	-41%
2 CDI temps plein	-2%
1 CDI temps plein, 1 autre contrat	Ns
2 actifs , sans CDI temps plein	Ns
1 actif, 1 CDI temps plein	Ref
1 actif, autre contrat	+2%

	Pauvreté par conditions de vie
Nationalité française étranger, ou français par acquisition	ref <u>Ns</u>
Propriétaire accédant	-12% -5%
Locataire Logé gratuitement	Ref -7%
Hausse du niveau de vie depuis 12 mois	<u>Ns</u>
Le niveau de vie est stable	Ref
baisse du niveau de vie depuis 12 mois	<u>+17%</u>
Pas d'incident professionnel Incident professionnel depuis 12 mois	ref <u>+4%</u>
Pas de période de chômage Période de chômage depuis 12 mois	Ref <u>+3%</u>
Pas de problème de santé Problème de santé depuis 12 mois	Ref <u>+6%</u>
Prévoit une amélioration du niveau de vie Ne prévoit pas de variation Prévoit une détérioration du niveau de vie	Ns Ref Ns

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

Guide de lecture : le tableau ci-dessus donne, pour chaque variable de l'analyse, la variation de probabilité que l'individu perçoive un niveau de vie dégradé, lorsqu'on fait varier une modalité de la variable, en conservant les autres variables identiques. Par exemple, si l'individu considéré a les mêmes caractéristiques que l'individu de référence sauf la perception du niveau de vie (estime que son niveau de vie diminue) la probabilité de se sentir dans une situation dégradée augmente, de +17%

IV.3 Le poids des conditions de vie sur la perception du niveau de vie est particulièrement important pour les ménages actifs

Deux autres régressions, effectuées sur l'ensemble de la population d'une part, sur les seuls actifs d'autre part, en ne conservant que les variables également pertinentes pour l'ensemble de la population, permettent de comparer, à caractéristiques fixées, l'impact des différentes variables socio-économiques descriptives du ménage, sur le fait de percevoir ou non un niveau de vie dégradé.

Si pour l'ensemble de la population comme pour les seuls actifs, la pauvreté par conditions de vie influe plus que la pauvreté monétaire sur la perception d'un niveau de vie dégradé, les écarts sont plus faibles en population générale. En particulier, **pour l'ensemble des ménages, la pauvreté par conditions de vie détermine un peu moins la perception d'un niveau de vie dégradé, que pour les seuls actifs**. Le poids des ressources est par contre plus important pour l'ensemble des ménages que pour les seuls ménages actifs.

Par ailleurs, les évolutions récentes influent plus sur le ressenti pour l'ensemble des ménages que pour les seuls ménages actifs. Pour ces derniers, le niveau de diplôme, l'âge, la catégorie socio-professionnelle interviennent plus que pour les autres ménages, ces variables restant moins influentes pour les actifs comme pour l'ensemble que les évolutions récentes. **Dans la perception du niveau de vie des actifs semblent bien intervenir, plus que pour les autres ménages, une pondération entre les évènements récents, et les possibilités effectives d'atteindre une situation plus favorable dans les prochaines années.**

Tableau n° 23 Résultats des régression PLS sur la perception d'un niveau de vie dégradée, comparaison entre les actifs et la population totale

	Actifs	Ensemble
Probabilité d'être de percevoir un niveau de vie dégradé	67%*	50%*
Variation de la probabilité quand la modalité varie		
N'est pas pauvre par conditions de vie	-51%	-39%
Est pauvre par conditions de vie	Ref	Ref
N'est pas pauvre monétairement	-21%	-25%
Est pauvre monétairement	Ref	Ref
Revenus de moins de 15 245 (100 000 F) par an	+8%	+11%
De 15 245 (100 000 F) à 22 867 (150 000 F)	Ref	Ref
De 22 867 (150 000) à 36 588 (240 000 F)	Ns	-5%
36 588 (240 000 F) ou plus	-4%	-4%
est âgé de moins de 30 ans	-14%	-8%
âgé de 30-39 ans	-6%	-4%
Âgé de 40-49 ans	Ref	Ref
âgé de 50 ans ou plus	-9%	-8%
Personne seule	Ns	Ns
Couple sans enfant	Ref	Ref
Couple avec 1 enfant	Ns	Ns
Couple avec 2 enfants	Ns	Ns
Couple avec 3 enfants ou plus	Ns	Ns
Famille monoparentale	+11%	+6%
Exploitant agricole	--9%	--7%
Indépendant	Ns	Ns
Cadre supérieur	-7%	-7%
Profession intermédiaire	-9%	Ns
Employé	Ref	Ref
ouvrier	Ns	-8%
non diplômé	Ns	Ns
CEP ou BEPC	Ns	+8%
CAP ou BEP	Ref	Ref
Baccalauréat	-6%	Ns
BAC plus deux	-7%	Ns
supérieur	--3%	Ns
Nationalité française	ref	Ref
étranger, ou français par acquisition	Ns	+8%
Propriétaire	-12%	-15%
accédant	Ns	-10%
Locataire	Ref	Ref
Logé gratuitement	-7%	-9%

	Actifs	Ensemble
Hausse du niveau de vie depuis 12 mois	Ns	-21%
Le niveau de vie est stable	Ref	Ref
baisse du niveau de vie depuis 12 mois	+10%	+24%
Pas d'incident professionnel	Ref	Ref
Incident professionnel depuis 12 mois	+4%	+9%
Pas de période de chômage	Ref	Ref
Période de chômage depuis 12 mois	+3%	+15%
Pas de problème de santé	Ref	Ref
Problème de santé depuis 12 mois	+6%	+9%
Prévoit une amélioration du niveau de vie	Ns	Ns
Ne prévoit pas de variation	Ref	Ref
Prévoit une détérioration du niveau de vie	Ns	Ns

Source : enquête EPCV, INSEE 2001

* ces probabilités sont données à titre indicatif et ne peuvent être comparées entre elles. On ne peut déduire à leur lecture, que les actifs ont une probabilité plus importante que l'ensemble des ménages, de percevoir un niveau de vie dégradé, la différence entre ces deux probabilités dépendant beaucoup de l'individu de référence choisi. Si par exemple, l'individu était de nationalité étrangère ayant été au chômage dans les 12 derniers mois, les deux probabilités seraient très proches.

CONCLUSION

La pauvreté des actifs occupés est un phénomène d'ampleur croissante dans notre société. Cette aggravation a été décrite dans de nombreux travaux, cherchant à décrire et à expliquer les raisons de ce phénomène. Deux causes à la pauvreté monétaire des actifs ont ainsi été mises en évidence :

- la précarité des conditions d'emploi : les actifs en situation de pauvreté sont en particulier des ménages dans lesquels aucun conjoint n'occupe d'emploi stable ;
- la faiblesse des salaires, insuffisamment compensée par les transferts sociaux lorsqu'un nombre important de personnes vivent sur un salaire unique.

Les ménages actifs les plus fragiles par rapport au risque de pauvreté monétaire sont alors les familles monoparentales ou nombreuses ainsi que les personnes les moins diplômées.

Ce cahier de recherche confirme ces résultats relatifs à la pauvreté monétaire, et **montre que l'analyse de la pauvreté des ménages actifs est enrichie lorsqu'on confronte pauvreté monétaire, pauvreté par conditions de vie et perception du niveau de vie**. En particulier, certaines des spécificités des ménages comprenant au moins un actif occupé entraînent des comportements de restrictions différents de ceux observés en population générale en cas de difficultés financières importantes. L'importance accordée à la perception de son propre niveau de vie et de son évolution passée ou à venir, importance variable selon les caractéristiques des ménages, explique en grande partie le décalage qui peut exister entre les différentes formes de pauvreté. **Le croisement de la pauvreté monétaire et de la pauvreté par conditions de vie permet de faire émerger des dimensions, en particulier relative à la dynamique de ces phénomènes, que n'appréhende par l'étude séparée des différentes formes de pauvreté.**

Cette recherche montre également la faible influence de l'activité, toute chose égale par ailleurs, sur la perception des niveaux de vie. Les actifs accordent plus d'importance que autres ménages à leurs conditions de vie dans leur perception de leur situation, mais là encore, l'élément déterminant est lié aux trajectoires plus qu'à la situation actuelle.

✎ Les ménages actifs occupés : une pauvreté monétaire comme par conditions de vie moins intense que pour l'ensemble des ménages

Le premier constat de ce cahier de recherche est donc celui de différences importantes entre les ménages comprenant au moins un actif occupé et l'ensemble des ménages. Les ménages ayant une activité professionnelle sont ainsi en moyenne plus jeunes que les autres et sont particulièrement nombreux dans la tranche d'âge 30-39 ans. Ils vivent souvent en couple, avec enfants. Ils disposent de revenus en moyenne plus élevés que l'ensemble de la population. Leur taux de pauvreté monétaire est alors plus faible, de 14% parmi les ménages actifs contre 19% sur l'ensemble de la population. **Les ménages actifs occupés en situation de pauvreté conservent des revenus en moyenne plus élevés que les autres ménages pauvres.**

Les conditions de vie des ménages actifs occupés sont également très spécifiques, y compris lorsqu'on se limite à ceux dans une situation de pauvreté par conditions de vie. La pauvreté par conditions de vie repose sur la construction d'un score de difficultés d'existence, cumulant plusieurs dimensions :

- les contraintes budgétaires intègrent les variables indiquant les difficultés à équilibrer son budget (fréquents découverts bancaires, dépenses dépassant les revenus, absence d'épargne),
- les retards de paiement font référence à la fréquence de factures non acquittées à temps,
- les restrictions de consommation à des privations par manque de ressources, privations définies par rapport à standard social (difficultés à maintenir son logement à bonne température, à acheter des vêtements neufs pour les adultes, à manger de la viande ou du poisson tous les deux jours, ...),
- les difficultés de logement font référence à des contraintes portant sur les conditions de logement (confort et taille du logement),
- l'équipement du ménage, à la non possession de biens répandus dans la société.

Par construction, le taux de pauvreté par conditions de vie est fixé de manière à être le plus proche possible du taux de pauvreté monétaire : il est ici de 12% pour les actifs, de 16% sur l'ensemble des ménages.

Parmi les ménages en situation de pauvreté par conditions de vie, la pauvreté de ceux dans lesquels au moins un conjoint est actif occupé est moins intense que pour les autres : le score global à l'indicateur de conditions de vie est plus faible. La nature de la pauvreté est, elle aussi, différente : **les actifs en situation de pauvreté se restreignent moins sur leur consommation, et sur l'équipement du logement. Les tensions budgétaires et les retards de paiement sont par contre plus importants que pour l'ensemble des ménages.**

✍ La pauvreté par conditions de vie est déterminée par les évolutions récentes, la pauvreté monétaire par la situation actuelle du ménage

Ce cahier de recherche isole des contours différents à la pauvreté monétaire et à la pauvreté par conditions de vie des actifs :

- les formes d'emploi et la taille de la famille déterminent fortement la pauvreté monétaire, beaucoup moins la pauvreté par conditions de vie,
- le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle ont également un impact plus important sur la pauvreté monétaire que par conditions de vie.

Les personnes en situation de pauvreté monétaire répercuteraient alors différemment leurs contraintes financières sur leurs conditions de vie, en fonction de leurs caractéristiques. Ainsi, les personnes ayant un emploi stable et les plus diplômées, qui ont objectivement des possibilités à court terme de connaître une situation plus favorable, ou qui ont, récemment, été dans une situation financière moins contrainte, conservent un niveau de consommation élevé et bénéficient d'un confort du logement relativement important. L'endettement et la désépargne permettent d'ajuster ce niveau de consommation aux difficultés financières, sans toujours provoquer de pauvreté par conditions de vie.

Les exploitants agricoles sont très nombreux à être en situation de pauvreté monétaire, mais sont moins que l'ensemble, pauvres par conditions de vie. Le fait d'être propriétaire de son logement, les possibilités d'auto-consommation, les conditions de vie en milieu rural,... induisent alors pour cette catégorie un fort décalage entre pauvreté monétaire et par conditions de vie.

Il s'avère que les évolutions récentes de la situation des ménages ont une forte influence sur les taux de pauvreté. Cependant, cette évolution influe plus sur la pauvreté par conditions de vie que sur la pauvreté monétaire : lorsque les ménages ont le sentiment que leur niveau de vie se dégrade, ils tendent à restreindre fortement leurs consommations. **Même à niveau de vie égal, un ménage jugeant que son niveau de vie se dégrade tendrait à plus restreindre sa consommation qu'un ménage qui considère que son niveau de vie est stable ou en hausse.**

La comparaison par rapport à la population générale des déterminants des différentes formes de pauvreté relativise l'impact des caractéristiques généralement associées à des difficultés d'insertion professionnelles. Ne pas être diplômé par exemple, augmente fortement la probabilité d'être pauvre monétairement en population générale, mais a un faible impact sur la seule population active : le faible niveau de diplôme conduit à des difficultés importantes pour trouver un emploi, et potentiellement ; à une situation monétaire dégradée. A même taille de la famille en revanche, une fois inséré professionnellement, le fait d'être peu diplômé accroît relativement peu la probabilité d'être en pauvreté monétaire. Des remarques proches peuvent être formulées concernant la nationalité, ou l'âge.

☛ **Appartenir à un ménage actif occupé ne modifie pas la perception du niveau de vie**

Les entretiens qualitatifs réalisés auprès de travailleurs pauvres montrent que la relation entre activité et perception du niveau de vie est complexe : un nombre important de ménages ont le sentiment de ne pas être pauvres, simplement parce qu'ils travaillent. Inversement, d'autres ménages acceptent d'autant moins leur situation de pauvreté, qu'ils estiment que leur activité devrait leur permettre d'y échapper.

L'exploitation des données quantitatives montre qu'effectivement, l'activité n'a qu'une faible influence, à niveau de vie fixé, sur la perception que la personne interrogée a du niveau de vie du ménage. Cette perception est déterminée :

- par la pauvreté par conditions de vie, beaucoup plus par la pauvreté monétaire. L'impact de conditions de vie dégradées sur la perception du niveau de vie est plus important pour les ménages actifs, que pour les autres.
- par l'évolution récente des niveaux de vie : les personnes qui estiment que leur niveau de vie a baissé au cours des 12 derniers mois, qui ont connu des accidents de santé, des incidents professionnels ou des périodes de chômage tendent plus que les autres, à juger leur niveau de vie dégradé.
- dans une moindre mesure, par les caractéristiques socio-démographiques : les personnes les plus fragiles par rapport au risque de pauvreté tendent, même à revenus et conditions de pauvreté équivalents, à se percevoir dans une situation plus dégradée que les autres : c'est le cas des familles monoparentales, des personnes peu diplômées, des employés ou ouvriers, des jeunes de moins de 30 ans.

Les formes d'emploi ont par contre un faible impact. **Plus que la situation actuelle, à niveau de pauvreté égale, c'est la perception de l'évolution des niveaux de vie et des possibilités effectives d'améliorer sa situation, qui détermine le jugement sur sa propre situation.**

☛ **L'articulation entre pauvreté monétaire et pauvreté par conditions de vie : vers une meilleure prise en compte des dynamiques et des choix individuels ?**

On en déduit alors que la perception du niveau de vie et la pauvreté par conditions de vie sont proches : avoir des conditions de vie dégradées induit une mauvaise perception de son niveau de vie ; avoir une mauvaise perception de son niveau de vie, se considérer sur une trajectoire descendante, conduit à de fortes restrictions induisant la pauvreté par conditions de vie.

La pauvreté monétaire est moins liée à la perception du niveau de vie et des conditions de vie. Déterminée uniquement par la situation présente, elle ne tient pas compte des facteurs subjectifs issus notamment des trajectoires individuelles, et qui peuvent influencer sur les conditions de vie. Les comportements d'anticipation des ménages, qui peuvent accepter de s'endetter pour maintenir leurs

conditions de vie, ou au contraire, l'impact du passé, qui peut les conduire ou les contraindre à restreindre leur consommation, sont pris en compte par la pauvreté par conditions de vie, et non par la pauvreté monétaire³⁴.

Parmi les critiques formulées à l'encontre des mesures actuelles de la pauvreté, celles relatives à l'absence de prise en compte de la dynamique des situations sont fréquentes. Les constats effectués ici semblent montrer que cette dynamique est au cœur des relations entre pauvreté monétaire, pauvreté par conditions de vie, et perception d'un niveau de vie dégradé. Cette remarque relativise dans une certaine mesure, un cumul des formes de pauvreté souvent présenté comme "le noyau dur de la pauvreté". Pour certains ménages actifs en situation de pauvreté monétaire, ce cumul des formes de pauvreté dépend finalement plus de l'évolution attendue ou des événements récents, que d'une situation de "pauvreté aggravée". Les risques d'exclusion à court terme peuvent par exemple être plus importants pour des ménages qui attendent une amélioration de leur situation, qui font peser de fortes contraintes sur leur budget en maintenant leurs conditions de vie, et qui peuvent ensuite se retrouver dans des situations de surendettement.

³⁴ À noter que le score de conditions de vie est construit en sommant les différents indicateurs qui le compose, sans pondération des différentes dimensions. Une personne cumulant les retards de paiement et le fait de puiser dans ses économies mais disposant d'un équipement important, d'un logement confortable et ne restreignant que peu sa consommation ne sera pas considéré comme pauvre par conditions de vie, alors qu'un ménage qui au contraire, se restreint plutôt que s'endetter ou désépargner, sera considéré comme pauvre.

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- Accardo J. (2005) « l'estimation des échelles d'équivalence dans les enquêtes budget des familles : les limites de l'exercice », séminaire DSDS, INSEE.
- Allègre G., Périvier H. (2005), "Pauvreté et activité, vers quelle équation sociale ? ", lettre de l'OFCE N°262.
- Atkinson T., Freyssinet J., Glaude M. Seibel C. (1998), "*Pauvreté et exclusion*", Rapport du Conseil d'Analyse Économique.
- Blundell, Lewbel (1991), « *The Information Content of Equivalence Scales* », Journal of Econometrics, 50.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard.
- Chauffaut D., Olm C. (2002), *Hétérogénéité des conditions de vie sous le seuil de pauvreté*, cahier de recherche n°173, CRÉDOC.
- Concialdi (2002), « *Les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures* », la revue de l'IRES, n°38.
- Concialdi P. (2002), "*Bas salaires et travailleurs pauvres : quelques éclairages croisés*", les travaux de l'observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale, La Documentation Française.
- Daniel, Olm (2001), « *Le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales* », Cahier de recherche, CREDOC, 164.
- Dell, Legendre (2003), « *De 1996 à 2000, la pauvreté relative baisse puis se stabilise* », INSEE Première, 942.
- Desrosières A., Kott (2005), « *Quantifier* », Genèses, 58.
- Desrosières A. (2001), « *Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative* », Genèses, 43.
- Desrosières A. (2000), « *La politique des grands nombres Histoire de la raison statistique* », La Découverte.
- Dickes P. (1994), « *Ressources financières, bien-être subjectif et conditions d'existence* », Trajectoires sociales et inégalités, ERES.
- Dickes P. (1992), *Pauvreté en termes de conditions d'existence*, rapport du programme Mire Insee, document de l'ADEPS.
- Douvier, Guilloux, Laporte, Rigaux (2005), *Indicateurs de pauvreté tenant compte de l'hétérogénéité des populations*, Mémoire de groupe de travail, ENSAE.
- Eckert-Jaffé O. (1998), « *Le coût de l'enfant : des résultats qui varient selon les types de familles et les hypothèses formulées* », Solidarité Santé n°2-3, 1998.
- Eckert-Jaffé O. (1994), « *Familles et niveau de vie : observations et analyses* », Congrès et colloques n°14, Paris, John Libbey et INED.

Gardes, Loisy (1997), « *La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur le revenu* », Economie et Statistique, 308-309-310.

De Gaulle-Anthonioz G., avis présenté par (1995), « La grande pauvreté, évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté », *Conseil Economique et Social, Journal Officiel*, n° 4277.

Gilles-Simon MO., Legros M. (1995), « Politiques sociales : l'épreuve de la pauvreté », collection des rapports n°159, CRÉDOC.

Gilles-Simon MO., Legros M. (1995), « *Pour certains, le travail n'empêche plus la pauvreté* », Consommation et Modes de vie, CREDOC, 100.

Glaude (1997), « *La pauvreté, sa mesure et son évolution* », Pauvreté et exclusion, Conseil d'Analyse Economique.

Glaude, Moutardier (1991), « *Une évaluation du coût direct de l'enfant de 1979 à 1989* », Économie et Statistique, 248.

Herpin, Verger (2003), « *Définir et mesurer : il n'y a pas de méthode neutre* », Sociétal, 39.

Hourriez J.-M. (2000), *les statistiques sur les travailleurs pauvres*, communication au colloque sur les « Working Poor » (CERC, INSEE, Université d'Evry) (9 mai).

Hourriez, Legendre, Le Verre (2001), « *la pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997. Plus de pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités* », INSEE Première, 761.

Hourriez JM. (2001), "Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaires, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté ?" France portrait social, INSEE 2001.

INSEE (2005), Économie et Statistiques n°383-384-385 "Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales".

INSEE, Économie et Statistiques n°308-309-310, 1997 "Mesurer la pauvreté aujourd'hui", 1997

Jouëne N. (2005), "Figure du travailleur pauvre : entre servage moderne et prix de la liberté", Dossier annuel, MIRE.

Laïb N. (2006) "Situation sur la marché du travail et pauvreté monétaire", Études et Résultats n°499, DREES.

Lagarenne C, Legendre N. (2000), "*Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et familiaux*", Economie et Statistiques n°335, INSEE.

Lechene V. (1993), « *Une revue de littérature sur les échelles d'équivalence* », Économie et Prévision, 110-111.

Lemennicier, Maillard (1999), "*La pauvreté et ses mesures*", ALEPS.

Milano (1988), *La pauvreté absolue*, Hachette Mutations.

Muellbauer (1980), « *The estimation of the Prais-Houthakker Model of Equivalence Scales* », *Econometrica*, Vol. 69,2.

Neyret (2003), « *les nouveaux visages de la pauvreté en France* », Santé, Société et Solidarité, 1.

Olm C., Simon MO. (2005) *Une approche de la pauvreté à partir de l'hétérogénéité des conditions de vie : quelles conséquences pour l'analyse de la consommation des populations pauvres ?*, cahier de recherche n°214, CRÉDOC.

Olm C (2002), *Les exploitations agricoles à faibles revenus : se maintenir au prix de conditions difficiles*, consommations et modes de vie, CREDOC, n°155

Paugam (1999), « *L'Europe face à la pauvreté : trois modes de régulation* », Problèmes économiques, 2627.

Paugam S., Ouvrage collectif sous la direction de (1996), *L'exclusion, l'état des savoirs*, éditions la découverte.

Renard R. (1985), *Le coût de l'enfant, approches théoriques, méthodologiques et empiriques*, Ministère de la communauté française, Bruxelles.

Saint-Macary (2004), *Rapport Statistique 2003*, Département Enquêtes et Analyses Statistiques-Secours Catholique.

Townsend P. (1979) *Poverty in the United Kingdom*, Harmondsworth.

ANNEXE 2 : LA METHODE DES RESIDUS SIMULES

Cette méthode affecte au ménage ayant déclaré son revenu en tranche une valeur réelle comprise dans cette tranche, en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques du ménage. On régresse les tranches de revenus par un modèle *Probit* sur ces caractéristiques. Puis, pour chaque ménage, on tire un résidu de la loi normale centrée réduite qu'on introduit dans l'équation du modèle, afin d'estimer un revenu du ménage compte tenu de ses caractéristiques (procédure *LIFEREG* sous *SAS*[®]).

Si y_i est la variable observé (ici le revenu en tranche), et y_i^* la variable latente (ici le revenu ne continue) le modèle s'écrit :

$$y_i^* = x_i b + u_i, \text{ ou } u_i \sim N(0, \sigma^2)$$

Les x_i sont les caractéristiques socio-démographiques individuelles du ménage.

On impute au ménage ce revenu s'il appartient à la tranche initialement déclarée ; sinon, on tire un nouveau résidu jusqu'à obtenir une valeur appartenant à cet intervalle. (Remarque : si après 1000 itérations, aucun revenu simulé n'appartient à la tranche, on impose au revenu qu'il soit égal au milieu de la tranche considérée). La méthode étant fondée sur l'utilisation de résidus aléatoires, 40 mises en œuvre successives de cette méthode sur les mêmes données initiales (revenus en tranches) conduisent à des montants différents des revenus (ce qui revient à reconstruire une variable aléatoire dont le comportement se rapproche le plus possible de la variable latente que l'on veut approcher). Le revenu retenu au final est la moyenne des 40 revenus simulés.

ANNEXE 3 :

LES SEPT AXIOMES DE DICKES PERMETTANT D'ETABLIR L'INDICATEUR DE PAUVRETE PAR CONDITIONS DE VIE³⁵

La pauvreté est :

- un continuum latent : la variable est elle-même est inobservable (latente). On suppose qu'elle se manifeste sous la forme d'indicateurs de mauvaises conditions de vie;
- mesurant la situation proximale du ménage;
- par des items qui expriment des états ou des conduites;
- qui sont observables actuellement ou ont été observés dans un passé proche;
- qui se rapportent à diverses conditions d'existence, valables pour tous les ménages;
- qui expriment un manque de bien-être matériel et social, perçu comme défavorable par la majorité;
- la pauvreté est d'autant plus élevée pour les individus isolés ou qui vivent ensemble que les conditions d'existence défavorables auront tendance à se cumuler.

Ces sept axiomes permettent de définir des choix de méthodes. Ces choix sont formulés par Lollivier et Verger ;

"

- *l'unité statistique est le ménage ;*
- *seules les caractéristiques les proches de l'individu sont retenues, au détriment de ce qui caractérise l'environnement plus lointain ;*
- *les dimensions "subjectives", celles qui sont abordées au travers de questions faisant appel explicitement aux représentations de l'agent, à ses impressions, sont éliminées;*
- *c'est le présent qui compte, pas le futur ni le passé ;*
- *les domaines qui ne s'adressent qu'à certains ménages (ceux qui travaillent, ceux qui ont des enfants, ...) ne pourront être retenus. "*

³⁵ Cités par Lollivier et Verger, op cité

ANNEXE 4 :

LES MODELES UTILISES POUR LE CALCUL DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Nous décrivons d'abord comment obtenir les estimations subjectives du niveau de vie d'un ménage. Ensuite nous construisons l'échelle d'équivalence adaptée obtenue dans notre cas particulier. Enfin, nous mettons en œuvre le modèle de Prais-Houthakker.

✍ L'écriture économétrique des estimations subjectives

Pour faire des estimations subjectives de l'échelle d'équivalence $h[N]$, il faut d'abord définir un indicateur de niveau de vie U et une fonction f qui prend deux arguments, le revenu R et la taille N du ménage, telles que $U \equiv f(R, N)$. Avec les données de l'enquête budget de famille, les trois variables U, R, N du modèle sont observés. Nous estimons alors les paramètres de la fonction f par une régression simple si U est quantitatif et par un modèle logit polytomique ordonné si U est qualitatif (ce qui est le cas dans notre étude).

Le niveau de vie U peut être appréhendé par les deux variables AISE et NIVEAU de l'enquête Budget des Familles 2001, l'une est relative au sentiment que la personne de référence a sur **son budget actuel** (AISE) et l'autre informe sur l'appréciation qu'il porte sur **son niveau de vie actuel** (NIVEAU).

La valeur de $h[N]$ s'obtient en résolvant l'équation définissant l'échelle d'équivalence :

$$\boxed{f\left(\frac{R}{h[N]}, 1\right) = f(R, N)}$$

Afin de contrôler l'hétérogénéité des ménages, en terme de mode de vie, nous complétons les régressions par des indicatrices correspondant aux principales variables sociodémographiques.

🔗 Quelle spécification choisir pour f ?

La fonction f peut être soit concave (1), soit convexe (2) selon la spécification retenue.

(1) $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c \cdot \log(N)$, échelle concave de la forme N^α avec $\alpha = -\frac{c}{b}$

(2) $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c \cdot N$, échelle convexe de la forme A^{N-1} avec $A = e^{-c/b}$

Dans le modèle (1), le ménage réalise des économies d'échelle ; plus la taille du ménage est élevée, moins une personne supplémentaire accroît ses besoins. Pour Glaude et Moutardier (1991), cette spécification équivaut à un modèle avec économie d'échelle pour le coût de l'enfant (avoir deux enfants coûte moins que deux fois le coût d'un enfant). Le modèle 2 fait les hypothèses opposées (avoir deux enfants coûte plus que deux fois le coût d'un enfant).

Pour choisir entre les deux modèles, nous pouvons tester un surmodèle (3)

$$(3) f(R, N) = a + b.\log(R) + c.\log(N) + d.N$$

Dans une première approche, et dans le but de nous inscrire dans la continuité des travaux qui sont présentés par la bibliographie, nous choisissons le modèle (1). Cependant, précisons que les résultats empiriques de l'estimation du surmodèle ne permettent pas de trancher entre les deux.

Estimation du coût de l'enfant selon son âge

Le coût de l'enfant n'est pas constant, ni uniforme selon son âge. L'équation (4) permet d'évaluer plus précisément le coût de l'enfant par rapport à celui d'un adulte. Nous scindons simplement la variable N en plusieurs variables représentant des tranches d'âge plus fines. Soit N_i le nombre d'enfants dans la tranche d'âge i

L'équation (4) s'écrit alors :

$$f(R, N) = a + b.\log(R) + c_1.N_{0-4} + c_2.N_{5-9} + c_3.N_{10-14} + c_4.N_{15-19} + c_5.N_{20-24} + c_6.N_{adultes}$$

Nous en déduisons une estimation du coût de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Avec un individu supplémentaire d'âge compris dans la tranche i , il faut multiplier le revenu du ménage par $e^{-c_i/b}$ pour que le ménage conserve le même niveau de vie. Si nous l'exprimons en % du revenu, le coût de cet individu vaut alors $100.(e^{-c_i/b} - 1)$

Spécification de la taille du ménage

Les travaux déjà réalisés³⁶ nous conduisent à retenir une spécification de la taille du ménage de la forme :

$$(5) N = N_a + K.N_e$$

avec N_a le nombre de personnes de plus de 14 ans, N_e le nombre d'enfants d'âge inférieure ou égale à 14 ans, K un coefficient compris entre 0 et 1. Autrement dit, le jeune de plus de 14 ans se voit affecté le même poids qu'un adulte.

³⁶ D'après Hourriez et Olier[1997], jusqu'à 14 ans de manière relativement uniforme, un enfant supplémentaire coûte à ses parents entre 10 et 20% de leur revenu. En revanche, après 15 ans, un adolescent pèse presque autant qu'un adulte supplémentaire.

La valeur de K s'estime directement, grâce à l'équation (2) modifiée :

$$(2 \text{ modifié}) \quad \boxed{f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c_1 N_a + c_2 N_e} \quad \text{avec } K = c_1 / c_2$$

✍ Mise en œuvre pratique du modèle (cas des ménages actifs)

1) Première étape : détermination du poids relatif de l'enfant dans le budget

Pour la détermination du coefficient K , nous avons utilisé les configurations de ménage ayant une fréquence supérieure à 1,5%. Ainsi, si on décrit le ménage à l'aide d'un couple (nombre d'adultes, nombre d'enfants de moins de 14 ans), nous avons retenu les éléments suivants: (1,0),(1,1),(2,0),(2,1),(2,2),(2,3),(3,0),(3,1),(3,2),(4,0),(4,1). La taille de l'échantillon est réduite à 6105 observations (respectivement 6137 pour AISE).

Pour U nous obtenons $K = 0,56$. Pour V , $K = 0,47$. La différence entre les deux estimations n'est pas très satisfaisante. Cependant, la littérature aboutit aux mêmes valeurs de K : 0,55 pour Glaude et Moutardier³⁷ (évaluation sur l'ensemble de la population) avec U . Le coût de l'enfant pour les ménages actifs apparaît similaire à celui qui pèse sur l'ensemble de la population (Pour U $K = 0,59$. Pour V $K = 0,47$).

2) Deuxième étape : détermination de l'élasticité-taille globale α

Le modèle avec économie d'échelle pour le coût de l'enfant (équation (1) $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c \cdot \log(N)$) augmentée des indicatrices) donne le coefficient α avec la formule $\alpha = -c/b$.

Pour U , $\alpha = 0,70$; pour V , $\alpha = 0,47$. L'élasticité-taille globale, calculée sur tous les postes de consommation, des ménages actifs apparaît similaire à celle de l'ensemble de la population, au dixième près.

3) Troisième étape : détermination de la valeur de l'échelle d'équivalence.

Selon la taille N du ménage, nous pouvons calculer la valeur de l'échelle d'équivalence pour U selon la formule, $m[N] = N^\alpha = (N_a + K \cdot N_e)^\alpha = (N_a + 0,56 \cdot N_e)^{0,7}$. Cependant nous pouvons donner une valeur approchée de $m[N]$ pour faire apparaître les poids relatifs des différentes personnes du ménage et pour comparer avec l'échelle dite de l'OCDE modifiée. La valeur approchée est obtenue par approximation linéaire de $m[N]$ à partir des configurations déjà mentionnées: (1,0),(1,1),(2,0),(2,1),(2,2),(2,3),(3,0),(3,1),(3,2),(4,0),(4,1). Nous obtenons les droites suivantes de pente $\lambda = 0,55$ pour U et $\lambda = 0,32$ pour V . L'approximation linéaire de $h[N]$ est telle que :

³⁷ Glaude, Moutardier (1991)

$$h[N] \cong 1 + \lambda.(N - 1) = 1 + \lambda.(N_a + K.N_e - 1) = 1 + \lambda.(N_a - 1) + \lambda.K.N_e$$

Les unités de consommation indiquant le poids relatif de chaque membre du ménage dans les dépenses de consommation sont données par les coefficients $(1 - \lambda - \lambda.K)$. Le premier est choisi par convention et représente le poids de la personne de référence, le second celui des individus de 15 ans et plus et le troisième celui des enfants de moins de 15 ans strictement.

☛ L'approche objective : le modèle de Prais-Houthakker

Le modèle de Prais-Houthakker, élaboré en 1955, cherche à modéliser les variations de consommation d'un ménage en fonction de sa taille. Pour cela, **une échelle d'équivalence spécifique à chaque bien de consommation** a été construite. La formulation d'hypothèses supplémentaires permet d'aboutir à **une échelle d'équivalence globale**. La démarche de Prais-Houthakker présente un double avantage en estimant plusieurs échelles d'équivalence et en modélisant la structure de la consommation. Nous présentons ici une version simple de ce modèle adapté aux données de l'enquête Budget des Familles 2001. Un ménage est toujours de taille N et de revenu R si rien n'est précisé.

Repère 3 : notation

C_k consommation du ménage en bien k

α_k élasticité taille du bien k .

ω_k le coefficient budgétaire du bien k ($\omega_k = \frac{C_k}{R}$)

$\bar{\omega}_k$ la moyenne des ω_k sur les individus.

$$\alpha = \sum_{k=1}^K \omega_k . \alpha_k$$

1) Une échelle d'équivalence spécifique à chaque bien.

La consommation d'un ménage peut être répartie en K postes budgétaires, indicés par k . Nous avons choisi les 8 postes de l'enquête Budget des Familles :

- 01 Alimentation et boisson
- 02 Habillement
- 03 Logement
- 04 Equipement du logement
- 05 Santé
- 06 Transport et communication
- 07 Loisirs, culture et enseignement
- 08 Autres biens et services

Soient N la taille du ménage et $m_k[N]$ l'échelle d'équivalence spécifique pour le poste k (k compris entre 1 et N). Par convention posons $m_k[1] = 1$. Par définition, un ménage de N personnes

consommant un panier quelconque $\{ C_1, \dots, C_k, \dots, C_K \}$ a le même niveau de vie qu'une personne seule consommant le panier $\left\{ \frac{C_1}{m_1[N]}, \dots, \frac{C_k}{m_k[N]}, \dots, \frac{C_K}{m_K[N]} \right\}$

Ces coefficients prennent en compte toutes les économies d'échelle ou les modifications des besoins induites par une modification de la taille du ménage. Ainsi si $m_1[2] = 1,5$ alors un couple doit dépenser en alimentation et boissons 1,5 fois plus qu'une personne seule pour satisfaire les mêmes besoins nutritionnels.

Lorsque ces économies d'échelles résultent du partage des biens collectifs ou semi-collectifs (comme le logement et son équipement), l'interprétation des coefficients est aisée. Dans un ménage, une personne donnée utilise en totalité les biens collectifs et les biens individuels qui lui appartiennent. Son utilité est nulle pour les biens individuels qui ne lui appartiennent pas. Et elle utilise seulement en partie les biens semi-collectifs. Les coefficients rendent compte de cette utilisation différenciée selon les biens ou les postes agrégés. Dans un ménage de taille N , chaque personne utilise, à titre personnel, une fraction $\frac{1}{m_k[N]}$ de la consommation en bien k du ménage. Nous obtenons donc les interprétations suivantes :

<p>1^{er} cas : $m_k[N] = 1 \Leftrightarrow$ bien collectif, utilisation totale par tous les membres du ménage</p> <p>2^{ième} cas : $m_k[N] = N \Leftrightarrow$ bien individuel, chaque membre utilise une fraction $\frac{1}{N}$ des biens individuels achetés par le ménage (sous réserve de répartition équitable du bien).</p>

2) Principe, formulation et interprétation mathématique

Pour un niveau de vie U donné, la consommation du ménage pour le bien k varie proportionnellement à l'échelle $m_k[N]$ et d'une fonction de demande indiquant le niveau de consommation d'une personne seule en fonction de son niveau de vie, de telle sorte que :

$$(6) \quad C_k = m_k[N] \cdot f_k(U)$$

En pratique U correspond au revenu déflaté de l'indice des prix. Ainsi, dans ce modèle, le niveau des prix relatifs n'a aucune influence sur la consommation. En particulier, les ménages ne peuvent pas substituer un produit bon marché à un produit cher, les élasticités-prix étant nulles. Cependant, lorsque les postes sont peu substituables entre eux (et c'est la cas dans notre travail), cette hypothèse peu réaliste est admissible.

Après avoir retenu une spécification log-log pour les fonctions de demande et une spécification concave pour les échelles (telle que $m_k[N] = N^{\alpha_k}$), nous obtenons tout calcul fait l'expression de la consommation d'un ménage :

$$(6bis) \quad \log(C_k) = A_k + \beta_k \cdot \log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right) + \alpha_k \cdot \log(N) \quad \text{où} \quad \alpha = \sum_{k=1}^K \omega_k \cdot \alpha_k$$

Cette équation peut s'écrire en terme de coefficients budgétaires sous la forme :

$$(7) \quad \log(\omega_k) = A_k + (\beta_k - 1) \cdot \log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right) + (\alpha_k - \alpha) \cdot \log(N)$$

L'expression semi-logarithmique du modèle de Prais-Houthakker s'écrit alors :

$$(8) \quad \omega_k = A'_k + \bar{\omega}_k \cdot (\beta_k - 1) \cdot \log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right) + \bar{\omega}_k \cdot (\alpha_k - \alpha) \cdot \log(N)$$

Les trois dernières formules font apparaître l'échelle globale $m = N^\alpha$ et le niveau de vie $\frac{R}{m}$. La moyenne des élasticités-taille de chaque poste, pondérée par la part de chaque bien dans la consommation est en fait le coefficient α de l'échelle globale. A l'aide de ses équations, nous sommes en mesure d'analyser la déformation de la structure de la consommation en fonction de la taille du ménage **à revenu fixé**. Deux effets sont jouent simultanément, correspondant aux deux termes en N.

1. Le premier terme décrit **l'effet du niveau de vie** : si seule la taille du ménage augmente, le niveau de vie diminue de telle façon que la part des postes incompressibles augmente dans le budget du ménage. Le caractère plus ou moins incompressible d'un bien (ou « luxueux ») dépend de son élasticité revenu β_k . $\beta_k < 1$ équivaut à k est un poste incompressible.
2. Le deuxième terme décrit **l'effet direct de la taille du ménage** : si la taille augmente, les biens plutôt individuels ($\alpha_k > \alpha$) représentent une part croissante du budget.

3) Mise en pratique du modèle

En pratique, l'estimation du modèle pose deux types de difficultés.

Si nous supposons α connu alors tout se passe comme si nous utilisons une échelle exogène. Le modèle permet seulement d'analyser la structure de la consommation en fonction de sa taille, de son revenu et des prix relatifs.

Si nous supposons α inconnu alors le modèle permet une estimation d'une échelle d'équivalence. Cependant, il manque **une hypothèse définissant le niveau de vie** pour estimer α .

Pour rendre le modèle identifiable, la littérature propose deux hypothèses.

L'hypothèse d'Engel suppose que la part de l'alimentation est un indicateur du niveau de vie. Deux ménages de taille différente qui consacrent la même part de leur budget à l'alimentation ont des niveaux de vie identiques. Autrement dit, ω_{01} ne dépend que de $\frac{R}{N^\alpha}$ et pas en particulier de $\log(N)$.

L'hypothèse de Rothbarth pense que la dépense du premier adulte du ménage pour un bien parfaitement individuel (l'exemple le plus souvent utilisé étant l'habillement) est une mesure du niveau de vie.

Notre choix est guidé par les travaux précédents et se porte sur une version plus simple de l'hypothèse de Rothbarth de la forme $\alpha_{02} = 1$. Le poste habillement pour l'ensemble du ménage est considéré comme parfaitement individuel.

Les autres élasticité-taille s'obtiennent à l'aide de l'équation (8). En développant le terme en $\log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right)$, nous obtenons :

$$\omega_k = A'_k + \overline{\omega_k} \cdot (\beta_k - 1) \cdot \log(R) + [\overline{\omega_k} \cdot (\alpha_k - \alpha) - \alpha \cdot \overline{\omega_k} \cdot (\beta_k - 1)] \cdot \log(N)$$

Pour chaque bien k , nous faisons la régression linéaire suivante :

$$\omega_k = A''_k + B''_k \cdot \log(R) + C''_k \cdot \log(N)$$

Pour tout k , on a

$$(9) C''_k = \overline{\omega_k} \cdot (\alpha_k - \alpha) - \alpha \cdot B''_k$$

On obtient α en appliquant la dernière équation à $k = 02$ et en remplaçant α_{02} par 1 d'après l'hypothèse de Rothbarth. Nous en déduisons la valeur de α suivante :

$$\alpha = \frac{\overline{\omega_{02}} \cdot \alpha_{02} - C''_{02}}{B''_{02} + \overline{\omega_{02}}} = \frac{\overline{\omega_{02}} - C''_{02}}{B''_{02} + \overline{\omega_{02}}}$$

Nous déterminons toutes les autres élasticité-taille en substituant α dans l'équation (9) :

$$\forall k \neq 02, \alpha_k = \frac{C''_k + (\overline{\omega_k} + B''_k) \cdot \alpha}{\overline{\omega_k}}$$

ANNEXE 5 :

DETAIL DES GROUPES DE LA TYPOLOGIE DES ACTIFS EN SITUATION DE PAUVRETE

	familles ouvriers - 41%	des familles monoparentales - 17%	des indépendants en difficultés - 14%	des jeunes assez diplômés - 22%	des cadres ayant des contraintes financières - 6%	ensemble
âge						
moins de 30 ans	3%	12%	6%	53%	24%	17%
de 30 à 39 ans	34%	24%	6%	31%	13%	26%
de 40 à 49 ans	43%	42%	35%	10%	28%	34%
50 ans ou plus	20%	22%	53%	6%	35%	23%
niveau de diplôme						
pas de diplôme	37%	16%	15%	14%	0%	23%
BEPC ou CEP	11%	32%	40%	4%	4%	16%
BEP, CAP	47%	37%	37%	34%	6%	39%
baccalauréat	3%	15%	7%	23%	3%	10%
bac +2	0%	0%	1%	25%	18%	7%
supérieur à bac +2	2%	0%	0%	0%	69%	5%
catégorie socio-professionnelle						
exploitants agricoles	0%	0%	43%	0%	0%	6%
indépendants	8%	1%	18%	5%	2%	7%
cadres	0%	0%	0%	0%	67%	4%
professions intermédiaires	3%	12%	8%	39%	24%	15%
employés	18%	80%	3%	13%	7%	25%
ouvriers	71%	7%	28%	43%	0%	43%
situation familiale						
seul, sans enfant	7%	35%	26%	39%	36%	23%
couples sans enfant	9%	0%	30%	14%	11%	12%
couple avec enfants	78%	6%	44%	43%	46%	52%
monoparents	6%	59%	0%	4%	7%	14%
nombre d'enfants						
aucun	16%	35%	56%	53%	48%	35%
1 enfant	22%	27%	16%	24%	16%	22%
2 enfants	30%	20%	24%	14%	30%	24%
3 enfants ou plus	32%	18%	4%	9%	6%	19%
nationalité						
étrangère ou française par acquisition	28%	10%	1%	8%	15%	16%
taille d'agglomération						
commune rurale	22%	12%	73%	16%	17%	26%
moins de 20 000 habitants	21%	11%	6%	17%	13%	16%
20 000 à 100 000 habitants	15%	14%	6%	20%	3%	14%
plus de 100 000 habitants	27%	38%	5%	32%	40%	28%
agglomération parisienne	15%	25%	10%	15%	27%	16%
durée de chômage dans les 12 derniers mois	35%	17%	14%	26%	22%	26%
variation du niveau de vie sur 12 mois						
amélioration	5%	5%	3%	39%	9%	12%
pas d'évolution	64%	65%	54%	38%	70%	58%
dégradation	31%	30%	43%	23%	21%	30%
revenus						
moins de 100 000 F par an	50%	76%	62%	59%	41%	57%
formes de pauvreté						
par conditions de vie uniquement	26%	38%	29%	47%	65%	36%
monétaire uniquement	46%	34%	56%	41%	23%	43%
2 formes de pauvreté	28%	28%	15%	12%	12%	21%
situation par rapport au logement						
propriétaire	12%	11%	46%	6%	26%	16%
accédant	24%	4%	18%	12%	18%	17%
locataire	61%	83%	31%	74%	51%	63%
hébergé	3%	2%	5%	8%	5%	4%
changements dans les 12 derniers mois						
incident professionnel	15%	10%	14%	13%	4%	13%
changement dans la composition familiale	13%	17%	9%	23%	8%	15%
accident ou problème de santé grave	16%	13%	16%	5%	4%	12%

